Théâtre Nouvelle Comédie

Concours de projet d'architecture
à deux degrés en procédure ouverte
octobre 2009

VILLE DE
GENÈVE

Théâtre Nouvelle Comédie

Concours de projet d'architecture
à deux degrés en procédure ouverte
octobre 2009

DÉPARTEMENT DES CONSTRUCTIONS
ET DE L'AMÉNAGEMENT

VILLE DE
GENÈVE

INTRODUCTION

Ce concours est la première pierre significative pour l'ensemble de ceux qui ont œuvré pour que la Nouvelle Comédie devienne un jour une réalité à Genève.

Que de péripéties, d'engagements, de rebondissements pour convaincre de cette nécessité d'intérêt public, de créer un outil de travail, un lieu digne de rencontre entre les artistes et le public. Drame, comédie, tragédie, le spectacle, c'est notre vie.

Les architectes et scénographes qui ont participé à ce concours ont fait un travail remarquable pour enrichir le débat de ce que pourrait être cette Nouvelle Comédie. Je les remercie pour la qualité de leurs réflexions qui ont nourri le jury.
Celui-ci, très complémentaire, a siégé avec beaucoup de plaisir dans une très belle ambiance au milieu de tous ces projets.

Merci aux membres du jury pour ce premier acte responsable : recommander un lauréat à l'unanimité.

Le concours est un enjeu culturel important pour notre société. Tous ceux qui l'encouragent et tous ceux qui le font vivre en y participant méritent, au même titre que les acteurs de théâtre, une ovation.

M. Jean-Pierre STEFANI, Président du jury, architecte, Genève

Bien plus qu'un simple théatre !

Le projet pour le bâtiment de la Nouvelle Comédie de Genève, porté depuis des années par les membres infatigables de l'Association pour une Nouvelle Comédie, est bien plus qu'un simple théâtre.

Il s'agit tout d'abord d'un bâtiment public, d'un équipement destiné à s'ouvrir à la population de Genève et de toute l'agglomération. A ce titre, ce projet a trouvé sa place sur le site en devenir de la future gare Ceva des Eaux-Vives, dont il constituera l'une des pièces maîtresses. L'insertion d'un tel programme dans ce lieu riche en potentiels prend tout son sens par la vocation de ce futur morceau de ville, qui concentre réseaux de transports urbains et régionaux, logements et équipements autour d'une large esplanade publique. Certes, les contraintes étaient nombreuses, l'espace un peu exigu, mais finalement, grâce aux propositions très diverses formulées par les 78 concurrents, ce projet a trouvé sa place, sa forme et sa configuration urbaine, en bordure de l'esplanade qu'il contribuera largement à faire vivre.

Mais le projet pour une Nouvelle Comédie de Genève, c'est aussi et surtout une idée forte, un projet culturel, une vision de société. C'est même, osons le terme, un manifeste. Tout au long du parcours, qui dure depuis des années et qui aboutit aujourd'hui au choix d'un projet d'architecture, ce concours et sa préparation ont été l'occasion pour les professionnels du théâtre, de faire partager aux professionnels de la construction et aux autres membres du jury, cette conviction profonde qui les anime sur la nature, le caractère et la vocation de ce futur édifice.

Ce théâtre-là, c'est tout un monde, un monde vivant, actif. C'est un morceau de ville, un morceau de vie, qui réunit sous un seul et même toit tous les métiers, les savoirs, les techniques et surtout les gens qu'il faut réunir pour construire, pendant des semaines et des mois, ce qui fera la magie d'un soir. Ce lieu-là, nous l'avons compris, est à l'opposé de l'idée d'une salle neutre, aseptisée et cosmopolite, destinée à accueillir indifféremment toute production en boîte, transportée de par le monde d'une salle à l'autre par containers et livrée « clés en mains », tel un lapin d'un chapeau. Non, la Nouvelle Comédie est tout sauf cela. Théâtre de création, atelier, fabrique ou ruche, le bâtiment pour la Nouvelle Comédie de Genève se veut ainsi, doit se comprendre, se lire et se donner à voir ainsi.

Beaucoup, parmi les concurrents l'ont compris, certains l'ont bien compris.

L'un d'entre eux, le groupe lauréat auteur du projet Skyline, l'a particulièrement bien compris et c'est à l'unanimité que le jury a considéré que ce projet, qui articule dans un juste équilibre représentativité et banalité, espaces publics et locaux de travail, magie de la nuit et vie quotidienne, réunit toutes les caractéristiques qui permettront de voir se concrétiser ce projet majeur pour Genève.

Merci donc à tous les concurrents dont les propositions ont alimenté un débat riche et fructueux au sein du jury. Merci aux membres du jury et à son président, Jean-Pierre Stefani pour la qualité de l'écoute, le respect mutuel et le caractère constructif des discussions.

Merci enfin et surtout aux membres de l'Association Nouvelle Comédie de nous avoir donné la chance de participer à ce projet et d'avoir bien voulu partager avec nous vos convictions, votre savoir, votre passion et surtout votre ténacité.... car le projet pour une Nouvelle Comédie de Genève c'est aussi une grande aventure que je me réjouis de poursuivre!

M^me^ Isabelle CHAROLLAIS, architecte, codirectrice du département des constructions et de l'aménagement (DCA), Ville de Genève

Genève, le 9 octobre 2009

RAPPORT DU JURY

01 / ORGANISATEUR ET MAÎTRE D'OUVRAGE

La Ville de Genève est l'organisateur du concours et le maître d'ouvrage.

02 / GENRE DE CONCOURS ET PROCÉDURE

Il s'agit d'un concours international de projets d'architecture en procédure ouverte, à 2 degrés, tel que défini par les articles 3, 5 et 6 du règlement SIA 142, édition 1998, et conforme aux prescriptions nationales et internationales en matière de marchés publics.

03 / OBJET ET OBJECTIF DU CONCOURS

La construction de la nouvelle liaison ferroviaire souterraine Cornavin, Eaux-Vives, Annemasse, (CEVA) va permettre de libérer, dans un quartier dense de la ville de Genève, des terrains actuellement occupés par la gare des Eaux-Vives. C'est dans le cadre de la réaffectation et de la valorisation de ce site, qui a fait l'objet d'un plan de quartier (PDQ), que s'insère le présent concours de projet pour la Nouvelle Comédie de Genève.

Il s'agit de construire un théâtre conçu comme un outil de création adapté aux exigences artistiques contemporaines et ayant vocation d'être un pôle de rassemblement et de rayonnement au-delà de la cité de par la qualité de ses équipements et la qualité de l'art qui s'y pratique.

Le concours a pour objectif d'obtenir des réponses diversifiées aux prérogatives du programme et permettre à la Ville de Genève de sélectionner un projet identifié pour ses qualités urbanistiques, architecturales, fonctionnelles, scénographiques et environnementales.

04 / PROGRAMME DES LOCAUX

Le fonctionnement d'un théâtre de création et d'accueil est complexe : il y a diversité des groupes y évoluant, des types de locaux et des états de fonctionnement qui affectent l'ensemble du bâtiment.

Ce sont à la fois :

- le lieu d'accueil du public pendant et en dehors des représentations,
- le lieu de travail journalier d'une cinquantaine de personnes au moins,
- et le lieu de travail des artistes lors de périodes pouvant s'étaler sur plusieurs mois selon les spectacles.

La Nouvelle Comédie se compose de 3 entités essentielles :

- **L'espace du public**

  Hall d'accueil, foyer, restaurant et direction artistique (1 300 m² de surface utile).
  Cette zone publique doit être un appel en faveur du théâtre ; c'est une vitrine qui rend curieux le passant ou le visiteur. Expositions, cafétéria, terrasse et librairie sont accessibles en dehors des heures de représentation. Tourné vers la ville, l'espace du public est un signal dynamique, lumineux et animé ; tourné vers les 2 salles, c'est un espace de mémoire, de convivialité et de curiosité.
  Les spectateurs doivent être accueillis dans la plus grande convivialité. Accès, billetterie, cafétéria, vestiaires sont organisés selon une lecture aisée ; s'y promener est un instant de détente qui sépare l'agitation de la vie du moment de la représentation.

- **L'espace des théâtres**

  Salle et scène frontale, salle modulable, salles de répétition, foyers et loges des artistes, foyer des techniciens (3 400 m² de surface utile).
  La salle frontale
  Elle dispose de 500 places. Le rapport scène-salle (12-14 mètres d'ouverture au cadre) permet l'installation d'une volée de gradins unique, dont le dernier rang serait éloigné d'une vingtaine de mètres du nez de scène, avec pour effet de rassembler la communauté du public tout en lui assurant les conditions d'écoute et de visibilité les plus adéquates.

  La salle modulable
  Elle dispose d'équipements mobiles permettant de créer différentes configurations scéniques et différents rapports entre le public et les artistes. Cette salle est dédiée à la recherche et à l'exploitation de rapports scéniques spécifiques à des écritures particulières et à des paradigmes dramaturgiques nouveaux. Elle est un outil complémentaire à la salle frontale et d'égale importance.

  Les salles de répétition
  Les équipes de comédiens s'exercent dans deux salles dont les surfaces équivalent aux 2 plateaux de production (salle frontale et salle modulable). Ces salles peuvent

d'une part, recevoir tout ou partie des scénographies exigées par le projet en cours et d'autre part, servir à des essais de lumière, de son ou de vidéo.

- **L'espace des ateliers**

  Accès livraison et décors, atelier de montage et de production, atelier de peinture, direction technique, locaux techniques et stockage (3400 m² de surface utile).
  Un théâtre de cette ampleur est en quelque sorte une usine, au sens industriel du terme, spécialisée dans la création de spectacles. La scénographie d'une création représente couramment plus de 10 tonnes de matériel à mettre en œuvre (décors, éclairages, équipements divers, costumes), fabriqués sur place ou livrés dans des semi-remorques, installés sur la scène ou suspendus aux cintres, au-dessus des comédiens.

  Les ateliers (constructions et préparation des éléments de la représentation) fonctionnent en exploitation continue; on y entreprend les futures productions, du matin au soir. Les ateliers de construction lourde (serrurerie, menuiserie et halles de montage) sont accessibles directement depuis l'extérieur par un quai de déchargement qui dessert aussi les 2 salles de spectacle.

  En absolue priorité, ateliers et scènes doivent se situer au même niveau et communiquer entre eux au moyen de circulations généreuses.

  Les ateliers secondaires (peintures, costumes, accessoires, etc.) ainsi que les 2 salles de répétition peuvent prendre place dans les étages (un monte-charge suffisamment vaste les relie aux ateliers et aux scènes).

  Volumes, lumière naturelle et organisation du travail renvoient à une image d'espaces industriels. La présence de ces espaces situés sur le lieu même du théâtre permet un gain de cohérence dans le travail artistique et une optimisation de leur occupation et exploitation.

05 / CRITÈRES D'APPRÉCIATION

Les propositions ont été jugées sur la base des critères suivants :

- L'insertion du projet dans le site, le respect du plan de quartier (PDQ).
- La qualité architecturale du projet dans son environnement et la qualité de la définition des accès.

- Les qualités fonctionnelle et scénographique de la proposition en adéquation avec le programme soit, fonctionnement des principales activités et relations entre les différents secteurs du programme, qualité des parcours intérieurs et extérieurs, rationalité des circulations, qualité des divers espaces du programme.
- L'adéquation entre le concept constructif, le concept énergétique, les matériaux et les aspects économiques.
- La prise en compte de considérations compatibles avec les principes du développement durable.

L'ensemble de ces critères n'est pas exhaustif. L'ordre dans lequel ils sont mentionnés ne correspond pas nécessairement à un ordre de priorité.

06 / JURY

Président du jury	**M. Jean-Pierre STEFANI**, architecte, Genève
Vice-présidente	**M^me^ Isabelle CHAROLLAIS**, architecte, codirectrice du département des constructions et de l'aménagement (DCA), Ville de Genève
Membres	**M^me^ Martine KOELLIKER**, codirectrice du département de la culture (DC), Ville de Genève **M^me^ Bojana VASILJEVIC MENOUD**, architecte, direction générale de l'aménagement du territoire (DT), Etat de Genève **M. Yves BERNARD**, scénographe, Bobigny **M. Alexandre FORISSIER**, ingénieur civil/scénique, Genève **M. Michel KULLMANN**, comédien, président de l'Association pour la Nouvelle Comédie de Genève (ANC) **M. Daniel MOSER**, ingénieur civil CFF, chef du développement Ouest, représentant SOVAGEV (Société de valorisation gare des Eaux-Vives) **M. Bernard PAILLARD**, président de la Fondation d'art dramatique (FAD) **M. Antoine DA TRINDADE**, CFF Management de projets, directeur du projet CEVA **M. Eric PEYTREMANN**, représentant des habitants du quartier des Eaux-Vives

	Mme Anne LACATON, architecte, Paris **Mme Myrto VITART**, architecte, Paris **M. Roger LOPONTE**, architecte, Genève **M. François DE MARIGNAC**, architecte, Genève **M. Félix WETTSTEIN**, architecte, Lugano **M. Remo HALTER**, architecte, Lucerne
Suppléants	**M. Alain ROBBE**, architecte, Genève **Mme Julia ZAPATA**, architecte, Genève **M. Gilles LAMBERT**, scénographe, Association pour la Nouvelle Comédie de Genève (ANC)
Experts	**M. Alain MATHEZ**, chef de la division autorisations, Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI), Etat de Genève **M. Romain BERGER**, ingénieur thermicien au service de l'énergie, Ville de Genève **M. Arthur SCHAFFNER**, économiste de la construction, département des constructions et de l'aménagement, Ville de Genève
Assistance technique	**M. Jean PROBST**, architecte, service d'architecture, Ville de Genève **M. Philippe WALLER**, architecte, service d'architecture, Ville de Genève

07 / DISTINCTIONS ET PRIX

Le jury a disposé pour ce concours international de projet à deux degrés d'une somme globale de: CHF 320 000.– HT pour l'attribution d'environ 7 prix, d'éventuelles mentions et des indemnités, dans les limites fixées par l'article 17.3 du règlement SIA 142, édition 1998.

Une indemnité d'un montant de: CHF 12 000.– HT a été allouée à chaque concurrent dont le projet a été admis au jugement du 2ème degré et reconnu conforme aux règlement et cahier des charges.

08 / CALENDRIER DU CONCOURS

1er degré

ouverture des inscriptions	26 janvier 2009
questions jusqu'au	27 février 2009
réponses du jury sur SIMAP dès le	9 mars 2009
rendu des projets	24 avril 2009
jugement du 1er degré dès le	6 mai 2009
information par le notaire à tous les concurrents	18 mai 2009

2ème degré

délai de confirmation de participation à transmettre au notaire jusqu'au	2 juin 2009
1ère série de questions des concurrents au notaire jusqu'au	19 juin 2009
délai de remise de la composition d'équipe	26 juin 2009
réponses du jury par le notaire dès le	30 juin 2009
2ème série de questions des concurrents au notaire jusqu'au	14 août 2009
réponses du jury par le notaire dès le	25 août 2009
rendu des projets	25 septembre 2009
jugement du 2ème degré du	7 au 9 octobre 2009
conférence de presse et vernissage	2 novembre 2009
exposition des projets au Forum Faubourg du	3 au 21 novembre 2009

09 / LISTE DES PROJETS RENDUS

L'organisateur a reçu 99 inscriptions. 79 projets ont été rendus.

1	**opening night**	**2**	**RIDEAUENVERRE**
3	**LE FORUM**	**4**	**113LC70**
5	**VIRTUALITE**	**6**	**PASQUEBEAU**
7	**2761013055133**	**8**	**7170717**
9	**scènepublique**	**10**	**JARDINCOURT**
11	**Pleatboxes**	**12**	**UPKSCAM**
13	**ANTIGONE**	**14**	**0333678**
15	**PSRB1509-58**	**16**	**UN AUTRE REGARD**

17	DUB SIDE	18	HMGK 222
19	ENTRE ACTES	20	traversez-svp
21	montageS	22	611TGC110
23	PROSPERO	24	00II0II0
25	coup de théâtre	26	... NUR SPIELEN !
27	BRILLANTES	28	INTERFACE
29	L3R1D34U	30	SKYLINE
31	ATTILIUS	32	APOIDEA 401
33	1XVOLT7	34	La Servante
35	EROSION	36	BEE OR NOT
37	THEATREVERT	38	294578994
39	RROSE SELAVY	40	BALLET MECANIQUE
41	GNC260109	42	SA1441AS
43	MICROMEGAS	44	FABRICA
45	NCG2104	46	5652878
47	PAPILLON	48	F19011974Q
49	AMPBHTDEM	50	625240209
52	malaparte	53	FRACTALE
54	popocatepetl	55	HAPPYCULTURE (a)
56	PARADIS	57	COM3DI3
58	PROJECTIONS	59	GODOT2.0
60	7825632229	61	transmission
62	Hippocastanum	63	c'est un plancher de scène, du bois...
64	SUISSE1207	65	sotie
66	ARLEQUIN	67	NCG 2020
68	lever de rideau	69	PANTALEON
70	happyculture (b)	71	NVLCDGNV
72	QUATRE PORTES	73	BC3GKL2MS
74	Charlotte et Véronique, ou Tous les garçons s'appellent Patrick		
75	box-it	76	à odessa
77	montera	78	magellan
79	AMLJKCSGN	80	ARLETTY

10 / CONTRÔLE ET CONFORMITÉ DES PROJETS RENDUS

78 projets et maquettes sont parvenus à l'organisateur dans les délais prescrits.
Le projet n° 8 n'a pas rendu la maquette dans les délais prescrits.

11 / EXPERTISES DES PROJETS RENDUS

L'expertise des projets s'est référée au programme du concours ainsi qu'aux réponses aux questions des concurrents.

Elle a été conduite du 27 avril au 5 mai 2009, par les experts du jury, soit :

M. Alain Mathey, chef de la division autorisations, Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI), Etat de Genève
M. Romain Berger, ingénieur thermicien au service de l'énergie, Ville de Genève
M. Arthur Schaffner, économiste de la construction, Département des constructions et de l'aménagement, Ville de Genève

12 / PROJETS ADMIS AU JUGEMENT

Le jury a siégé au complet du 6 au 8 mai 2009.

Compte tenu des contrôles de conformité des projets rendus, le jury décide à l'unanimité :

- d'admettre au jugement tous les projets et maquettes parvenus dans les délais.
- d'exclure du jugement le projet n° 8, n'ayant pas rendu la maquette dans les délais prescrits.

13 / PRISE DE CONNAISSANCE DES PROJETS

L'ensemble du jury procède à une première prise de connaissance des projets, en présence des experts et des organisateurs, qui commentent chacun des projets devant les planches.

14 / PROJETS À EXCLURE DE LA RÉPARTITION DES PRIX

Conformité au programme et cahier des charges.

Après la première prise de connaissance des projets, le jury constate que les projets remis répondent dans les grandes lignes au programme et au cahier des charges, à l'exception de quelques écarts mineurs sur des éléments de programme et de périmètre d'évolution. Le jury décide à l'unanimité de n'exclure aucun projet du jugement ni de la répartition des prix.

15 / RÉSULTATS DU PREMIER DEGRÉ

15.1 / PREMIER TOUR DU JUGEMENT

Le jury procède à une approche critique de chaque projet basée sur les critères d'appréciation :

- Qualité générale de l'insertion du projet dans le site.
- Qualité architecturale du projet dans son environnement / qualité de la définition des accès.
- Fonctionnement des principales activités et relations entre les différents secteurs du programme. Qualité des parcours intérieurs et extérieurs, rationalité des circulations, qualité des divers espaces du programme.
- L'adéquation entre le concept constructif, le concept énergétique, les matériaux et les aspects économiques. Projet respectueux de l'esprit de développement durable.

Le jury décide, sur la base des critères énoncés, de déterminer quels sont les projets qui ne répondent que partiellement à l'un ou l'autre des critères de jugement. Le jury débat et délibère devant chaque projet, en relevant quels sont les qualités et les points insuffisants.

Les projets éliminés qui ne répondent que partiellement aux critères portent les numéros et devises suivants :

1 opening night
2 RIDEAUENVERRE
3 LE FORUM
5 VIRTUALITE
6 PASQUEBEAU
10 JARDINCOURT
11 Pleatboxes
12 UPKSCAM
13 ANTIGONE
16 UN AUTRE REGARD
17 DUB SIDE
18 HMGK 222
19 ENTRE ACTES
20 traversez-svp
21 montageS
22 611TGC110
23 PROSPERO
24 OOIIOIIO
26 ... NUR SPIELEN !
27 BRILLANTES
28 INTERFACE
33 1XVOLT7
34 LA SERVANTE
35 EROSION
36 BEE OR NOT
37 THEATREVERT
41 GNC260109
42 SA1441AS

43 MICROMEGAS
44 FABRICA
45 NCG2104
46 5652878
47 PAPILLON
49 AMPBHTDEM
50 625240209
52 malaparte
53 FRACTALE
56 PARADIS
57 COM3DI3
58 PROJECTIONS
59 GODOT2.0
60 7825632229
61 transmission
62 Hippocastanum
64 SUISSE1207
65 sotie
67 NCG 2020
68 lever de rideau
69 PANTALEON
70 happyculture (b)
73 BC3GKL2MS
74 Charlotte et Véronique, ou Tous les garçons s'appellent Patrick
75 box-it
77 montera
78 magellan
79 AMLJKCSGN
80 ARLETTY

15.2 / DEUXIÈME TOUR DU JUGEMENT

Le jury s'est attardé à affiner le jugement sur le plan qualitatif de chaque critère.

Il procède à une analyse plus détaillée en tenant compte tout particulièrement des critères suivants :

- Insertion dans le site, volumétrie et définition des accès.
- Qualité architecturale du projet dans son environnement.
- Qualité fonctionnelle et scénographique de la proposition en adéquation avec le programme.

Les projets éliminés portent les numéros et devises suivants :

14 0333678
15 PSRB1509-58
25 coup de théâtre
29 L3R1D34U
31 ATTILIUS
32 APOIDEA 401
37 THEATREVERT
39 RROSE SELAVY
40 BALLET MECANIQUE
48 F19011974Q
55 HAPPYCULTURE (a)
66 ARLEQUIN

15.3 / TOUR DE REPÊCHAGE

Avant de confirmer le choix définitif des projets retenus pour le 2ème degré, le jury procède à une nouvelle lecture de tous les projets. Ce travail permet le repêchage du projet suivant :

23 PROSPERO

15.4 / QUATRIÈME TOUR DU JUGEMENT

Le jury procède à une analyse détaillée des 10 projets restants sur la base de l'ensemble des critères du jugement énoncé dans le cahier de charges.

Après examen, le jury élimine le projet portant le numéro et la devise suivants :

23 PROSPERO

15.5 / RÉSULTATS DU JUGEMENT DU PREMIER DEGRÉ

Le jury confirme le maintien des 9 projets suivants pour le second degré :

4 113LC70
9 scènepublique
54 popocatepetl
71 NVLCDGNV
76 à odessa
7 2761013055133
30 SKYLINE
63 c'est un plancher de scène, du bois...
72 QUATRE PORTES

Afin de garantir l'anonymat des auteurs des projets, toutes les informations aux concurrents sont communiquées par le notaire, étude Gampert et Demierre-Morand, Me Françoise Demierre-Morand, conformément aux clauses relatives à la procédure.

Les concurrents retenus pour le second degré ont reçu une critique générale, une critique individuelle, le règlement et programme du second degré et une maquette, par l'intermédiaire du notaire.

16 / RÉSULTATS DU DEUXIÈME DEGRÉ

16.1 / LISTE DES PROJETS RENDUS

Le notaire a reçu dans les délais indiqués par le règlement, les 9 projets retenus et leurs maquettes.

4 113LC70
9 scènepublique
54 popocatepetl
71 NVLCDGNV
76 à odessa
7 2761013055133
30 SKYLINE
63 c'est un plancher de scène, du bois...
72 QUATRE PORTES

16.2 / CONTRÔLE ET CONFORMITÉ DES PROJETS RENDUS

Le notaire a confirmé avoir reçu l'ensemble des attestations conformément aux clauses relatives à la procédure pour les 9 projets retenus.

16.3 / EXPERTISE DES PROJETS RENDUS

L'expertise des projets s'est référée au programme du concours ainsi qu'aux réponses aux questions des concurrents.

Elle a été conduite du 28 septembre au 6 octobre 2009, par les experts du jury, soit :

M. Alain Mathey, chef de la division autorisations, Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI), Etat de Genève
M. Romain Berger, ingénieur thermicien au service de l'énergie, Ville de Genève
M. Arthur Schaffner, économiste de la construction, Département des constructions et de l'aménagement, Ville de Genève

16.4 / PROJETS ADMIS AU JUGEMENT

Le jury a siégé au complet du 7 au 8 octobre 2009.

Monsieur Antoine Da Trindade, membre du jury et directeur du projet CEVA, CFF Management de projets, a été excusé et a été remplacé par le suppléant, Monsieur Alain Robbe, architecte à Genève.

16.5 / PRISE DE CONNAISSANCE DES PROJETS

L'ensemble du jury procède à une première prise de connaissance des projets, en présence des experts et des organisateurs, qui commentent chacun des projets devant les planches.

16.6 / PROJETS À EXCLURE DE LA RÉPARTITION DES PRIX

Conformité au programme et cahier des charges.

Après la première prise de connaissance des projets, le jury constate que les projets remis répondent dans les grandes lignes au programme et au cahier des charges, à l'exception de quelques écarts mineurs sur des éléments de programme et de périmètres d'évolution.

Les experts communiquent que seul le projet n° 72 QUATRE PORTES modifie le PDQ, soit les dimensions en longueur du bâtiment D et l'émergence nord de la gare.

Toutefois le jury décide à l'unanimité de n'exclure aucun projet du jugement ni de la répartition des prix et mentions.

16.7 / PREMIER TOUR DU JUGEMENT

Le jury procède à une approche critique de chaque projet basée sur les critères d'appréciation :

- Insertion dans le site et clarté des accès
- Traitement architectural et adaptation au thème
- Fonctionnalité et respect du programme
- Potentiel d'adaptabilité et flexibilité du projet
- Traitement des espaces extérieurs (abords)
- Environnement et énergie
- Economie de moyens
- Choix structurels

Le jury décide, sur la base des critères énoncés, de déterminer quels sont les projets qui ne répondent que partiellement par rapport à l'un ou l'autre des critères de jugement. Le jury débat et délibère devant chaque projet en relevant quels sont les qualités et les points insuffisants.

Les projets éliminés qui ne répondent que partiellement aux critères portent les numéros et devises suivants :

7 2761013055133
63 c'est un plancherde scène, du bois...
54 popocatepetl
71 NVLCDGNV

16.8 / TOUR DE REPÊCHAGE

Avant de confirmer le choix définitif des projets retenus pour l'attribution des prix et mentions, le jury procède à une nouvelle lecture de tous les projets. Ce travail permet le repêchage du projet suivant :

71 NVLCDGNV

16.9 / CLASSEMENT DES PROJETS

Le jury procède à un nouvel examen pour l'attribution des prix et mentions.

Ils font l'objet de critiques approfondies pour l'ensemble des critères du jugement et l'objet d'un classement à l'unanimité des membres du jury.

1er rang	**30**	**SKYLINE**
2ème rang	**4**	**113LC70**
3ème rang	**71**	**NVLCDGNV**
4ème rang	**76**	**à odessa**
5ème rang	**9**	**scènepublique**

16.10 / ATTRIBUTION DES PRIX, MENTIONS ET INDEMNITÉS

Le jury, en conformité avec le point 1.06 prix, mentions et indemnités des clauses relatives à la procédure du concours, attribue à l'unanimité les prix et mentions suivants :

Le jury a classé à l'unanimité :

1er rang - 1er prix	**projet n° 30**	**SKYLINE**	**CHF 50 000.– HT**
2ème rang - 2ème prix	**projet n° 4**	**113LC70**	**CHF 36 000.– HT**
3ème rang - 3ème prix	**projet n° 71**	**NVLCDGNV**	**CHF 32 000.– HT**
4ème rang - 4ème prix	**projet n° 76**	**à odessa**	**CHF 30 000.– HT**
5ème rang - 5ème prix	**projet n° 09**	**scènepublique**	**CHF 29 000.– HT**

Le jury à l'unanimité, moins une abstention, attribue une mention :

Mention	**projet n° 72**	**QUATRE PORTES**	**CHF 35 000.– HT**

Le jury confirme l'indemnité d'un montant de CHF 12 000.– HT allouée à chaque concurrent admis au jugement du 2ème degré, en conformité avec le point 1.06 prix, mentions et indemnités.

17 / RECOMMANDATIONS DU JURY

Le jury remercie tous les candidats du premier et second degré pour la qualité du travail effectué. Il met en évidence la difficulté du concours liée à la complexité du programme et à celle de l'insérer sur ce site pour qu'il génère une relation théâtre-ville de qualité.

Le jury est convaincu que le projet lauréat proposé à l'unanimité premier rang, premier prix, n° 30 SKYLINE, a tous les atouts pour se développer et répondre avec pertinence aux remarques formulées par le jury, utilisateurs et maître de l'ouvrage lors du développement du projet. Il recommande à l'unanimité au maître de l'ouvrage l'attribution d'un mandat d'étude et de réalisation aux auteurs du projet classé premier rang, premier prix.

Cette Nouvelle Comédie de Genève est un enjeu très important pour ses utilisateurs et la Ville de Genève et il est primordial que les auteurs du projet prennent bien en compte leurs exigences et leurs objectifs pour que ce théâtre devienne très rapidement une réalité de qualité. Par ailleurs le jury recommande au maître de l'ouvrage de saisir l'occasion du développement de ce projet issu du concours pour tenter de requalifier et d'adapter le PDQ, tout particulièrement l'immeuble D situé face à ce futur projet.

Les membres du jury informent qu'ils se tiennent à disposition des utilisateurs et du maître de l'ouvrage pour les accompagner dans le processus de mise en route et de communication avec le public.

18 / APPROBATION DU JURY

Président
M. Jean-Pierre STEFANI

Vice-présidente
Mme Isabelle CHAROLLAIS

Membres
Mme Martine KOELLIKER
Mme Bojana VASILJEVIC MENOUD
M. Yves BERNARD
M. Alexandre FORISSIER
M. Michel KULLMANN
M. Daniel MOSER
M. Bernard PAILLARD
M. Antoine DA TRINDADE (excusé)
M. Eric PEYTREMANN
Mme Anne LACATON
Mme Myrto VITART
M. Roger LOPONTE
M. François DE MARIGNAC
M. Félix WETTSTEIN
M. Remo HALTER
M. Alain ROBBE

Suppléants
Mme Julia ZAPATA
M. Gilles LAMBERT

19 / LEVÉE DE L'ANONYMAT

Suite au classement et l'attribution des prix et mentions, le jury procède à l'ouverture des enveloppes cachetées des concurrents et lève l'anonymat en suivant l'ordre de classement.

Les auteurs des projets primés sont :

1er rang | 1er prix

Projet n° 30
SKYLINE

Bureau d'architectes
Gravier Martin Camara Architectes
Rue Abbé Carton 40 | 75014 Paris | France

Collaborateurs
Laurent Gravier | Sara Martin Camara | Lisa Gramond | Sara dell'Osa

2ème rang | 2ème prix

Projet n° 4
113LC70

Bureau d'architectes
Maxime Busato Architecture
En Chaplerue 15 | 57000 Metz | France

3ème rang | 3ème prix

Projet n° 71
NVLCDGNV

Bureau d'architectes
Ateliers Jean Nouvel
Cité Angoulême 10 | 75011 Paris | France

Collaborateurs
Jean Nouvel | Michel Pélissié

4ème rang | 4ème prix

Projet n° 76
ò odessa

Bureau d'architectes
Pont12 Architectes SA
Rue du Liseron 7 | 1006 Lausanne | Suisse

Collaborateurs
François Jolliet | Guy Nicollier | Antoine Hahne | Olivier Neiva | Alexandre Zysman | Héloise Gailing | Anna Küenzi | Marc Frochaux

Projet n° 9
scènepublique

5ème rang | 5ème prix

Bureau d'architectes
ma0 / emmeazero studio associato d'architettura (Di Tardo, Iacovoni, La Torre)
Via Giuseppe Libetta 15 | 00154 Roma | Italie

Collaborateurs
Ketty Di Tardo | Alberto Iacovoni | Luca La Torre

Projet n° 72
QUATRE PORTES

mention

Bureau d'architectes
d1-a designlab-architecture SA
Rue du Tunnel 7 | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs
Patrick Devanthéry | Inès Lamunière | Olivier Andréotti | Christophe Joud | Miriam Bleikolm | Clair Porte

Projet n° 7
2761013055133

Bureau d'architectes
Francis Soler Architecte
Rue du Cherche-Midi 27 | 75006 Paris | France

Collaborateurs
Francis Soler | Sylvia Bourgoin

Projet n° 54
popocatepetl

Bureau d'architectes
Fuehauf Henry & Viladoms GmbH
St. Johann Vorstadt 19 | 4056 Bâle | Suisse

Collaborateurs
Claudius Fruhauf | Guillaume Henry | Carlos Viladoms

Projet n° 63
c'est un plancher de scène, du bois...

Bureau d'architectes
Marchi architectes
Rue Ste-Croix de la Bretonnerie 20 | 75004 Paris | France

Collaborateurs
Nicola Marchi | Adélaïde Marchi | Federico Kraus | Marc Rihouey

puis, par ordre d'enregistrement :

Projet n° 1
opening night

Bureau d'architectes
Aeby & Perneger SA
Rue de Carouge 116 | 1205 Genève | Suisse

Collaborateurs
Patrick Aeby | Jan Perneger

Projet n° 2
RIDEAUENVERRE

Bureau d'architectes
Karolyi Istvan Architecte
Füzfö utca 13 | 1145 Budapest | Hongrie

Collaborateur
Karolyi Istvan

Projet n° 3
LE FORUM

Bureau d'architectes
Flore Stuby et Stéphane Guberan
Grand-Rue 2 | 1268 Begnins | Suisse

Projet n° 5
VIRTUALITE

Bureau d'architectes
Christian Kennerknecht Architekt
Kaiser-Friedrich-Strasse 17a | 10585 Berlin | Allemagne

Collaborateur
Christian Kennerknecht

Projet n° 6
PASQUEBEAU

Bureau d'architectes
Croubalian Delacoste Neerman Architectes
Rue du Beulet 4 | 1203 Genève | Suisse

Collaborateurs
Marcel Croubalian | Bernard Delacoste | Louis Neerman

Projet n° 10
JARDINCOURT

Bureau d'architectes
archmp moosbrugger pfandl zt gmbh
Am Kehlerpark 1 | 6850 Dornbirn | Autriche

Collaborateurs
Bertold Moosbrugger | Helmut Pfandl | Sükran Kurt | Martin Hämmerle

Projet n° 11
Pleatboxes

Bureau d'architectes
WHAD Winkler Hervé
Rue Boulle 7 | 75011 Paris | France

Collaborateurs
Julie Rosier | Hervé Winkler

Projet n° 12
UPKSCAM

Bureau d'architectes
Camilo Rebelo Arquitecto Unipessoal Lda.
Rua Arrabida 189 | 4150-110 Porto | Portugal

Projet n° 13
ANTIGONE

Bureau d'architectes
Agps.architecture Ltd
Zypressenstrasse 71 | 8004 Zürich | Suisse

Collaborateurs
Marc Angélil | Hanspeter Oester | Reto Pfenninger | Manuel Scholl | Julia Rubin | Rico Traxler | Tobias Biegger

Projet nº 14
0333678

Bureau d'architectes
Iodice Giuseppe | Iodice Francesco | Silvestre Marcello | Pezone Orsola
Via Sanfelice 52 | 81031 Aversa | Italie

Collaborateurs
Francesco Maisto | Giovanni Di Santo | Milena Fusco | Donatello Diana | Mario Cavagnuolo | Stefano Sembiante

Projet nº 15
PSRB1509-58

Bureau d'architectes
Lands Architectes Sagl
Piazza Besso 5 | 6900 Lugano | Suisse

Collaborateurs
Emanuele Saurwein | Andrea Silvagni | Ivan Sboarina | Valentina Guerrini | Matteo Pietrantonio

Projet nº 16
UN AUTRE REGARD

Bureau d'architectes
Mauro Turin Architectes
Rue Louis-Curtat 7 | 1005 Lausanne | Suisse

Collaborateurs
Mauro Turin | Alice Weilguni | Miguel Lange

Projet nº 17
DUB SIDE

Bureau d'architectes
JLCG Arquitectos, Lda
Calçada Marquês de Abrantes 48 - 2dto | 1200-719 Lisbonne | Portugal

Collaborateurs
Joao Luis Carrilho da Graça | Francisco Freire | Pedro Ricciardi | Federico Santos | Nuno Pinhi | Guilherme Carrilho da Graça | Nuno Gusmao

Projet n° 18
HMGK 222

Bureau d'architectes
FRPO Nolaster | Rodriguez Y Oriol Arquitectos SLP
Rue Francisco Silvela 77, 6ºD | 28028 Madrid | Espagne

Collaborateurs
Cornelius Schmitz | Pastora Cotero

Projet n° 19
ENTRE ACTES

Bureau d'architectes
Fabrice Jactard & Kheang Tan architectes
Boulevard du Temple 18 | 75011 Paris | France

Collaborateurs
Fabrice Jactard | Kheang Tan

Projet n° 20
traversez-svp

Bureau d'architectes
Studio Semerano
Via Cavazzana 5 | 35100 Padova | Italie

Collaborateurs
Stefano Antonello | Stefano Zanardi | Fabiano Sano | Paolo Trovato | Enrico Crobu | Alfonso Pezzi | Berardo Matalucci

Projet n° 21
montageS

Bureau d'architectes
Claden Andermatt Architectes
Boulevard des Promenades 10 | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs
I. Claden | K. Andermatten | F. Asani | H. Loichemol | P. Annen | Y. Bach | M. Sapin | M. Götz | F. Meyer

Projet n° 22
611TGC110

Bureau d'architectes
Ian Ritchie Architects Ltd.
111 Three Colt Street | E 14 8AZ Londres | Grande-Bretagne

Projet n° 23
PROSPERO

Bureau d'architectes
Studio Andrew Todd Ltd.
Quai des Grands Augustins 55 | 75006 Paris | France

Collaborateurs
Andrew Todd | Lisa Charron | Neill Woodger | Luca Dellatorre | Jolyon Smith | Ed Clark

Projet n° 24
OOIIOIIO

Bureau d'architectes
Riccardo Vannucci
Via Marianna Dionigi 43 | 00193 Roma | Italie

Projet n° 25
coup de théâtre

Bureau d'architectes
Graeme Mann & Patricia Capua Mann
Chemin de Monribeau 2 | 1005 Lausanne | Suisse

Collaborateurs
Cristina Gonzalo | Pedro d'Orey Marchand

Projet n° 26
... NUR SPIELEN !

Bureau d'architectes
Werner Francesco Architecte
Chemin du Pré-de-Lug 4 | 1258 Certoux | Suisse

Collaborateurs
Igor Francesco

Projet n° 27
BRILLANTES

Bureau d'architectes
Marazzi Architetti
Vicolo Del Carmine 3 | 43100 Parma | Italie

Collaborateurs
Davide Marazzi | Federico Pompignoli | Matteo Budel | Matteo Francesconi | Andrea Montironi | Simona Rossi | Stefano Soro

Projet n° 28
INTERFACE

Bureau d'architectes
NAT office Christian Gasparini Architetto
Vicolo Trivelli 6 | 42100 Reggio Emilia | Italie

Collaborateurs
Marta Sole | Cristina Martinelli

Projet n° 29
L3R1D34U

Bureau d'architectes
Jacques Ferrier Architectures
Rue Pascal 77 | 75013 Paris | France

Collaborateurs
Delphine Migeon | Ana Monteiro | Corentin Lespagnol

Projet n° 31
ATTILIUS

Bureau d'architectes
Lacroix Chessex
Rue des Mouettes 11 | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs
Hiéronyme Lacroix | Simon Chessex | Léonhard Kanapin | Yafiza Zorro

Projet n° 32
APOIDEA 401

Bureau d'architectes
AS Architecture Studio
Rue Lacuée 10 | 75012 Paris | France

Collaborateurs
Martin Robain | Rodo Tisnado | Jean-François Bonne | Alain Bretagnolle | René-Henri Arnaud | Laurent-Marc Fischer | Marc Lehmann | Roueïda Ayache | Gaspard Joly | Marica Piot | Mariano Efron | Amar Sabeh El Leil

Projet n° 33
1XVOLT7

Bureau d'architectes
Sàrl Fabre/Speller Architectes
Rue Jean-Rochon 5 | 63000 Clermont-Ferrand | France

Collaborateurs
Xavier Fabre | Vincent Speller | Stefan Knörnshild | Yulia Dorina | Jean-Hugues Manoury | Camille Portier | Antoine Fontaine

Projet n° 34
La Servante

Bureau d'architectes
Sophie Marée Architecture
Rue Voltaire 24 | 1201 Genève | Suisse

Collaborateurs
Valentine Bärg

Projet n° 35
EROSION

Bureau d'architectes
Christoph Schmid
Costa Brava 45, 2ºD | 28034 Madrid | Espagne

Collaborateurs
Jesus Garcia | Majda Lamarty

Projet n° 36
BEE... OR NOT

Bureau d'architectes
Mentha & Rosset Architectes SA
Avenue Sainte-Clotilde 13
Case postale | 1211 Genève 8 | Suisse

Collaborateurs
Eric De Meo | Stéphane Bussard

Projet n° 37
THEATREVERT

Bureau d'architectes
Jesus Sanz Castro
Can Brondo 7-3º | 07001 Palma de Mallorca | Iles Balears | Espagne

Projet n° 38
294578994

Bureau d'architectes
Querkraft architekten zt gmbh
Mariahilferstrasse 51 | 1060 Wien | Autriche

Collaborateurs
Jakob Dunkl | Gerd Erhartt | Peter Sapp | Mathis Osterhage | Birthe Habdank

Projet n° 39
RROSE SELAVY

Bureau d'architectes
PARK Architekten AG
Feldstrasse 133 | 8004 Zürich | Suisse

Collaborateurs
Peter Althaus | Jan Kinsbergen | Markus Lüscher | Augusta Meyer

Projet n° 40
BALLET MECANIQUE

Bureau d'architectes
Dürig AG
Feldstrasse 133 | 8004 Zürich | Suisse

Collaborateurs
Jean-Pierre Dürig | Verena Nelles | Simon Kempf

Projet n° 41
GNC260109

Bureau d'architectes
Blond & Roux Architectes
Rue des Petites-Ecuries 56 | 75010 Paris | France

Collaborateurs
Marie Agnès Blond | Stéphane Roux | Lucien Pérochon | Jean Frizzi |
Monique Rousselot | Laïla Moqni | James Bolton | Jens Arnold

Projet n° 42
SA1441AS

Bureau d'architectes
S. Area Alain Sarfati
Rue Maurice Ripoche 43 | 75014 Paris | France

Collaborateurs
Alain Sarfati | Cristiana Milea | Ovidiù Milea

Projet n° 43
MICROMEGAS

Bureau d'architectes
Guillermo Garcia Gomez Architecte
Rue Cler 14 | 75007 Paris | France

Projet n° 44
FABRICA

Bureau d'architectes
Nicolò Privileggio et Marialessandra Secchi
Via L. Papi 10 | 20135 Milano | Italie

Projet n° 45
NCG2104

Bureau d'architectes
Andrea Perego | Francesco De Felice | Fabrizio Lampis
Via Fornace 19 | 20040 Carnate | Italie
Via Degli Imbriani 25 | 20158 Milano | Italie
Loc. Sa Gruxi De Is Bias | 09039 Villacidro | Italie

Projet n° 46
5652878

Bureau d'architectes
Sàrl Brossy & Associés
Rue de Meaux 60 | 75019 Paris | France

Collaborateurs
Vincent Brossy | Régis Salomé | Yvan Icart | Hermine Artigny

Projet n° 47
PAPILLON

Bureau d'architectes
Manuelle Gautrand Architecture
Boulevard de la Bastille 36 | 75012 Paris | France

Collaborateurs
Manuelle Gautrand | Cuong Nguyen | Simon Dauwe

Projet n° 48
F19011974Q

Bureau d'architectes
Fiszer Atelier 41
Rue de Jarente 4 | 75004 Paris | France

Collaborateurs
Stanislas Fiszer | Grazina Janiak | Sébastien Bory | Piotr | Julia Coquelle

Projet n° 49
AMPBHTDEM

Bureau d'architectes
Archidev
Rue du Dr. Gosselin 6 | 94230 Cachan | France

Collaborateurs
Blandine Roche | Patrick Fagnoni

Projet n° 50
625240209

Bureau d'architectes
Maurizio Targa
Via Padova 5 | 20127 Milano | Italie

Projet n° 52
malaparte

Bureau d'architectes
Ro.ma. roeoesli & maeder gmbh
Bundesstrasse 9 | 6003 Lucerne | Suisse

Collaborateurs
Philipp Röösli | Christian Maeder | Jsabelle Weibel | Joseline Sierro

Projet n° 53
FRACTALE

Bureau d'architectes
KARV architecture & design LLC
33 Flatbush avenue | NY 11217 | USA

Collaborateurs
Aurel von Richthofen

Projet n° 55
HAPPYCULTURE (a)

Bureau d'architectes
Agence d'architectures Nicolas C. Guillot
Rue Louis Thévenet 17 | 69004 Lyon | France

Projet n° 56
PARADIS

Bureau d'architectes
Thibault Wirz Architecte
Avenue du Lapin Blanc 22 | 13008 Marseille | France

Projet n° 57
COM3DI3

Bureau d'architectes
Marc Ruetschi SA
Avenue du Rond-Point 6 | 1006 Lausanne | Suisse

Collaborateurs
M. Ruetschi | F. Schmid

Projet n° 58
PROJECTIONS

Bureau d'architectes
ASS – Architectes associés SA
Avenue du Lignon 40 | Case postale 117 | 1219 Le Lignon | Suisse

Collaborateurs
Felix Stämpfli | Carlo Zumbino | Donato Pinto | Ruben Semadeni | Dimitri Beghin

Projet n° 59
GODOT2.0

Bureau d'architectes
Sibylle Kössler & Sara Formery Architectes
Rue du Clos-de-Bulle 8 | 1004 Lausanne | Suisse

Collaborateurs
Sibylle Kössler | Sara Formery

Projet n° 60
7825632229

Bureau d'architectes
Empeyta & Alberi Architectes
Chemin Frank-Thomas 26ter | 1208 Genève | Suisse

Collaborateurs
Christophe Empeyta | Corrado Alberi | Marta Paternain

Projet n° 61
transmission

Bureau d'architectes
ptarchitekten & Miriam Jörn
Auf dem Grethel 28 | 30457 Hannover | Allemagne
Kanzleistrasse 119 | 8004 Zurich | Suisse

Collaborateurs
Tobias Jörn | Philipp Eichstädt

Projet n° 62
Hippocastanum

Bureau d'architectes
B29-Thomas Bregman
Rue du Pré-Jérôme 12 | 1205 Genève | Suisse

Collaborateurs
Thomas Bregman | Wynd Vanderwoulde | Germain Brisson | Anne Chantal Ruffer

Projet n° 64
SUISSE1207

Bureau d'architectes
BaksvanWengerden Architecten
Tolstraat 129 A2.16 | 1074 VJ Amsterdam | Pays-Bas

Collaborateurs
G. R. Baks | J. M. C. van Wengerden | A. Mandeville | R. N. H. Versteeg

Projet n° 65
sotie

Bureau d'architectes
Jean-Marie Bondallaz Architecte
Rue Alexandre-Gavard 16 | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs
Hanh Nguyen | Jacques Guglielmetti | Frédéric Jorg

Projet n° 66
ARLEQUIN

Bureau d'architectes
MPH Architectes
Rue Pré-du-Marché 44 | 1004 Lausanne | Suisse

Collaborateurs
Olaf Hunger | Nicolas Monnerat | Franck Petitpierre | Julia Ruisinger | Daphnis Lalot

Projet n° 67
NCG 2020

Bureau d'architectes
Atelier d'architectes
Athanase Spitsas & Dominique Zanghi
Rue Muzy 10 | 1205 Genève | Suisse

Collaborateurs
Maud Dreyfuss Prod'Hom | Paola di Romano

Projet n° 68
lever de rideau

Bureau d'architectes
Atelier Oï SA
Moïtel | Route de Berne 31 | 2520 La Neuveville | Suisse

Collaborateurs
Aurel Aebi | Armand Louis | Patrick Reymond | Dominique Racine | Daniel Gonzalez | Olivier Hallet | Marius Andrey | Arno Poroli

Projet n° 69
PANTALEON

Bureau d'architectes
Schmid Schärer Architekten GmbH
Hardstrasse 81 | 8004 Zürich | Suisse

Collaborateurs
Patrick Schmid | Roger Schärer | Vladimir Vlajnic

Projet n° 70
happyculture (b)

Bureau d'architectes
association temporaire de bureaux
Andrea Calanchini & Véronique Favre
Rue de Montbrillant 28 | 1201 Genève | Suisse

Collaborateurs
Nuria Greub | Paolo Calanchini | Mingbo Wang

Projet n° 73
BC3GKL2MS

Bureau d'architectes
Atelier d'architecture Chatillon
Rue de Versoix 25 | 01210 Ferney-Voltaire | France

Collaborateurs
François Chatillon | Noël Luzzi | Evelyne Sanselone | Eric Gauthier | Sébastien Budor | Géraldine Glas | Aline Guerre-Genton | Rita Kordzadze | Pierre Mariette

Projet n° 74
Charlotte et Véronique, ou Tous les garçons s'appellent Patrick

Bureau d'architectes
Burckhardt Partner SA
Rue du Port-Franc 17 | Case postale 5491 | 1002 Lausanne | Suisse

Collaborateurs
Nicolas Vaucher | Chau To Boi | Nuno Byrne | Leticia Hirikuchi

Projet n° 75
box-it

Bureau d'architectes
Meier + Associés Architectes SA
Rue du Môle 38bis | 1201 Genève | Suisse

Collaborateurs
Rafael Eloi | Patrick Flum | Linda Serra | Amalia Jimenez

Projet n° 77
montera

Bureau d'architectes
UNDEND Architektur AG
Schöntalstrasse 21 | 8004 Zürich | Suisse

Collaborateurs
Raffael Baur | Dieter Vischer | Dieter Dietz | Christian Meili | Urs Egg | Eleanor Lee

Projet n° 78
magellan

Bureau d'architectes
Alberto Sanchez Corral-Arquitecto
Calle Violìin, 22, bloque 1, 3ºC | 29620 Torremolinos | Espagne

Projet n° 79
AMLJKCSGN

Bureau d'architectes
Local Architecture
Côte de Montbenon 30 | Case postale | 1002 Lausanne | Suisse

Collaborateurs
Kristina Hellhake | Julien Graves | Sylvain Morvant | Guillaume Trubert | Cecilia Terrone | Nicolas Palchine | Damien Chang | Manuel Bieler | Antoine Robert-Grandpierre | Laurent Saurer

Projet n° 80
ARLETTY

Bureau d'architectes
Atelier d'architecture 3BM3 SA
Bénédicte Montant & Carmelo Stendardo
Rue des Maraîchers 8 | 1205 Genève | Suisse

Collaborateurs
Maria Teresa Federico

PROJETS 2ème DEGRÉ

1er RANG | 1er PRIX

Projet n° 30
SKYLINE

Bureau d'architectes
Gravier Martin Camara Architectes
Rue Abbé Carton 40 | 75014 Paris | France

Collaborateurs
Laurent Gravier | Sara Martin Camara | Lisa Gramond | Sara dell'Osa

Scénographe
Changement à vue
Villa Brune 2bis | 75014 Paris | France

Collaborateurs
Michel Fayet

Commentaire du jury

Le projet s'insère dans le site avec une volumétrie différenciée très judicieuse dans ce contexte urbain du quartier des Eaux-Vives. Les échappées visuelles que cette volumétrie instaure contribuent à générer des relations spatiales de qualité avec le tissu bâti existant et futur. Ce jeu d'alternance dans les volumes participe très subtilement à donner du caractère à l'implantation du projet dans ce lieu. Il s'en dégage une image d'un bâtiment public contemporain, mais non monumental.

L'implantation du bâtiment et son concept d'organisation expriment la volonté claire de développer, avec l'esplanade, un espace public de qualité, une relation conviviale et fusionnelle dédiée à la ville et au théâtre, tant pour les utilisateurs que pour les promeneurs. Le théâtre est conçu comme un espace appropriable faisant corps avec l'espace public de l'esplanade. La mise à disposition d'un espace de transition, proposé comme une continuité de l'espace public dans le théâtre, accentue ce sentiment de communion entre l'institution théâtrale et la ville. Les activités qu'il abrite, restaurant-bar, foyer librairie, billetterie, expositions…, lui confèrent une vie propre, animée comme un lieu d'échange. Cet espace, en relation permanente avec l'esplanade, augmente davantage son attractivité et son intérêt, en faisant participer le public comme spectateur des activités du théâtre.

La transparence visuelle mise en place dans ce projet, privilégie le spectacle sur cette ruche qui crée et œuvre pour la préparation des décors et des costumes, et crée des conditions très confortables de lumière naturelle pour les espaces de travail des permanents. Cette volonté d'introduire dans le concept du projet cet aspect didactique pour la population met en valeur l'ouverture souhaitée par les utilisateurs de cette institution. Montrer l'usine, le chantier quotidien, la machine à créer les spectacles est un élément qui a beaucoup séduit le jury et qui confère à ce lieu une magie complémentaire.

Le traitement des façades participe à la mise en valeur du concept du projet, de son organisation et de sa lisibilité dans la ville. Le métal, comme ruban déployé sur les toitures et les façades latérales, met en scène les deux grandes façades vitrées. L'une faisant corps avec l'esplanade est dédiée à la communication avec la ville, à l'identification du théâtre. L'autre, parfaitement parallèle sur l'arrière, assure la transparence et les perspectives visuelles vers le quartier résidentiel existant. L'accès aux salles de spectacle depuis le hall principal situé au niveau de l'esplanade et la transparence qu'il génère ont été très convaincants.

Sur le plan scénographique, le projet offre des qualités très appréciables. L'organisation proposée est en parfaite adéquation avec l'image que véhicule ce projet.Le jury a émis quelques réserves sur les liaisons et la circulation intérieure dans la partie administrative qui doivent être améliorées.

Le projet répond avec des propositions bien argumentées aux exigences du développement durable et énergétique. Le concept du projet permet une approche structurelle sans difficultés majeures. L'analyse des paramètres économiques situe ce projet dans la catégorie moyenne des évaluations. Le concept urbanistique et architectural de qualité proposé avec ce projet, participe à conforter cette analyse et à la rendre perfectible.

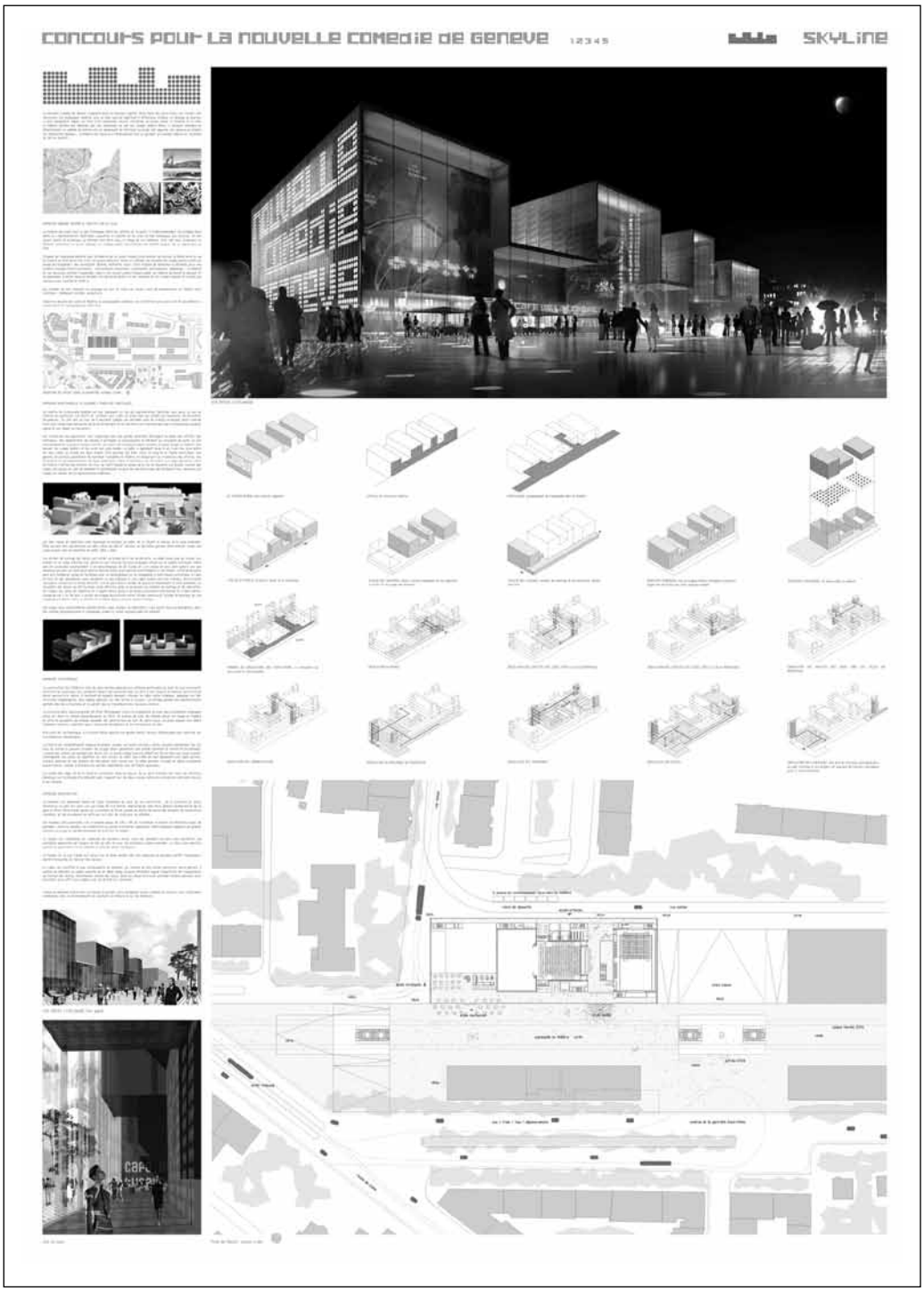
CONCOURS POUR LA NOUVELLE COMEDIE DE GENEVE 1 2 3 4 5
SKYLINE

CONCOURS POUR LA NOUVELLE COMEDIE DE GENEVE
SKYLINE

CONCOURS POUR LA NOUVELLE COMEDIE DE GENEVE
SKYLINE

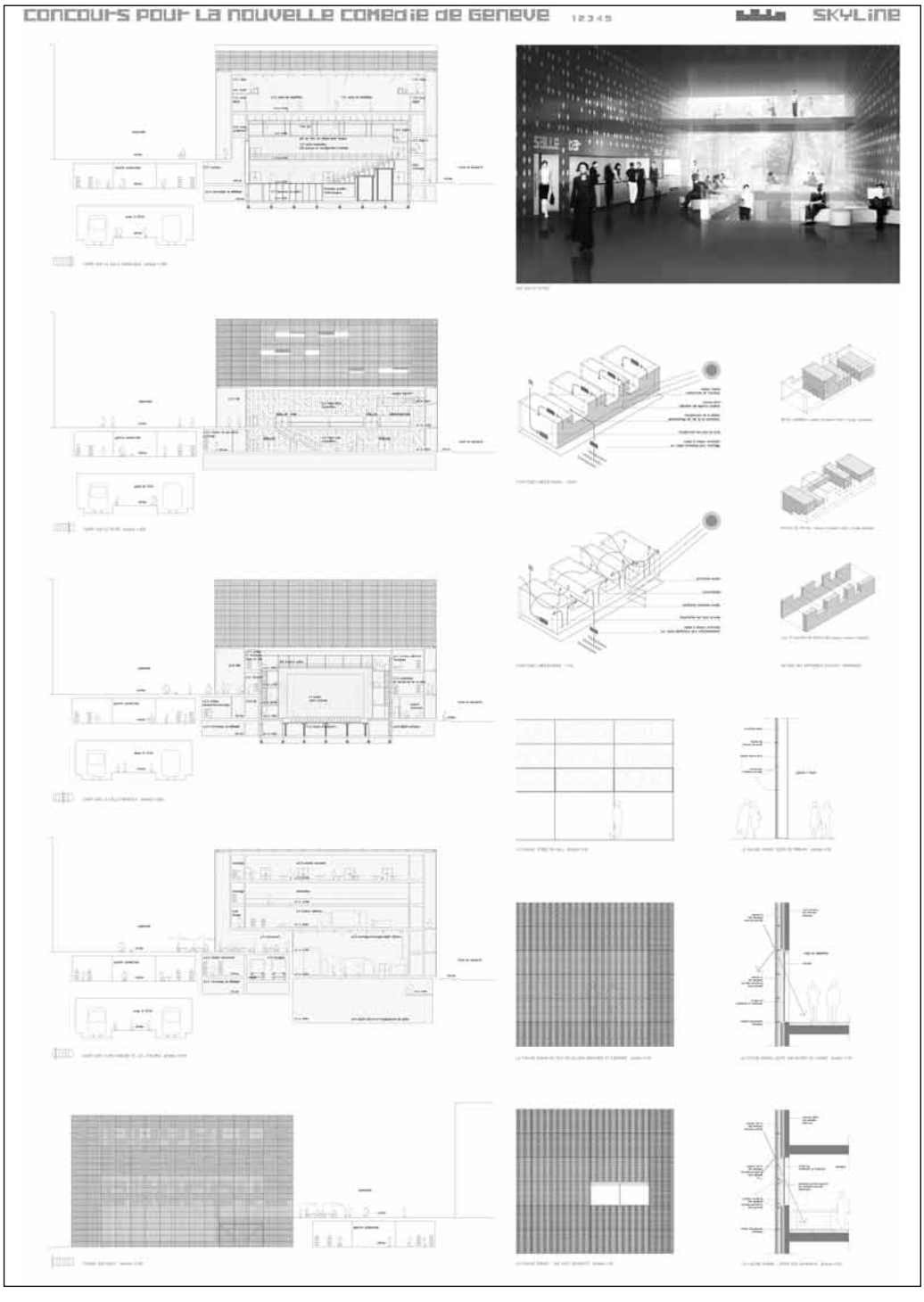
CONCOURS POUR LA NOUVELLE COMEDIE DE GENEVE
SKYLINE

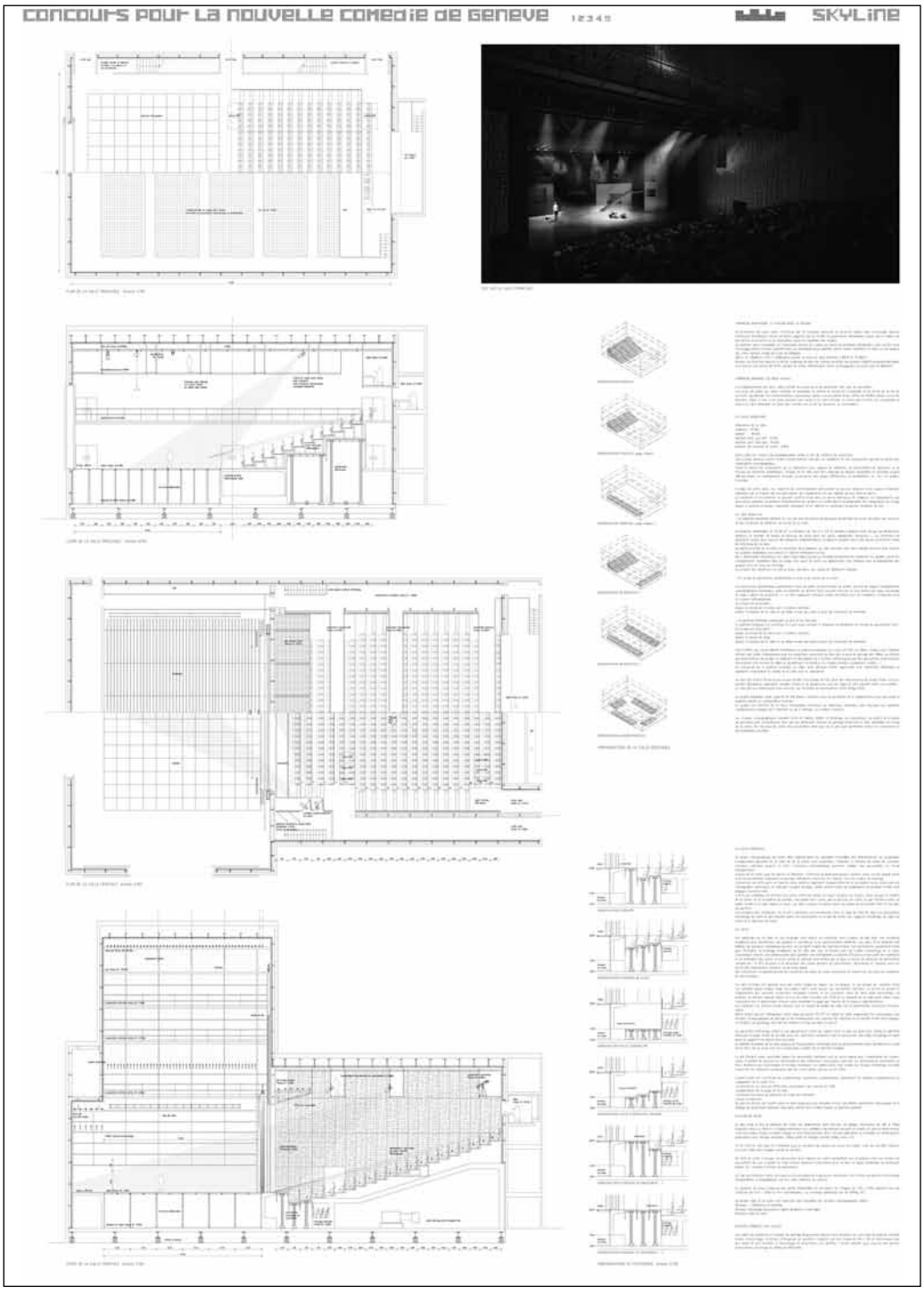
CONCOURS POUR LA NOUVELLE COMEDIE DE GENEVE
SKYLINE

2ème RANG | 2ème PRIX

Projet n° 4

113LC70

Bureau d'architectes

Busato Maxime Architecture

En Chaplerue 15 | 57000 Metz | France

Scénographe

Kanju

Bd Marcel Parraud 68 | 13760 Saint Cannat | France

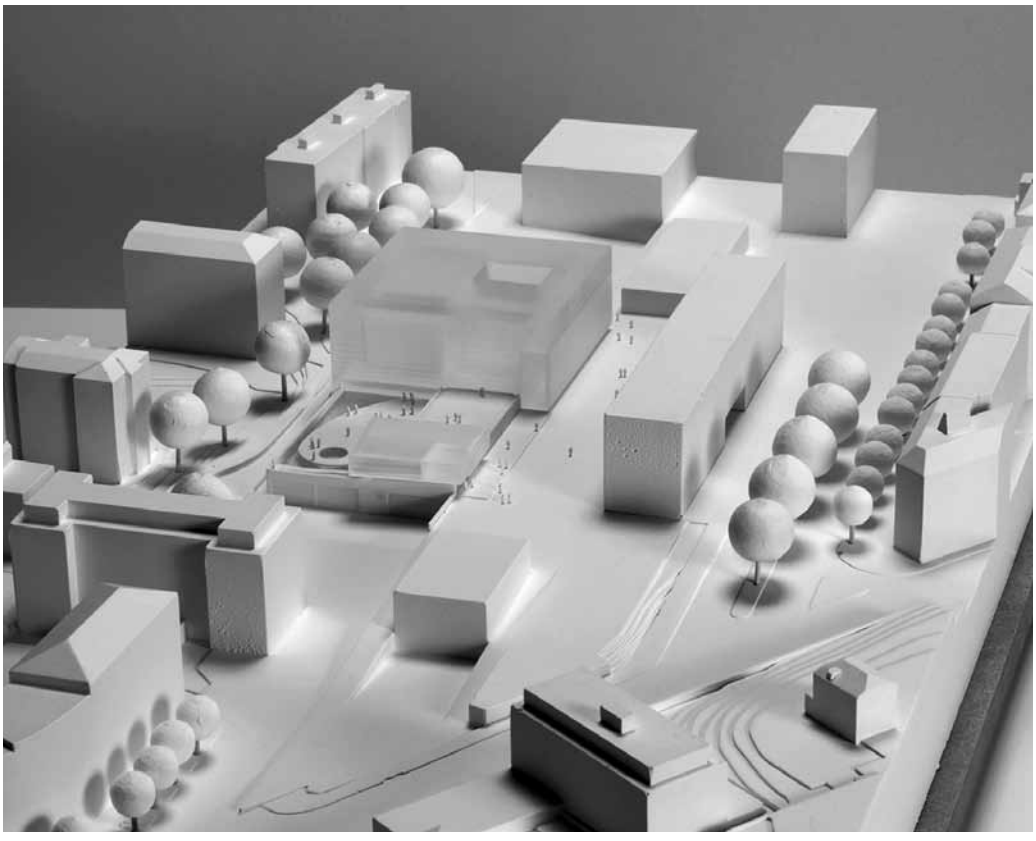

Commentaire du jury

Le projet, avec la volumétrie proposée, se positionne dans le site avec beaucoup de pertinence. Cette stratégie d'implantation avec des volumes différenciés contribue à créer un bon rapport avec le quartier existant et les bâtiments futurs. Cette insertion favorise l'impression pour l'esplanade d'un espace public généreux.

La masse compacte qui émerge dans la ville permet une bonne lisibilité de l'identité du théâtre. Le jury a beaucoup apprécié les perspectives et les dégagements visuels qu'offre cette implantation dans le site. Le restaurant tel qu'il a été positionné contribue à mettre en valeur ce jeu d'équilibre des volumes que propose ce projet. La matérialité proposée pour les façades constitue un signe architectural fort dans la ville.

L'accès au théâtre est mis en scène comme un parcours. Depuis l'esplanade, on sent la présence du théâtre avec ses volumes fortement matérialisés dans la ville. Le public est dirigé vers un passage couvert situé sous le restaurant et, en le franchissant, il découvre un parvis de théâtre très intimiste jouant le rôle d'une place traitée comme un espace public privé. De cet espace, on accède au foyer du théâtre, à la billetterie, librairie et au restaurant qui surplombe cette place.

Le jury, s'il a apprécié la cohérence du concept du projet, regrette que la mise en valeur de ce parcours renforce l'image d'un théâtre élitiste, très présent dans la ville avec son image mais dont les activités quotidiennes sont peu appropriables et peu perceptibles par la population. Ce manque de communication conviviale et d'ouverture vers l'extérieur est regretté.

L'organisation et le fonctionnement du théâtre sont de qualité. Le jury a émis quelques critiques sur la gestion des flux et des parcours intérieurs. L'intervention très importante sur le site pour l'accès livraison n'a pas convaincu le jury par l'ampleur de son intervention. La qualité et l'élaboration des propositions, de la composition des façades et l'attention portée à une conception structurelle simple et rationnelle ont été très appréciées par le jury.

Sur le plan énergétique et du développement durable, le projet propose des innovations convaincantes. L'analyse des paramètres économiques situe ce projet de qualité dans la catégorie haute des évaluations. Les détails élaborés très performants contribuent à conforter cette analyse.

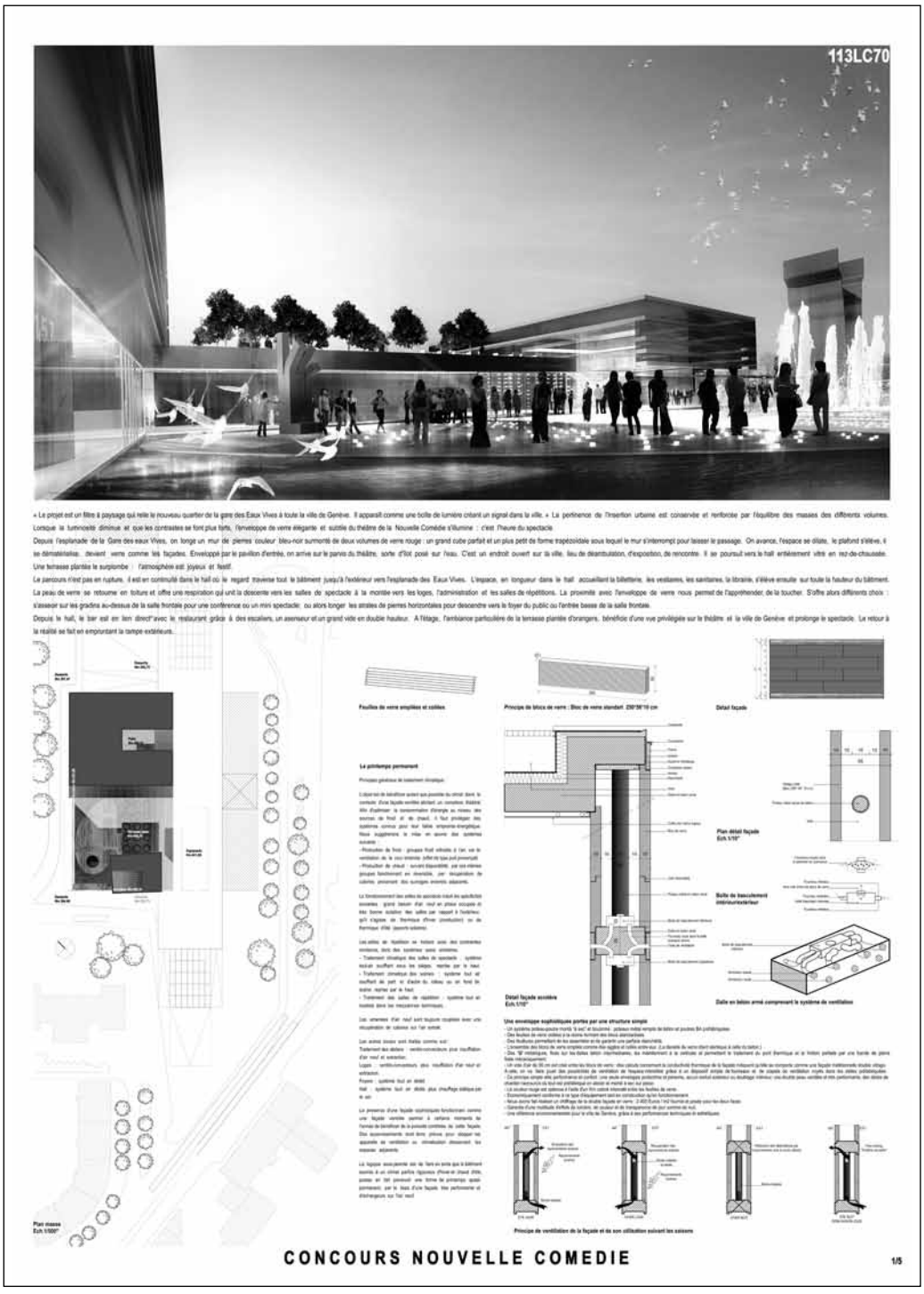
113LC70
« Le projet est un filtre à paysage qui relie le nouveau quartier de la gare des Eaux Vives à toute la ville de Genève. Il apparaît comme une boîte de lumière créant un signal dans la ville. » La pertinence de l'insertion urbaine est conservée et renforcée par l'équilibre des masses des différents volumes.
Lorsque la luminosité diminue et que les contrastes se font plus forts, l'enveloppe de verre élégante et subtile du théâtre de la Nouvelle Comédie s'illumine : c'est l'heure du spectacle.
Depuis l'esplanade de la Gare des eaux Vives, on longe un mur de pierres couleur bleu-noir surmonté de deux volumes de verre rouge : un grand cube parfait et un plus petit de forme trapézoïdale sous lequel le mur s'interrompt pour laisser le passage. On avance, l'espace se dilate, le plafond s'élève, il se dématérialise, devient verre comme les façades. Enveloppé par le pavillon d'entrée, on arrive sur le parvis du théâtre, sorte d'îlot posé sur l'eau. C'est un endroit ouvert sur la ville, lieu de déambulation, d'exposition, de rencontre. Il se poursuit vers le hall entièrement vitré en rez-de-chaussée.
Une terrasse plantée le surplombe : l'atmosphère est joyeuse et festif.
Le parcours n'est pas en rupture, il est en continuité dans le hall où le regard traverse tout le bâtiment jusqu'à l'extérieur vers l'esplanade des Eaux Vives. L'espace, en longueur dans le hall accueillant la billetterie, les vestiaires, les sanitaires, la librairie, s'élève ensuite sur toute la hauteur du bâtiment.
La peau de verre se retourne en toiture et offre une respiration qui unit la descente vers les salles de spectacle à la montée vers les loges, l'administration et les salles de répétitions. La proximité avec l'enveloppe de verre nous permet de l'appréhender, de la toucher. S'offre alors différents choix : s'asseoir sur les gradins au-dessus de la salle frontale pour une conférence ou un mini spectacle; ou alors longer les strates de pierres horizontales pour descendre vers le foyer du public ou l'entrée basse de la salle frontale.
Depuis le hall, le bar est en lien direct avec le restaurant grâce à des escaliers, un ascenseur et un grand vide en double hauteur. A l'étage, l'ambiance particulière de la terrasse plantée d'orangers, bénéficie d'une vue privilégiée sur le théâtre et la ville de Genève et prolonge le spectacle. Le retour à la réalité se fait en empruntant la rampe extérieure.
Plan masse
Feuilles de verre amplifiées et collées
Principe de blocs de verre : Bloc de verre standart 230*39*10 cm
Détail façade
Le printemps permanent
Plan détail façade
Boîte de basculement intérieur/extérieur
Détail façade accrière
Dalle en béton armé comprenant le système de ventilation
Une enveloppe sophistiquée portée par une structure simple
Principe de ventilation de la façade et de son utilisation suivant les saisons
CONCOURS NOUVELLE COMEDIE
1/5

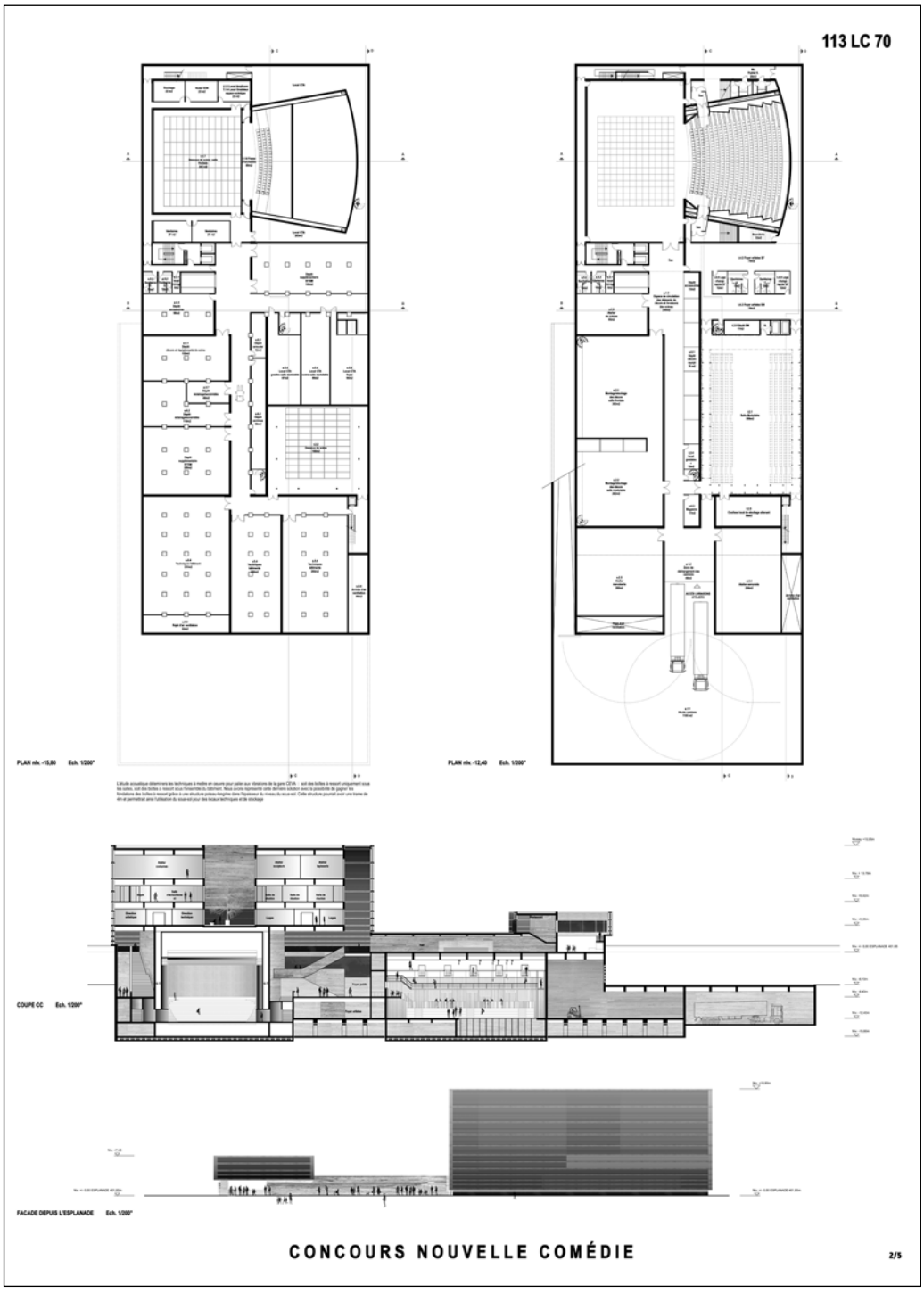
113 LC 70
PLAN niv. -15,80 Ech. 1/200°
PLAN niv. -12,40 Ech. 1/200°
COUPE CC Ech. 1/200°
FACADE DEPUIS L'ESPLANADE Ech. 1/200°
CONCOURS NOUVELLE COMÉDIE
2/5

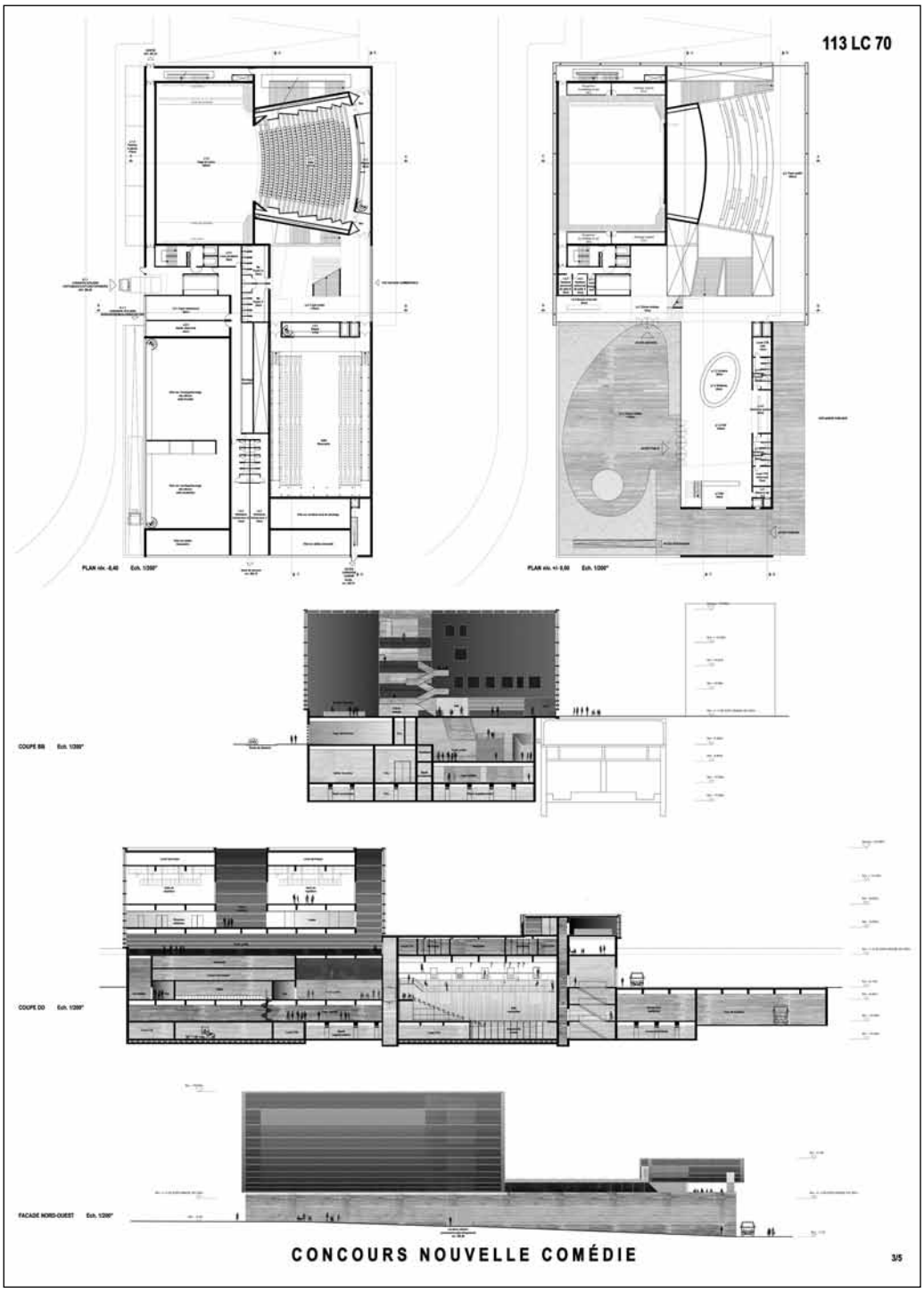
113 LC 70
CONCOURS NOUVELLE COMÉDIE
3/5

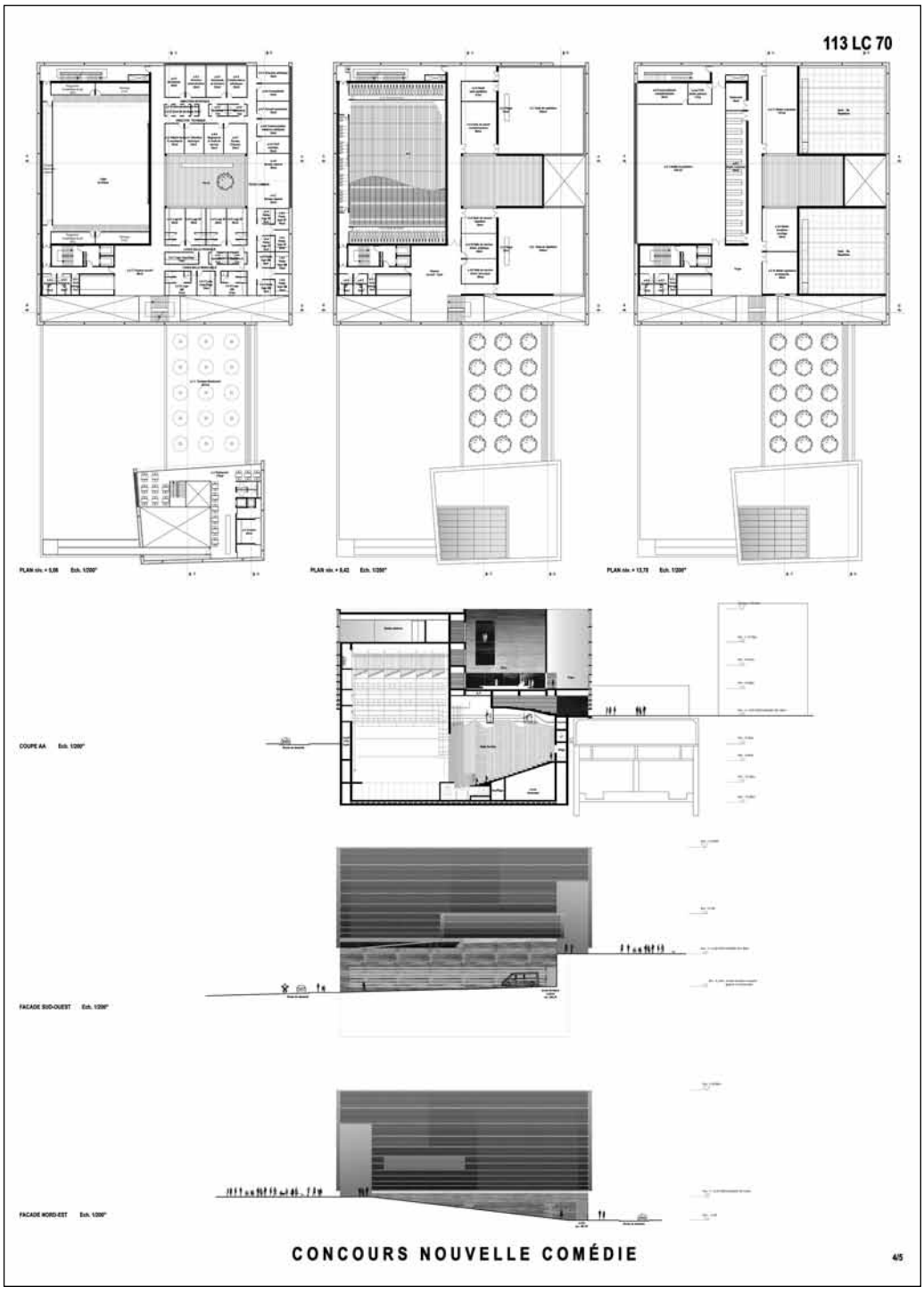
113 LC 70
CONCOURS NOUVELLE COMÉDIE
4/5

La Nouvelle Comédie de Genève doit être un grand lieu de production. Les circulations techniques, bien que contraintes par les données du site, privilégient les relations entre plateaux et ateliers. Les locaux dédiés aux artistes, loges et salles de répétition, sont intimement mêlés à la vie du théâtre. Tous les ateliers (peinture, couture en étage mais également menuiserie, serrurerie et salles de montage au sous-sol) bénéficient de la lumière du jour. Des mesures acoustiques in situ permettront de connaître l'ampleur de la gêne occasionnée par le circulation des trains et de dégager les mesures les plus adaptées aux problèmes posés (profondeur des fondations, épaisseur des voiles et dalles, pose des dalles sur plots acoustiques mis sur ressorts, partielle ou totale du bâtiment ...).
Nous proposons un outil de production, qui se veut d'abord efficace et convivial mais également rapide à mettre en œuvre et réactif.

113LC70

La salle frontale est un outil classique mais largement équipé. Le plateau offre de grands dégagements latéraux sous passerelles, les motorisations du cintre sont situées à proximité du gril dans des locaux acoustiquement traités. Tous les niveaux de passerelles et dessous de scène sont distribués par des escaliers extérieurs à la cage de scène et restent chargé. Les parois de la salle sont auxiliaires par module et des passerelles latérales y permettent l'équipement de matériels techniques. La forme de la salle et l'utilisation de sa volumétrie sont conçues pour favoriser une distribution homogène du son et une bonne intelligibilité de la parole.

La salle modulable est équipée d'un ensemble de poteaux à crémaillère permettant d'adapter des passerelles périphériques et un ensemble de mobilier scénographique. Le gril est supporté par 5 poutres tridimensionnelles formant des passerelles de service. Ce dispositif offre le double avantage de pouvoir mettre en œuvre très rapidement des éclairages et de permettre, grâce à l'absence de suspentes, de positionner en tous points de la salle des poutres roulantes contenant des porteuses motorisées. Des moteurs ponctuels complètent le dispositif. Une optimisation de la géométrie et du traitement des surfaces de la salle permet de s'affranchir des principaux défauts acoustiques tels les échos flottants et la distribution irrégulière de modes propres dans les basses fréquences. Une variabilité acoustique est obtenue par un système de rideaux sur la périphérie de la salle.

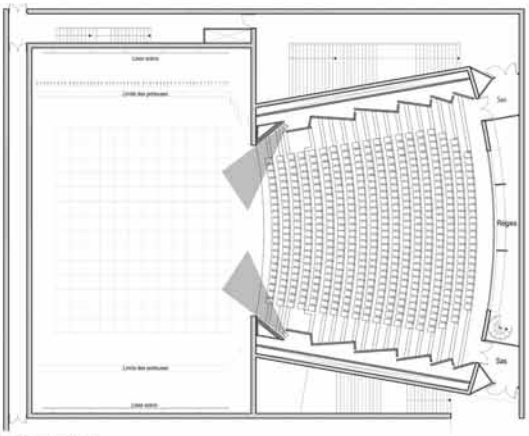

Plan de la salle frontale 505 places
Ech. 1/100e

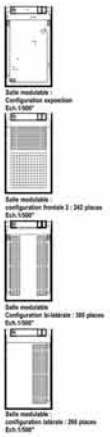

Salle modulable : Configuration exposition
Ech. 1/500e

Salle modulable configuration frontale 3 : 342 places
Ech. 1/500e

Salle modulable Configuration bi-latérale : 300 places
Ech. 1/500e

Salle modulable configuration latérale : 266 places
Ech. 1/500e

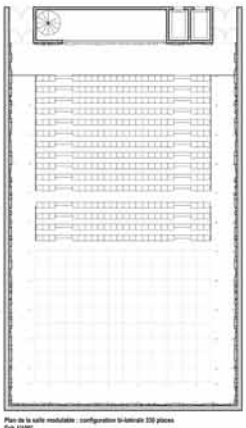

Plan de la salle modulable : configuration bi-latérale 330 places
Ech. 1/100e

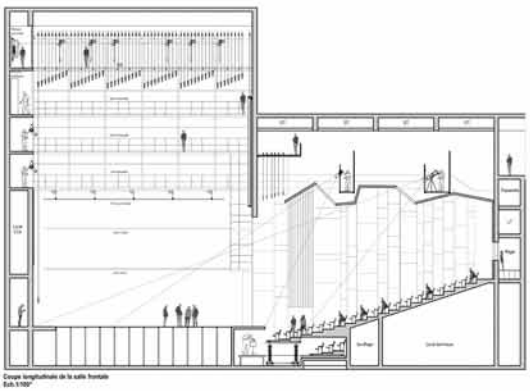

Coupe longitudinale de la salle frontale
Ech. 1/100e

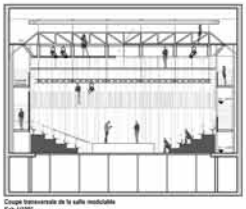

Coupe transversale de la salle modulable
Ech. 1/100e

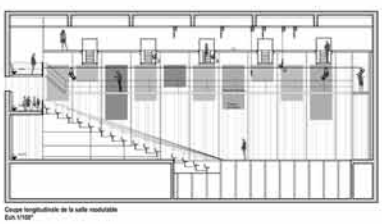

Coupe longitudinale de la salle modulable
Ech. 1/100e

CONCOURS NOUVELLE COMEDIE

5/5

3ème RANG | 3ème PRIX

Projet n° 71
NVLCDGNV

Bureau d'architectes
Ateliers Jean Nouvel
Cité Angoulême 10 | 75011 Paris | France

Collaborateurs
Jean Nouvel | Michel Pélissié

Scénographe
dUCKS scéno
Rue du Dr Fleury Pierre Papillon 1 | 69100 Villeurbanne | France

Collaborateurs
Adelino De Sousa | Michel Cova

Commentaire du jury

Le projet se pose comme un grand volume unitaire faisant face à l'esplanade publique. Son implantation est judicieuse et permet une bonne définition de l'espace public en prenant en compte les émergences du CEVA. La relation aux bâtiments futurs est clairement définie. Ainsi disposé, le bâtiment participe intelligemment à la définition et à la qualification spatiale de l'esplanade publique. Les flux piétons sont bien gérés et l'aménagement global proposé est cohérent.

Les façades, en polycarbonate translucide, présentent un traitement unitaire sur les quatre faces du bâtiment. Elles lui confèrent une identité clairement reconnaissable en adéquation avec l'image d'un théâtre comme institution publique. La construction intègre un système d'affichage dynamique permettant de faire évoluer l'image du bâtiment au gré des manifestations présentées. L'ensemble évoque élégamment la magie du spectacle.

Cependant la volonté d'englober tous les volumes et les espaces extérieurs du bâtiment par ces panneaux en polycarbonate induit une lecture très imposante de la volumétrie. Les espaces vides englobés sont disproportionnés et la relation aux bâtiments de logement avoisinant est difficile. La façade donnant sur la rue de desserte devient trop imposante.

Le hall public ainsi que le restaurant, disposés en relation directe avec l'esplanade, permettent une bonne relation entre le théâtre et la ville. L'ensemble est aisément appropriable et donne un caractère convivial au lieu. Le projet est clairement articulé autour d'un espace central majeur. La transparence depuis l'entrée au travers de cet espace jusqu'à la terrasse supérieure est appréciable.

La coupe transversale est de grande qualité et offre une bonne richesse spatiale. Elle permet d'intéressantes relations, physiques et visuelles, entre le monde du travail du théâtre et les espaces dédiés aux spectateurs. La relation fonctionnelle entre les trois espaces principaux – salle frontale, foyer, salle modulaire – est convaincante. L'aménagement des espaces de représentation est de qualité et, au même titre que l'image du bâtiment, le caractère proposé pour les salles et les espaces publics correspond bien au monde du spectacle et du théâtre.

Le jury regrette que l'organisation du programme présente des difficultés pour les utilisateurs et ne répond pas à certains points du cahier des charges. L'aménagement de l'administration du théâtre en espace collectif au centre du plan est inadéquat. Les ateliers placés en sous-sol sans lumière naturelle n'offrent pas des conditions de travail acceptables. Pourtant, ces espaces sont des lieux importants accueillant un grand nombre de personnes participant pleinement à la création des spectacles.

Des propositions argumentées ont été formulées pour répondre aux critères de développement durable. L'analyse des paramètres économiques situe ce projet dans la partie basse des évaluations. Le concept architectural proposé participe à conforter cette analyse.

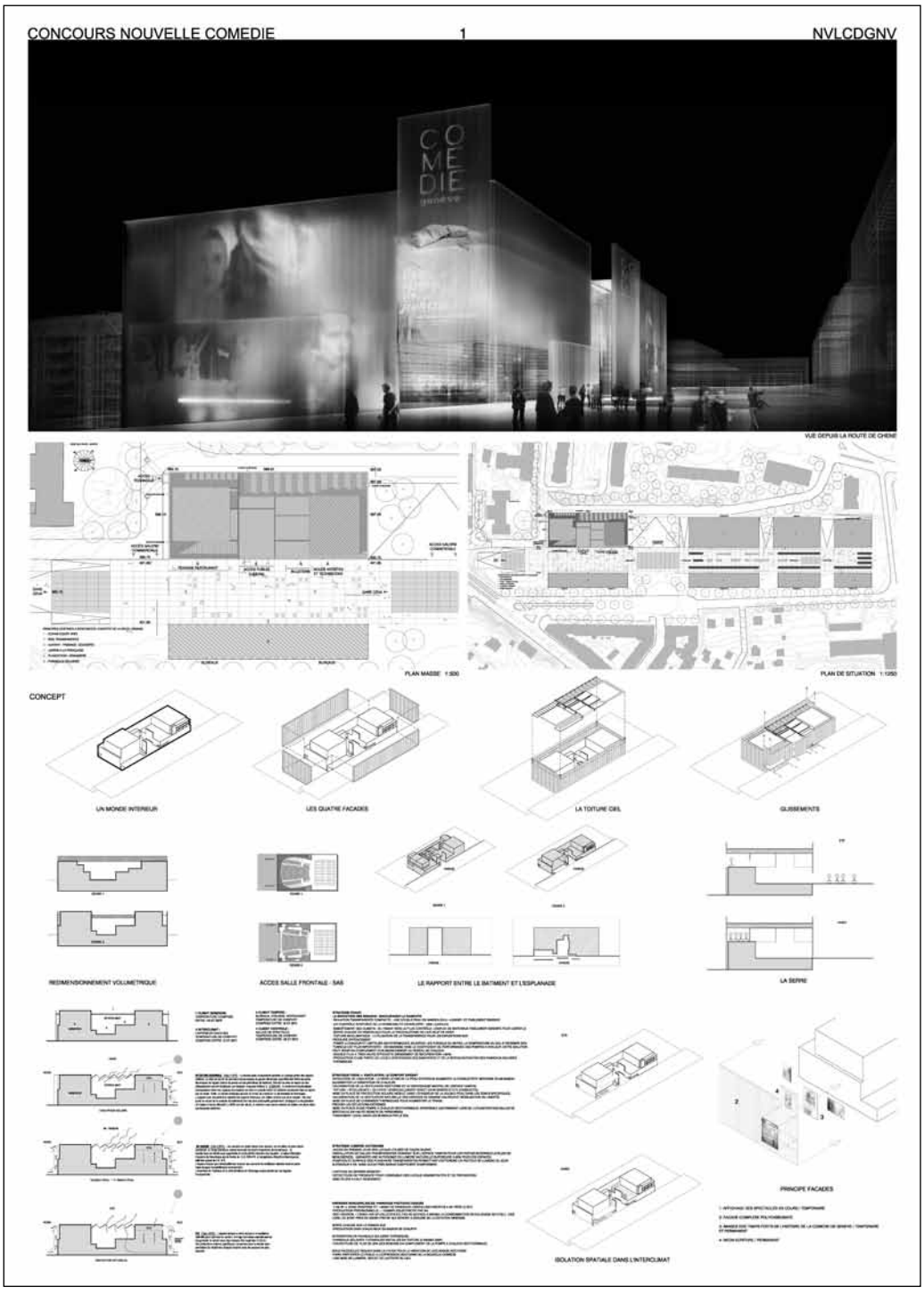
CONCOURS NOUVELLE COMEDIE
1
NVLCDGNV
COMEDIE
genève
VUE DEPUIS LA ROUTE DE CHENE
PLAN MASSE 1:500
PLAN DE SITUATION 1:1250
CONCEPT
UN MONDE INTERIEUR
LES QUATRE FACADES
LA TOITURE OBLIQUE
GLISSEMENTS
REDIMENSIONNEMENT VOLUMETRIQUE
ACCES SALLE FRONTALE - SAS
LE RAPPORT ENTRE LE BATIMENT ET L'ESPLANADE
LA SERRE
PRINCIPE FACADES
ISOLATION SPATIALE DANS L'INTERCLIMAT

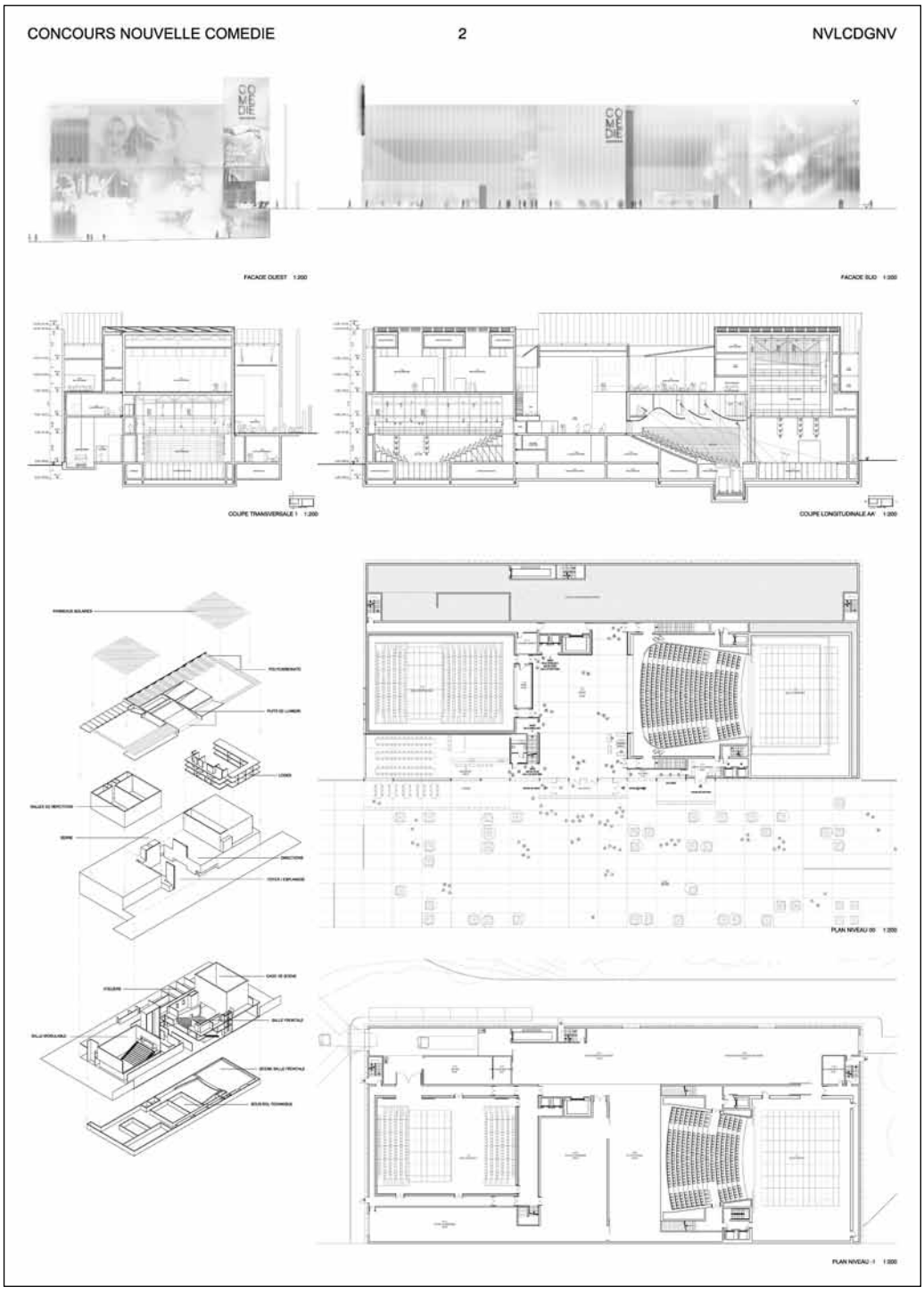
CONCOURS NOUVELLE COMEDIE
2
NVLCDGNV
FACADE OUEST 1:200
FACADE SUD 1:200
COUPE TRANSVERSALE 1 1:200
COUPE LONGITUDINALE AA' 1:200
PLAN NIVEAU 00 1:200
PLAN NIVEAU -1 1:200

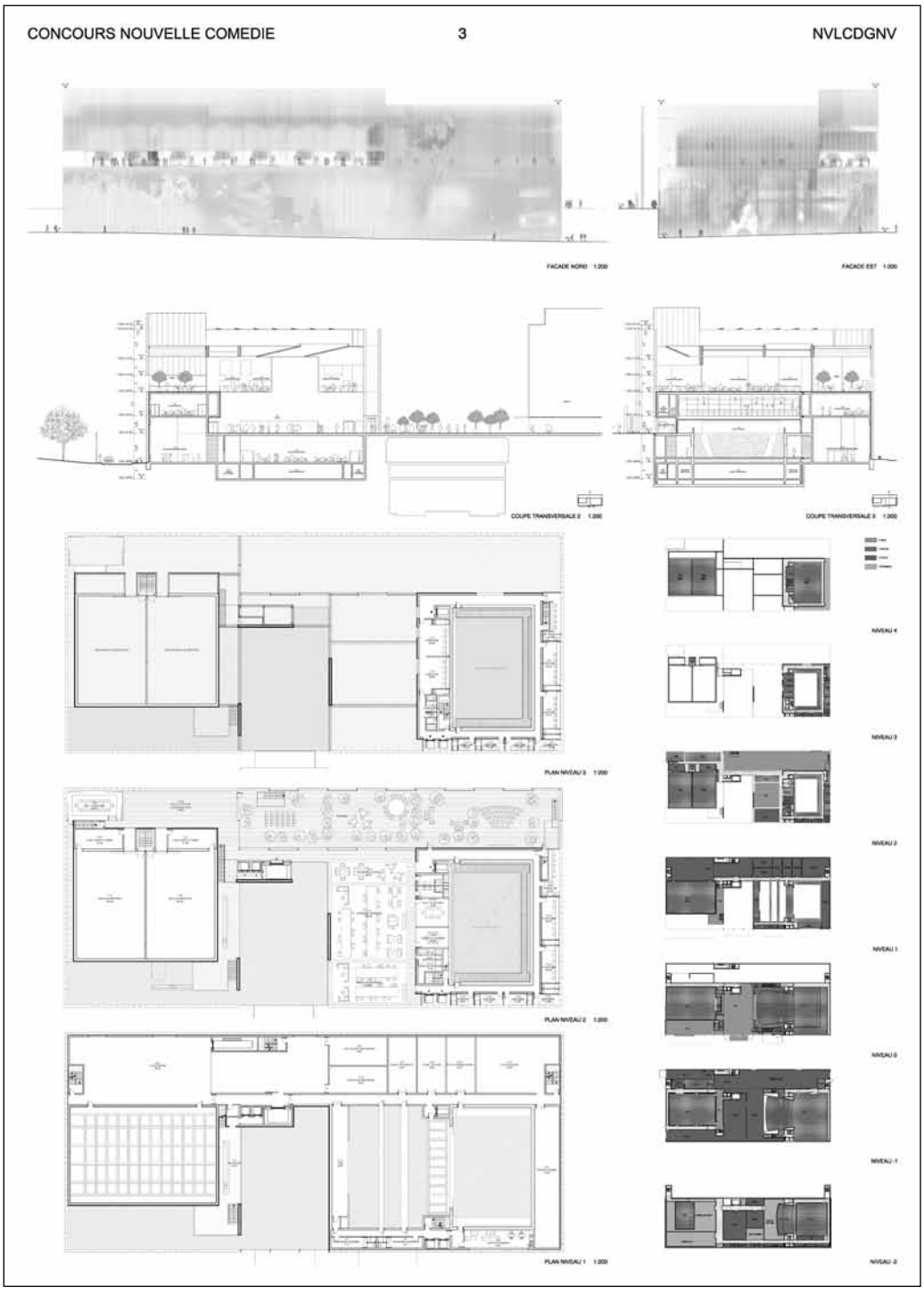
CONCOURS NOUVELLE COMEDIE
3
NVLCDGNV
FACADE NORD 1:200
FACADE EST 1:200
COUPE TRANSVERSALE 2 1:200
COUPE TRANSVERSALE 3 1:200
PLAN NIVEAU 3 1:200
PLAN NIVEAU 2 1:200
PLAN NIVEAU 1 1:200
NIVEAU 4
NIVEAU 3
NIVEAU 2
NIVEAU 1
NIVEAU 0
NIVEAU -1
NIVEAU -2

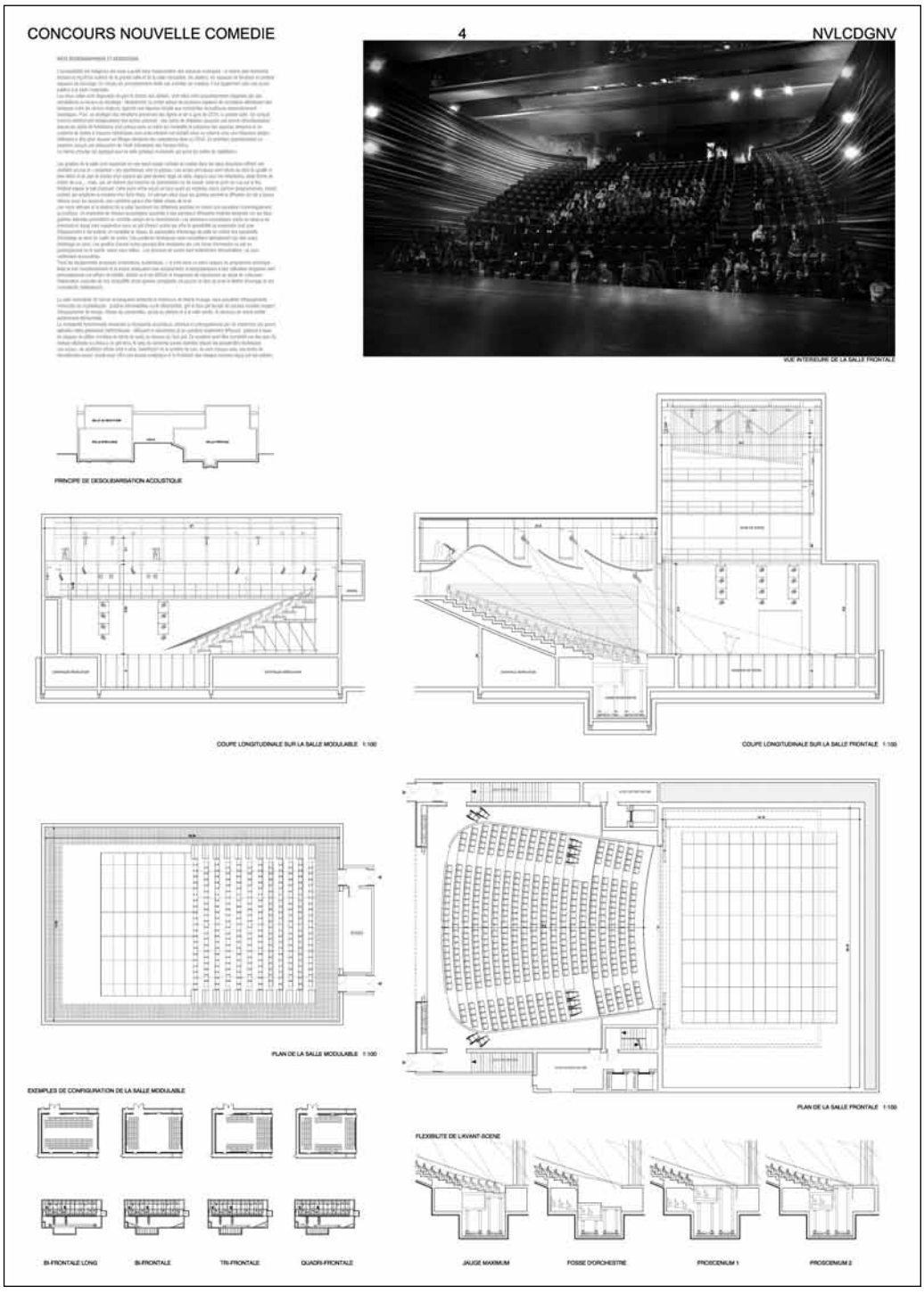
CONCOURS NOUVELLE COMEDIE
4
NVLCDGNV
VUE INTERIEURE DE LA SALLE FRONTALE
PRINCIPE DE DESOLIDARISATION ACOUSTIQUE
COUPE LONGITUDINALE SUR LA SALLE MODULABLE 1:100
COUPE LONGITUDINALE SUR LA SALLE FRONTALE 1:100
PLAN DE LA SALLE MODULABLE 1:100
PLAN DE LA SALLE FRONTALE 1:100
EXEMPLES DE CONFIGURATION DE LA SALLE MODULABLE
FLEXIBILITE DE L'AVANT-SCENE
BI-FRONTALE LONG
BI-FRONTALE
TRI-FRONTALE
QUADRI-FRONTALE
JAUGE MAXIMUM
FOSSE D'ORCHESTRE
PROSCENIUM 1
PROSCENIUM 2

CONCOURS NOUVELLE COMEDIE 5 NVLCDGNV

VUE DU FOYER

VUE DU RESTAURANT

VUE DE L'ESPACE DIRECTIONS

VUE DE L'ENTREE DE LA NOUVELLE COMEDIE

4ème RANG | 4ème PRIX

Projet n° 76

à odessa

Bureau d'architectes

Pont12 Architectes SA

Rue du Liseron 7 | 1006 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

François Jolliet | Guy Nicollier | Antoine Hahne | Olivier Neiva | Alexandre Zysman | Héloise Gailing | Anna Küenzi | Marc Frochaux

Scénographe

Artscéno Ph. Warrand & Thierry Guignard

Rue du Dr Fleury Pierre Papillon 1 | 69100 Villeurbanne | France

Collaborateurs

Philippe Warrand | Thierry Guignard

Commentaire du jury

Le projet prend le parti de minimiser son impact sur le site en enfonçant une grande partie du programme dans le terrain. Il donne à voir une émergence de dimension réduite constituée d'une toiture plissée abritant les espaces d'accueil et la tour de scène. Bien que modeste, la forme est représentative d'un théâtre se positionnant comme une institution publique au cœur de la ville. Toutefois, l'expression architecturale n'a pas séduit le jury. Le traitement de la façade du socle, très connotée et expressive, n'est pas cohérente avec les façades de la partie hors sol. Cette dualité d'un socle très imposant et expressif avec des façades d'accueil plus posées ne met pas en valeur le projet.

La volumétrie induit une échelle appropriée au lieu et offre une bonne relation avec l'esplanade publique et les immeubles de logements situés en contre bas. Ainsi disposée, l'émergence permet de prolonger l'esplanade et de créer une place d'entrée faisant face au bâtiment. La position du café, sur la place d'entrée et en relation avec le hall, est judicieuse. Cependant, le jury regrette que l'espace du hall d'entrée ne soit pas mieux défini. Le caractère traité comme en grand espace vide n'est pas clair et le lieu n'offre pas de bonnes possibilités d'appropriation. Il butte abruptement contre le volume borgne de la tour de scène. Les éléments distributifs et la circulation générale pour le public ne sont pas convaincants.

Les circulations verticales induites par ce bâtiment avec une grande partie du programme sous terre affaiblissent le projet. Pour le public, il est rédhibitoire de devoir descendre un escalier de onze mètres de haut pour atteindre la salle modulaire. Le jury regrette que les grands escaliers linéaires soient sans qualité spatiale particulière et sans un traitement spécifique de la lumière naturelle.

La disposition des deux salles articulées autour d'un espace de montage généreux est convaincante. Elle permet une bonne utilisation du lieu par les professionnels du théâtre et offre un potentiel intéressant de synergie entre les différentes salles de représentation. Le système distributif des livraisons avec un parcours en boucle autour des lieux de représentation est une solution intéressante et fonctionne particulièrement bien. Dans l'ensemble, hormis les circulations du public, la fonctionnalité du théâtre a été appréciée par le jury.

Le concept du projet prend en compte les aspects liés au développement durable. L'analyse des paramètres économiques situe ce projet dans la partie basse des évaluations. Le concept urbanistique et architectural proposé participe à conforter cette analyse.

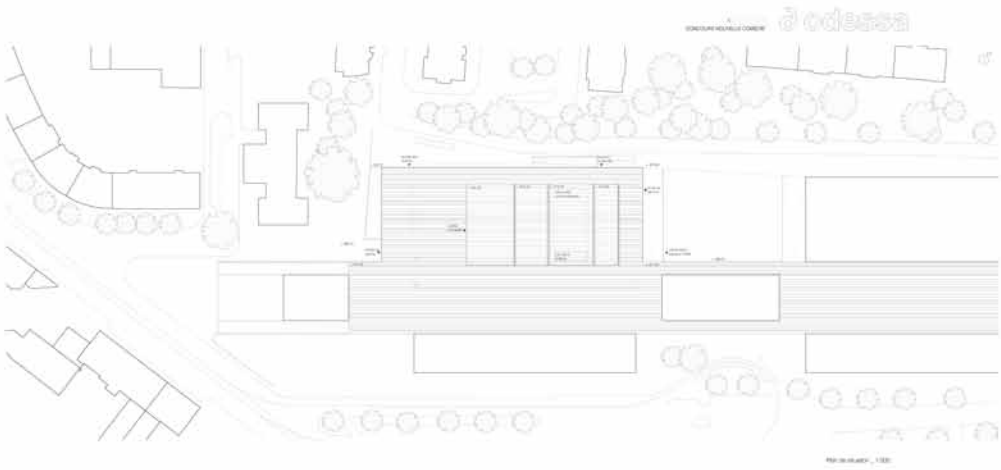

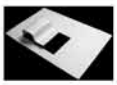

Le théâtre se fond dans le sol urbain et le prolonge. L'émergence de la cage de scène et du hall, avec sa grande marquise, marquera clairement la Comédie en tant que volume.

Bâtiment public majeur en tête de la nouvelle esplanade, il s'affirme par sa forme fluide et bien volumétrique. Cette forme, dictée à la fois par les contraintes urbaines et par le désir de créer un bâtiment ouvert, permet également d'établir un dialogue avec la ville et les bâtiments voisins.

En particulier, l'espace le champ libre aux différents axes visuels qui, de l'esplanade, longent ou les immeubles des Eaux Vives et les immeubles des rives. Ce dégagement va encore également un grand panneau d'entrée qui fait cadre avec l'esplanade et se prête à de multiples aux et appropriations.

L'émergence sur l'esplanade est mince et transparente de telle sorte que la couverture se présente comme une feuille métallique et souple.

S'élevant de 9m, au dessus de la rue Hébreuil, le grand socle contient tout le programme «de travail» de la Comédie. Son excavation contribue à l'identification de la Comédie, tout en restant très urbain pour respecter le principe de continuité qui facilite l'intégration des grands bâtiments dans leur contexte.

La spatialité et la liberté évoquées par la forme du bâtiment se concrétisent par une matière dont le rougeage reste sensible. L'enfoncement figé dans sa matérialité, la vétusté du théâtre conjurera la mémoire et l'expression d'une fluidité organique. La manipulation matérielle produit un grande continuité quasi qui est à matière de la ville ; elle permet aussi, très concrètement, de fondre le bâtiment pour lui permettre de s'élever à l'échelle de la ville voisine.

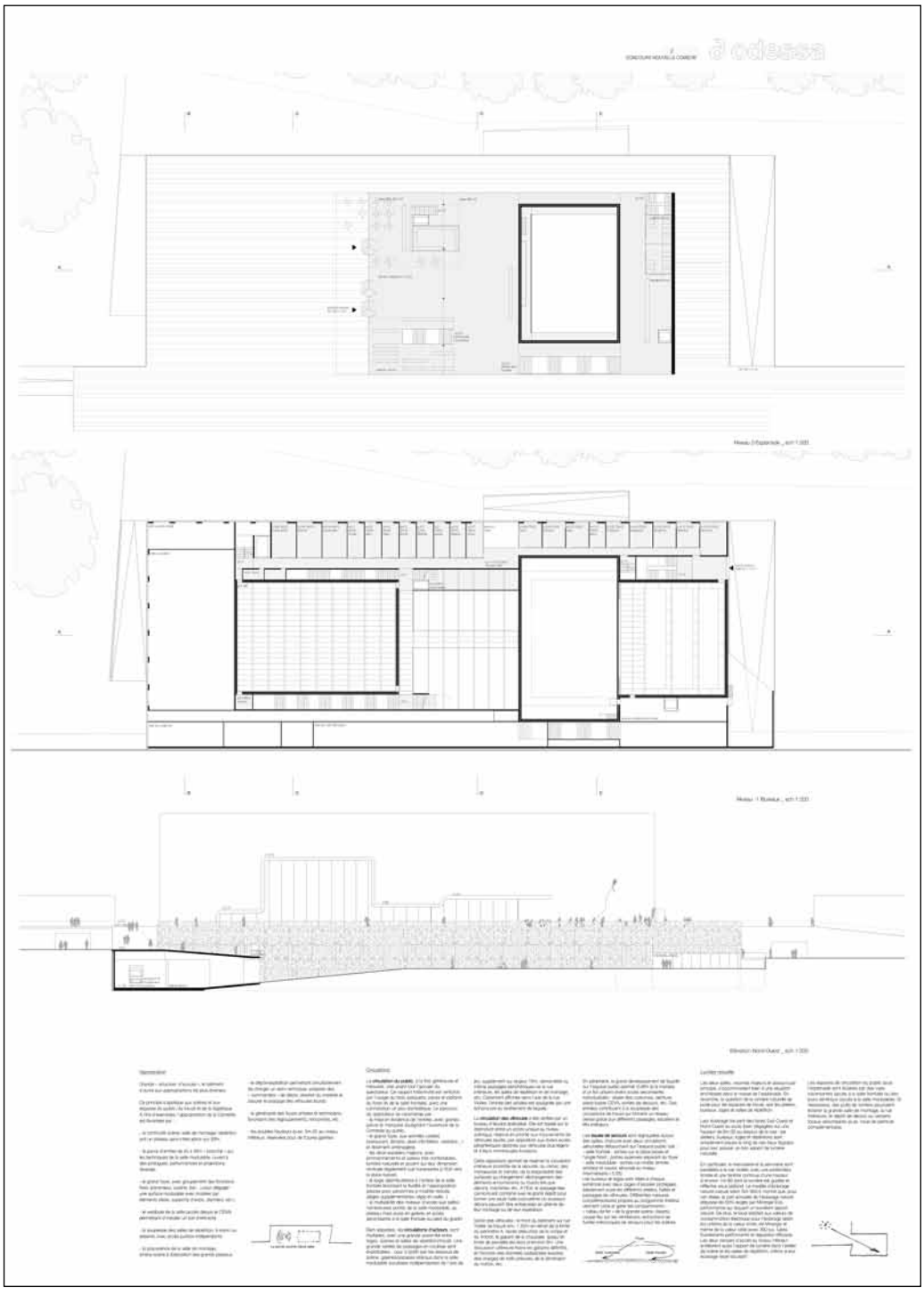

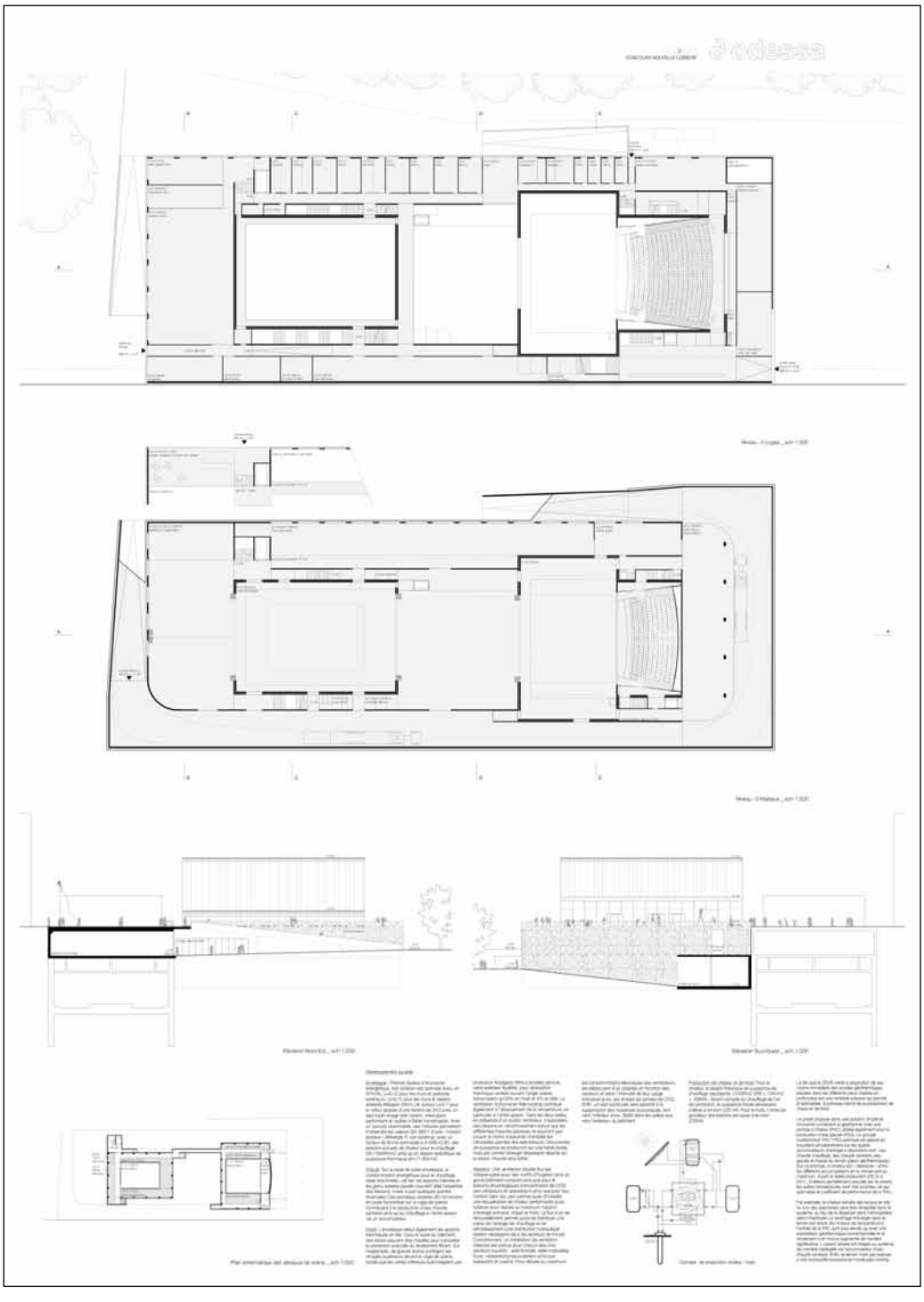

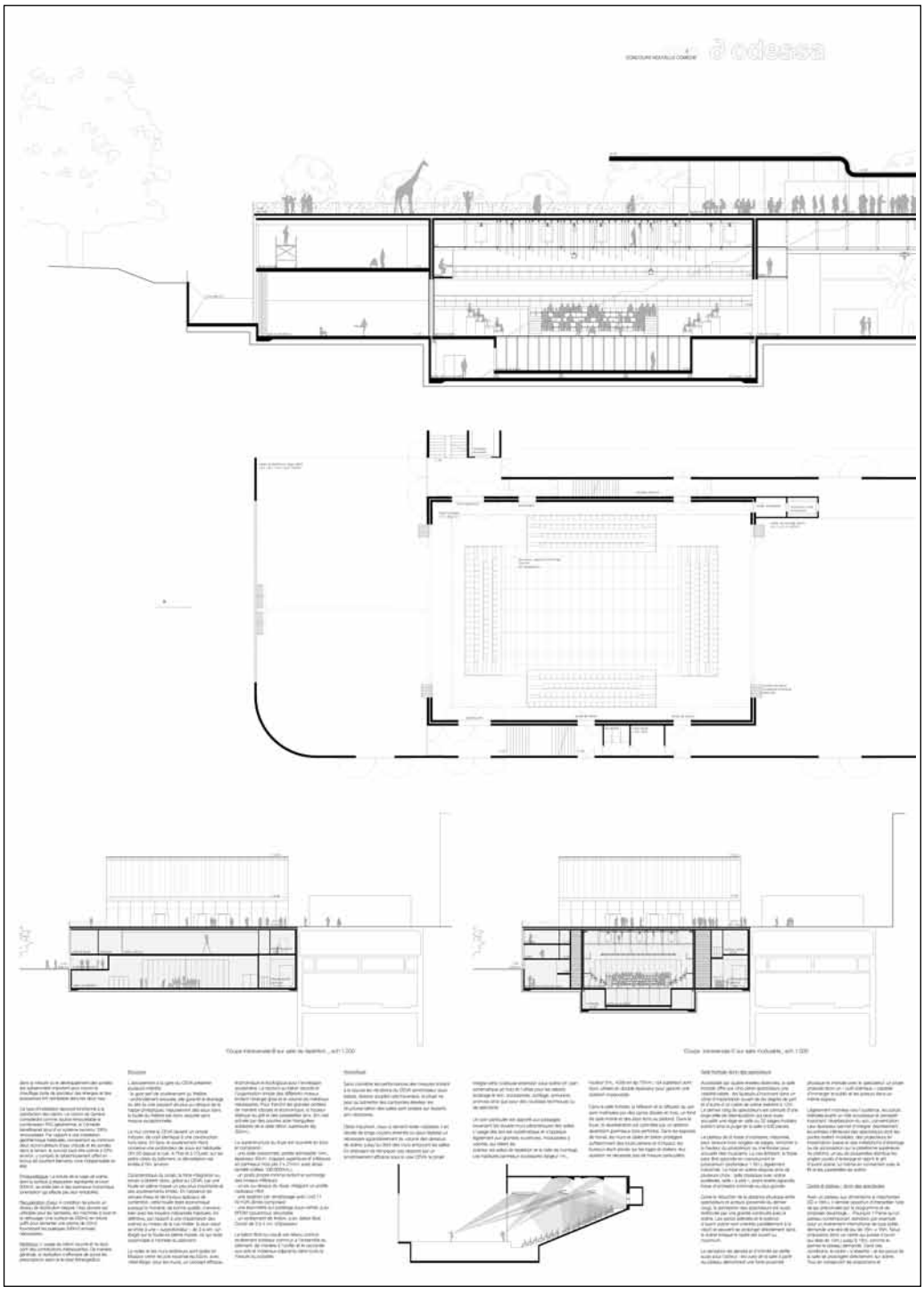

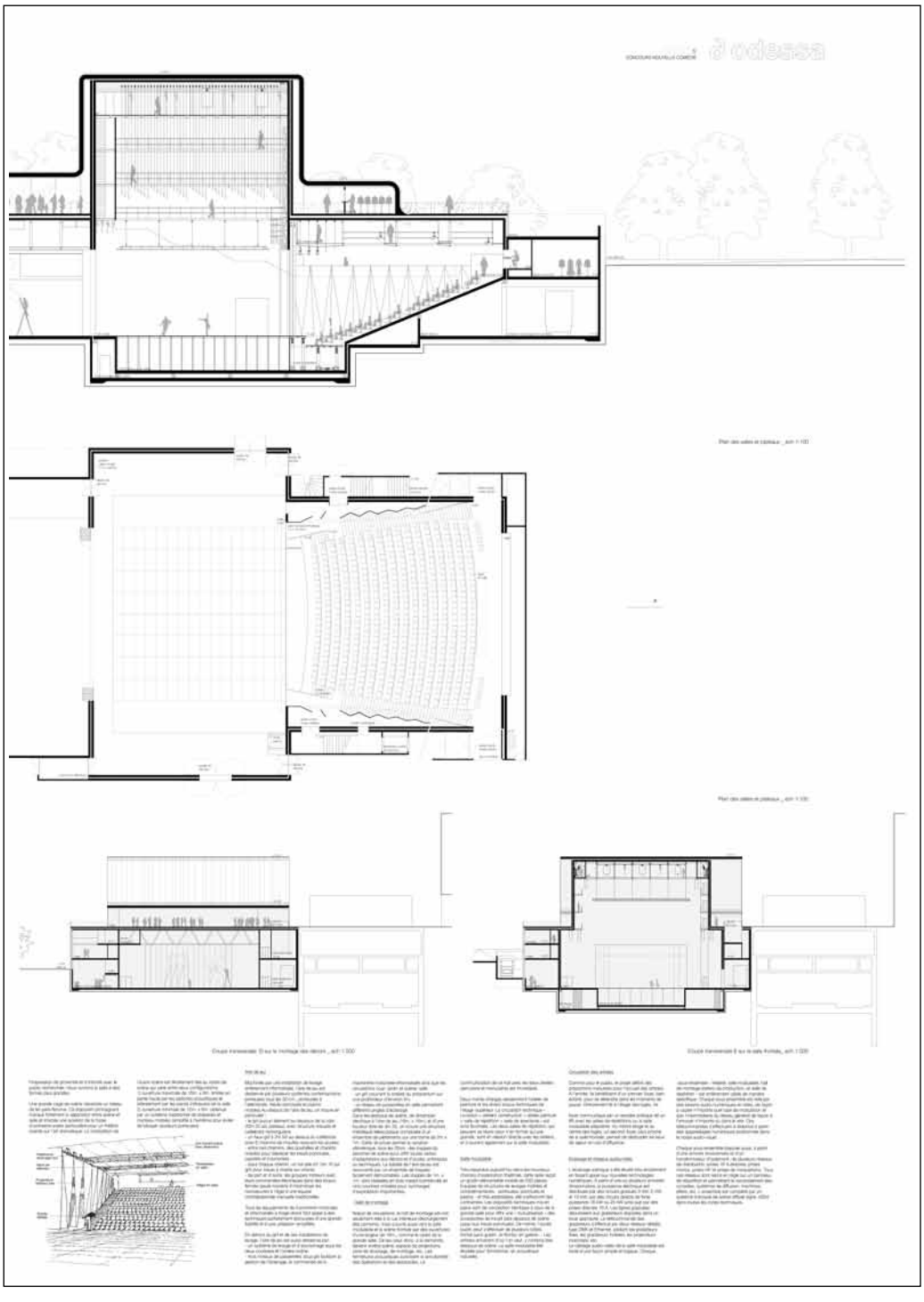

5ème RANG | 5ème PRIX

Projet n° 9

scènepublique

Bureau d'architectes

ma0 / emmeazero studio associato d'architettura (Di Tardo, Iacovoni, La Torre)

Via Giuseppe Libetta 15 | 00154 Roma | Italie

Collaborateurs

Ketty Di Tardo | Alberto Iacovoni | Luca La Torre

Scénographe

Dari automazioni srl

Via Virgilio Melandri 72 | 00155 Roma | Italie

Collaborateurs

Antonio Dari | Roberto Cimini

Commentaire du jury

Le projet, très représentatif, propose une volumétrie précise qui s'insère judicieusement dans le site. La simplicité du volume proposé, son échelle et son intégration dans le contexte urbain le rendent très attractif et très respectueux du bâti existant et de celui en devenir.

Le concept du projet valorise avec habileté l'espace public de l'esplanade. Sa prise en compte en dilatant cet espace dans la volumétrie du projet permet de hiérarchiser avec qualité des espaces distincts (esplanade, espace public couvert, hall, foyer). Le concept de transparence mis en scène dans ce projet est de très grande qualité et participe avec force à la valorisation de l'esplanade comme espace public.

Sur le plan urbanistique, cette relation institution–ville, que propose ce projet, a été très appréciée par le jury. Le foyer, espace majeur du projet, est conçu comme un véritable prolongement couvert de l'esplanade. Il est à la fois entrée et espace de représentation de l'institution. Il abrite le restaurant, la billetterie et l'accès au théâtre. Sa configuration et sa dimension le rendent facilement appropriable pour d'autres manifestations culturelles.

Le jury, s'il a apprécié ce concept, a émis des réserves sur l'ambiguïté que fait naître cet espace par rapport aux activités du théâtre. Celles-ci, dans la représentation du projet, sont peu visibles. Le théâtre et ses activités semblent être perçus comme une annexe mais non comme le lieu de vie principal qui s'ouvre au public. Cette activité symbolisée par l'image de ruche dans le programme n'est pas perceptible dans le projet. Cette vie en dehors des représentations n'a pas été suffisamment mise en scène et semble seulement vouloir être identifiée par ce grand foyer lumineux et transparent.

La matérialité proposée pour l'image de ce projet est convaincante et a été très appréciée. L'accessibilité pour le public à la salle principale et à la salle modulable a été jugé peu conviviale. Sur le plan scénographique, la pente proposée pour la salle n'est pas optimum.

L'organisation fonctionnelle des activités a bien été prise en compte. Un manque d'éclairage pour certains ateliers a été relevé. L'accès des camions de livraison et les flux de distribution n'ont pas convaincu.

Les aspects environnementaux ont fait l'objet d'une approche didactique intéressante. L'analyse des paramètres économiques situe ce projet de qualité dans la catégorie basse des évaluations. Le concept urbanistique et architectural proposé participe à conforter ce constat.

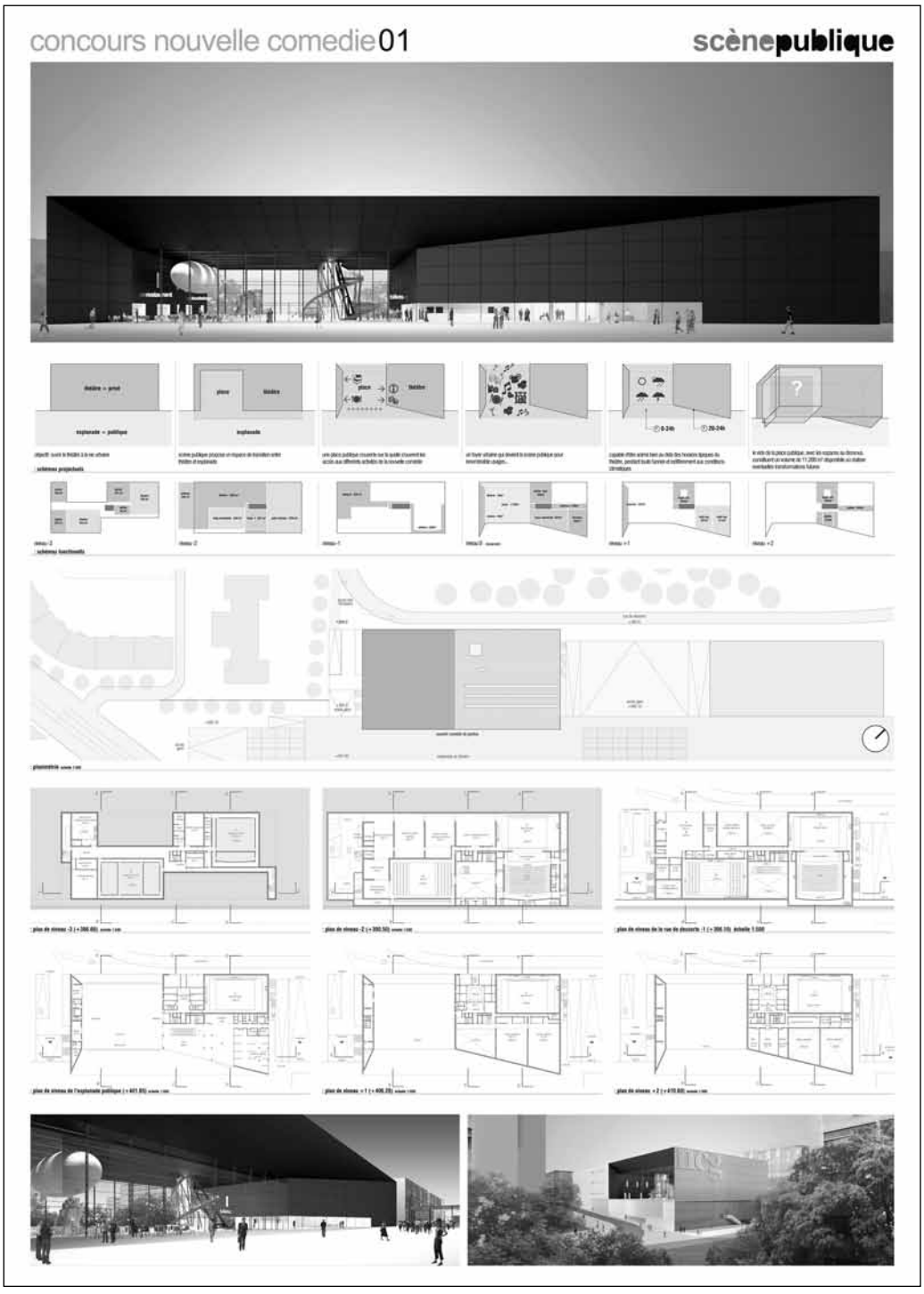
concours nouvelle comedie 01
scènepublique

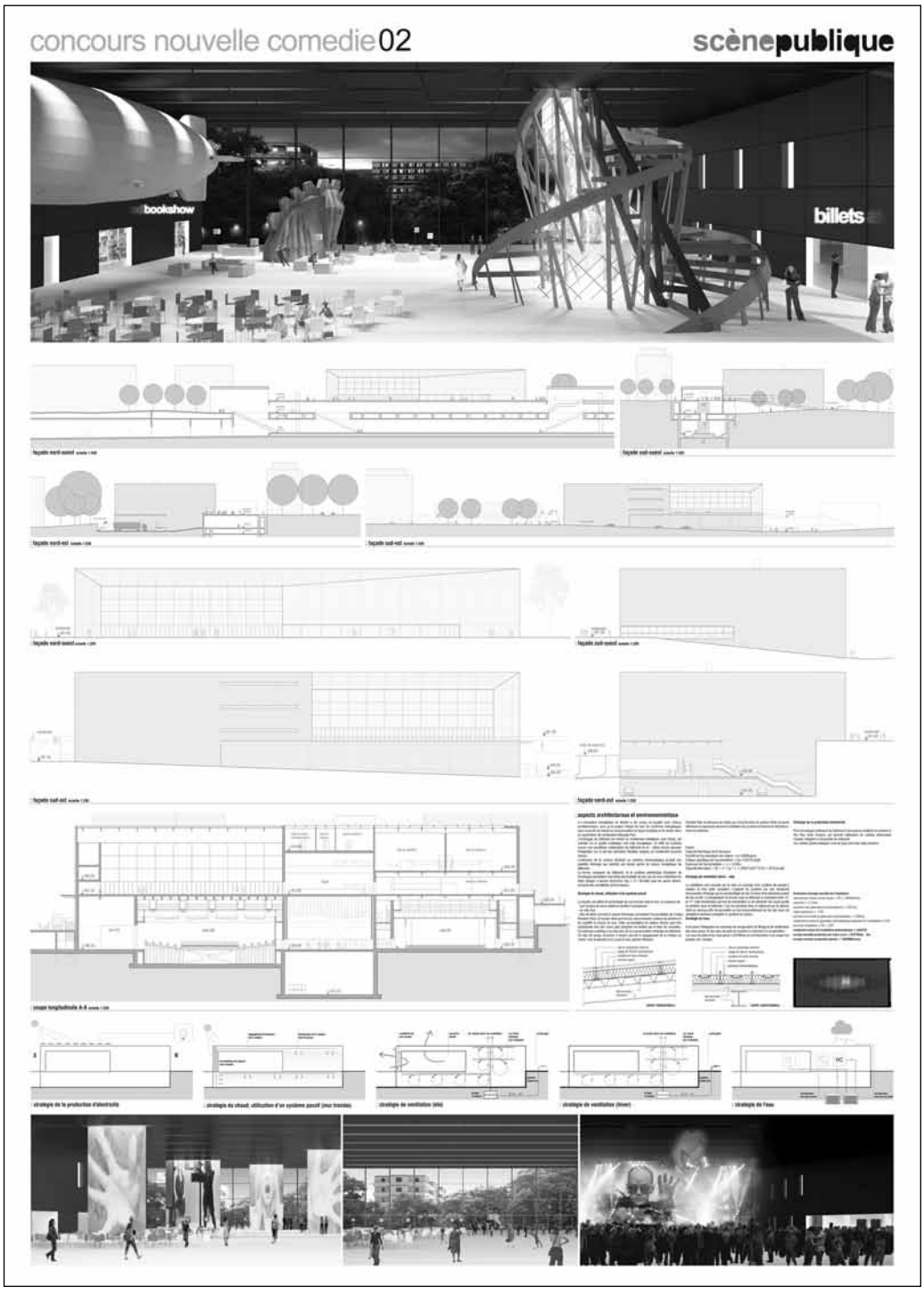
concours nouvelle comedie02
scènepublique
bookshow
billets

concours nouvelle comedie 03

scènepublique

concours nouvelle comedie 04

scènepublique

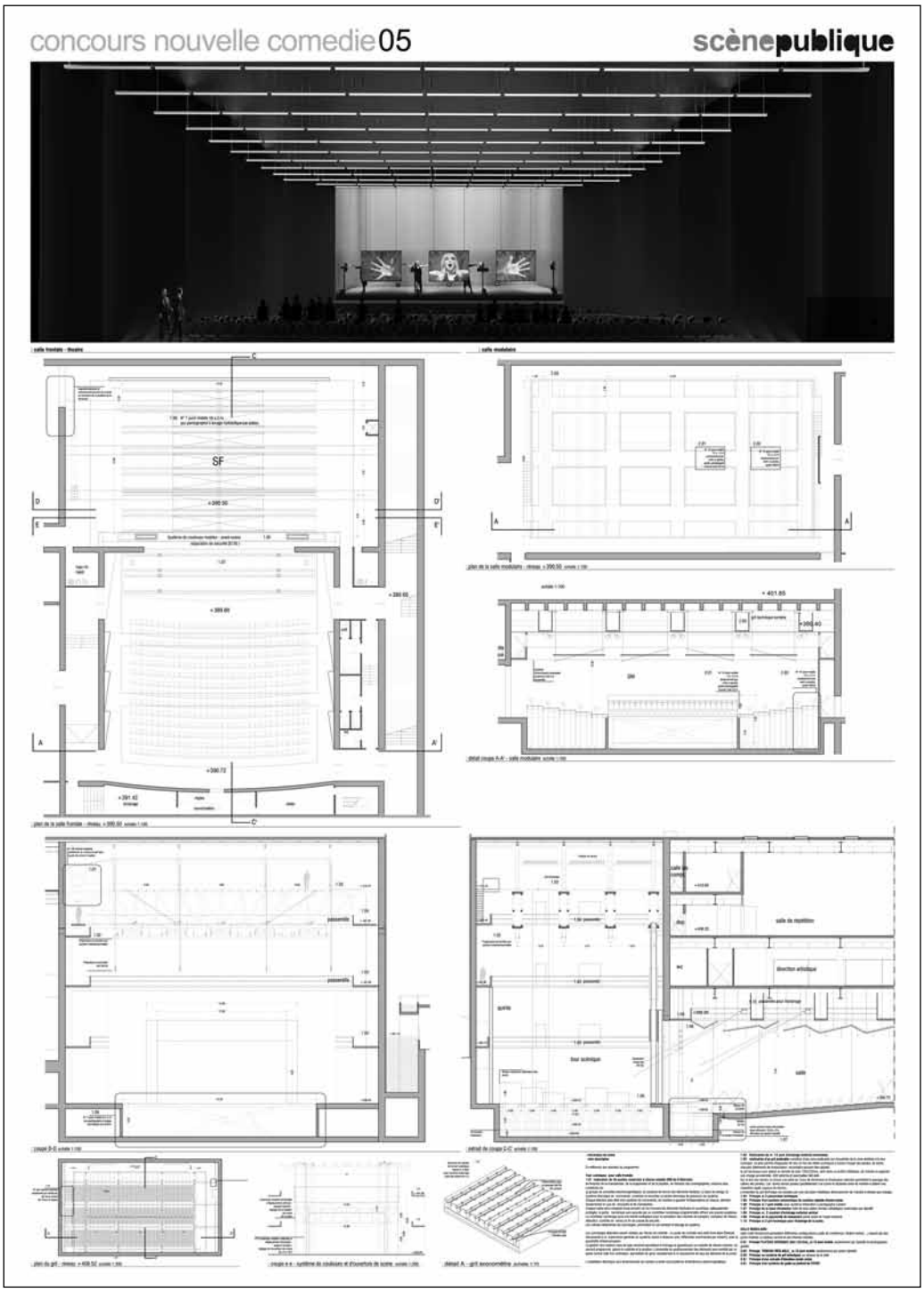
concours nouvelle comedie 05
scènepublique
SF

MENTION

Projet n° 72

QUATRE PORTES

Bureau d'architectes

dl-a designlab-architecture SA

Rue du Tunnel 7 | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs

Patrick Devanthéry | Inès Lamunière | Olivier Andréotti | Christophe Joud | Miriam Bleikolm | Clair Porte

Scénographe

Architecture & Technique

Avenue Joseph Kessel 1 | 78180 Montigny Le Bretonneux | France

Collaborateurs

Jacques Moyal | Gérard Fleury | Mathilde Moreau | Gabrielle Lebreton | Nadine Petitjean | Fabienne Larcade

Commentaire du jury

Avec la volumétrie proposée, le projet permet une bonne intégration dans le contexte bâti existant et futur. Le gabarit bas sur l'esplanade publique crée un bon rapport avec les bâtiments futurs, les émergences de la gare du CEVA et les bâtiments de logements en contrebas. La cage de scène, exprimée comme un volume particulier dépassant largement le gabarit général, constitue un signe important et donne à voir la fonction de la nouvelle institution.

Cependant, cette volumétrie étalée oblige de créer un bâtiment très long qui entre en conflit avec le bâtiment de la gare et induit une modification volumétrique de ce dernier. Le bâtiment proposé par le plan directeur localisé est également modifié.

Le projet est organisé linéairement par un grand hall distributif adressant clairement l'espace public et permettant de créer une bonne relation spatiale entre le théâtre et la ville. Le restaurant placé en extrémité du système participe également à cette relation. Le hall offre un espace polyvalent et appropriable de multiples manières. Il dessert efficacement les différentes parties du programme et offre un lieu représentatif de l'institution. Néanmoins, le jury émet des doutes sur le réel potentiel d'usage de cet espace compte tenu de ses proportions et de sa largeur étroite. L'aménagement y est très dense et les multiples plateformes placées sur une grande partie de la surface réduisent passablement la hauteur. Paradoxalement, cet espace majeur manque de générosité.

L'aménagement des espaces de travail du théâtre a été apprécié par le jury. Positionnés en façade et organisés autour de patios, ils disposent d'un bon éclairage naturel et leur organisation est convaincante. Les salles de représentation correspondent bien au cahier des charges et leur disposition en permet une bonne utilisation.

La volumétrie et l'implantation du projet présentent un intérêt certain, mais le jury n'a pas été convaincu par l'expression architecturale du bâtiment. Les façades vitrées composées de panneaux de verre et de métal alternés de façon aléatoire avec une prédominance des verticales n'évoquent pas suffisamment un théâtre de création.

Des propositions argumentées ont été formulées pour répondre aux critères de développement durable. L'analyse des paramètres économiques situe ce projet dans la partie haute des évaluations. Le concept architectural proposé participe à conforter cette analyse.

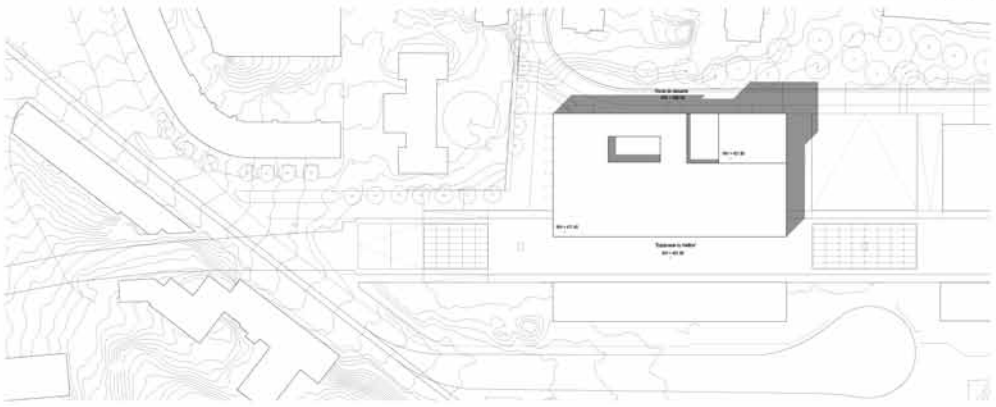

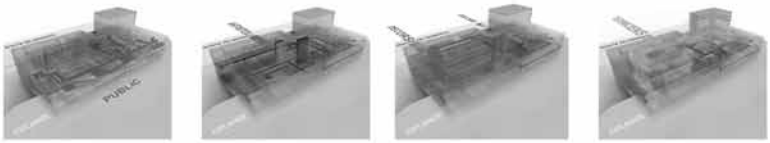

Quatre Portes
Concours Nouvelle Comédie
septembre 2009

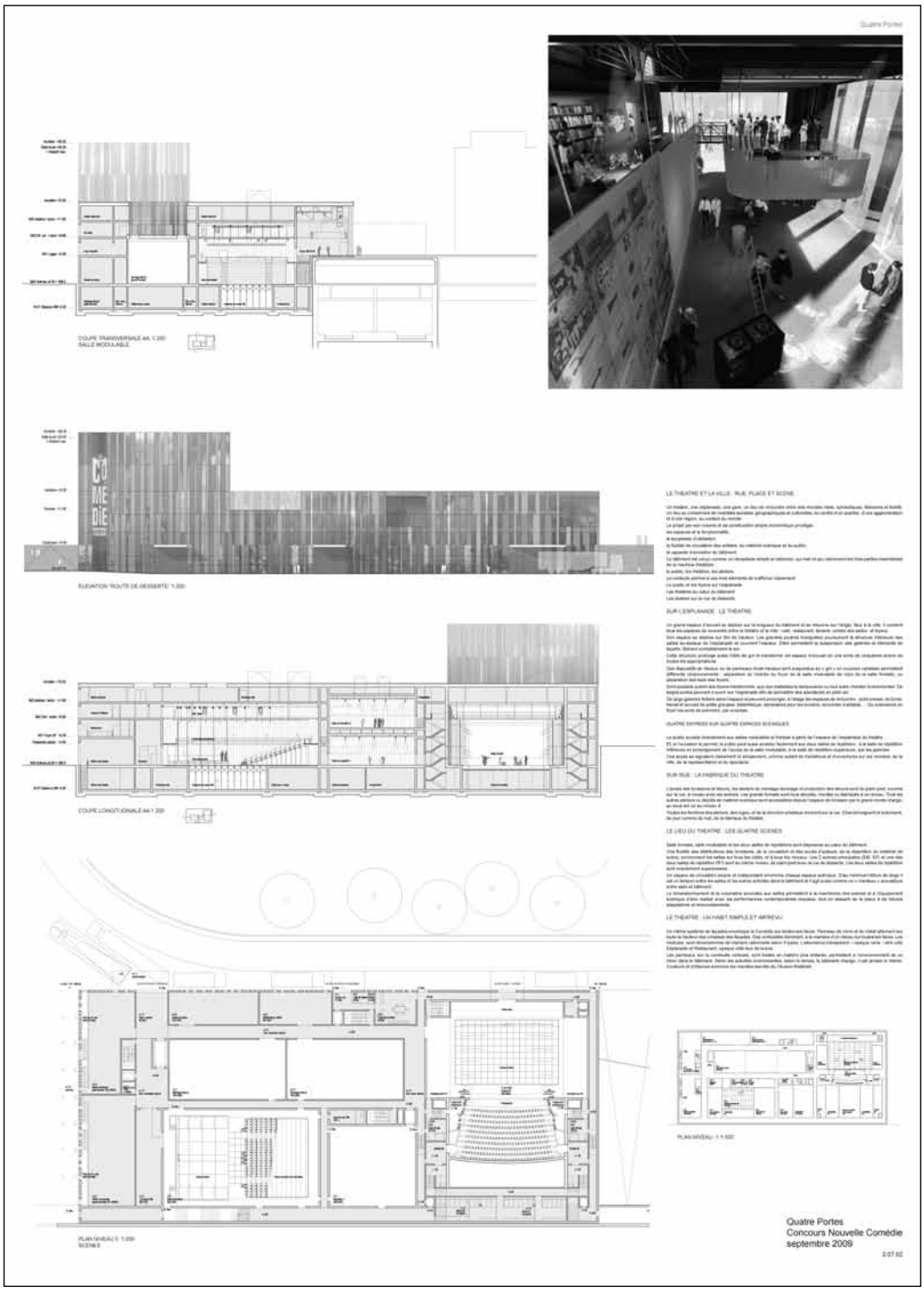
Quatre Portes
COUPE TRANSVERSALE AA 1:200
SALLE MODULABLE
ELEVATION "ROUTE DE DIEGEMTE" 1:200
COUPE LONGITUDINALE AA 1:200
PLAN NIVEAU 5 1:200
SCENE
PLAN NIVEAU -1 1:500
Quatre Portes
Concours Nouvelle Comédie
septembre 2009

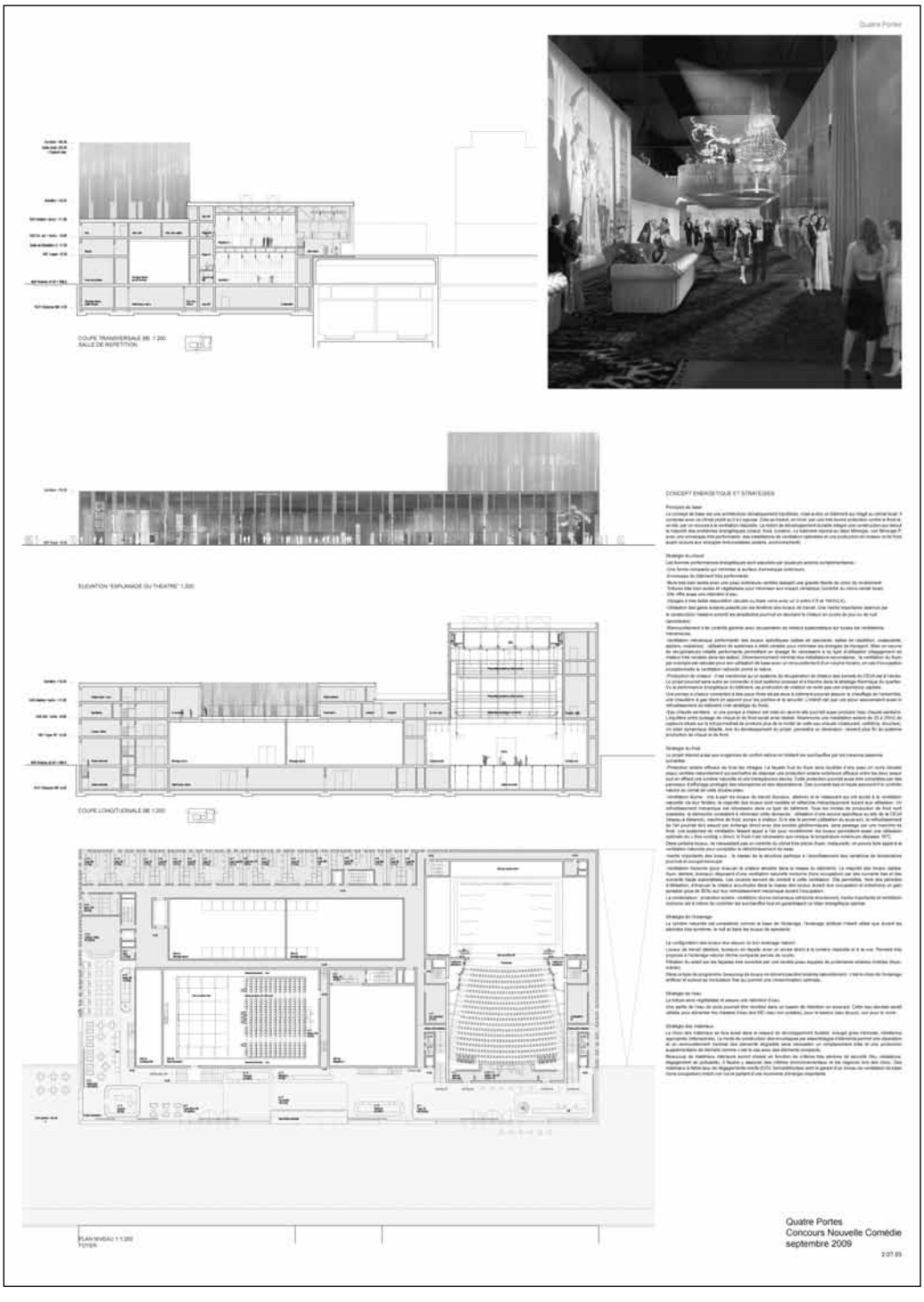
Quatre Portes
COUPE TRANSVERSALE BB 1:200
SALLE DE REPETITION
ELEVATION "ESPLANADE DU THEATRE" 1:200
COUPE LONGITUDINALE BB 1:200
PLAN NIVEAU 1 1:200
FOYER
CONCEPT ENERGETIQUE ET STRATEGIES
Quatre Portes
Concours Nouvelle Comédie
septembre 2009

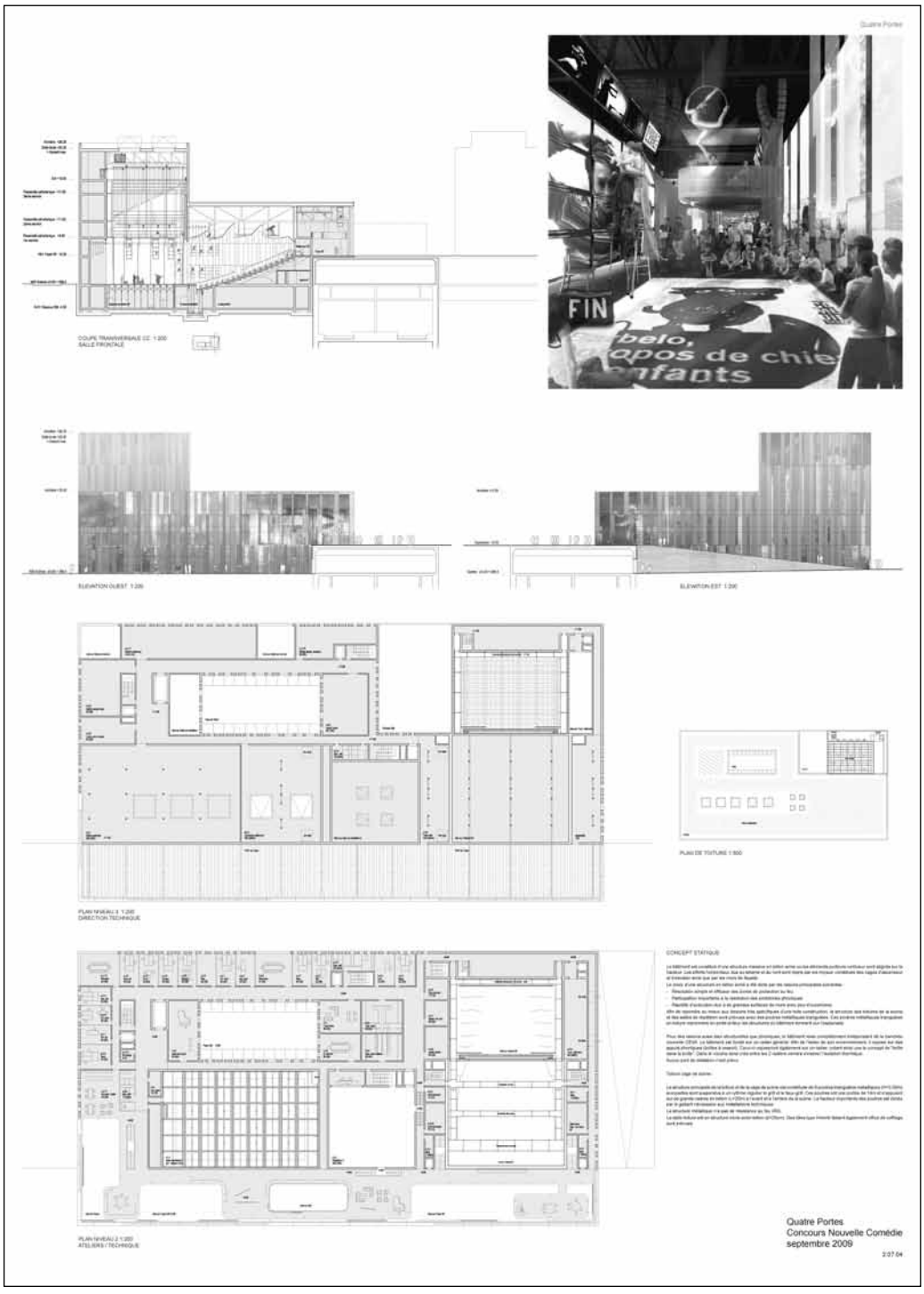
Quatre Portes
FIN
Quatre Portes
Concours Nouvelle Comédie
septembre 2009

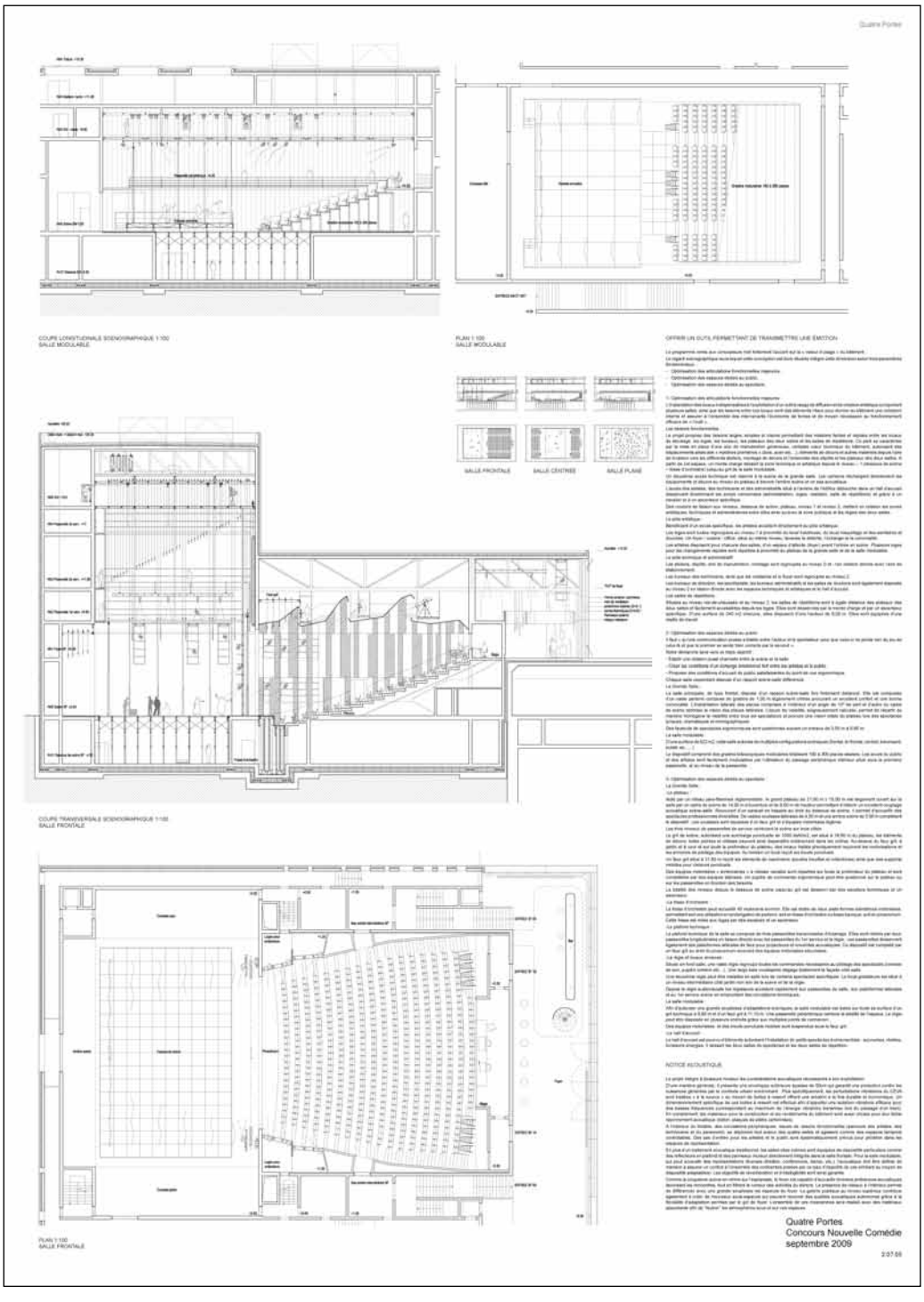
Quatre Portes
COUPE LONGITUDINALE SCENOGRAPHIQUE 1:100
SALLE MODULABLE
PLAN 1:100
SALLE MODULABLE
SALLE FRONTALE
SALLE CENTRES
SALLE PLANE
OFFRIR UN OUTIL PERMETTANT DE TRANSMETTRE UNE EMOTION
COUPE TRANSVERSALE SCENOGRAPHIQUE 1:100
SALLE FRONTALE
NOTICE ACOUSTIQUE
PLAN 1:100
SALLE FRONTALE
Quatre Portes
Concours Nouvelle Comédie
septembre 2009

Projet n° 7
2761013055133

Bureau d'architectes
Francis Soler Architecte
Rue du Cherche-Midi 27 | 75006 Paris | France

Collaborateurs
Francis Soler | Sylvia Bourgoin

Scénographe
Babel
Bd Saint Martin 17 | 75003 Paris | France

Collaborateurs
Michel Seban

Commentaire du jury

Le projet se pose comme un grand volume compact sur ce site. L'implantation est définie avec et par le choix de l'accès au public qui renforce ce sentiment de masse imposante longitudinale et parallèle à l'esplanade. L'accès au théâtre se développe sur une esplanade nouvellement constituée côté nord-est. La relation qui en résulte avec l'espace public entre les émergences de la gare ne contribue pas à engendrer un usage de qualité pour ce lieu.

La relation ville-théâtre est exprimée par l'attitude de rechercher un projet d'une grande compacité. Le volume et sa matérialité identifient l'institution dans la ville. Pour pouvoir la découvrir, il faut accéder par l'unique entrée latérale, qui seule permet l'accès à toutes les activités du théâtre.

La recherche de densité dans le théâtre est une composante importante du concept du projet. La volonté du projet est de pouvoir générer des espaces explicités en ces termes « simplement utiles et des coûts de gestion et de maintenance contrôlables ». L'organisation et le fonctionnement qui en résultent n'ont pas convaincu le jury en terme de qualité, de circulation et de souplesse d'utilisation.

Le concept est séduisant mais va à l'encontre de l'esprit d'ouverture et de communication souhaité par l'utilisateur. Le restaurant ouvert au public est situé au dernier niveau et est juxtaposé à un espace ouvert pouvant fonctionner comme un théâtre en plein air. Son accès depuis l'esplanade pour le public manque de naturel et de convivialité. Cette notion d'effort pour pouvoir accéder à un lieu de rencontre et de communication pour la population et le public symbolise la nature de ce concept.

Sur le plan scénographique, le projet a été apprécié par les utilisateurs. La matérialité et l'image que véhicule ce projet dans la ville sont jugées élitistes et peu en rapport avec son environnement proche. Sur le plan structurel, des réponses appropriées au concept ont été développées.

Le développement durable fait partie intégrante du concept du projet et de sa matérialisation. L'analyse économique situe ce projet dans la catégorie haute des évaluations. Le concept architectural et urbanistique proposé conforte ce constat.

LA NOUVELLE COMÉDIE DE GENÈVE 2761013055133

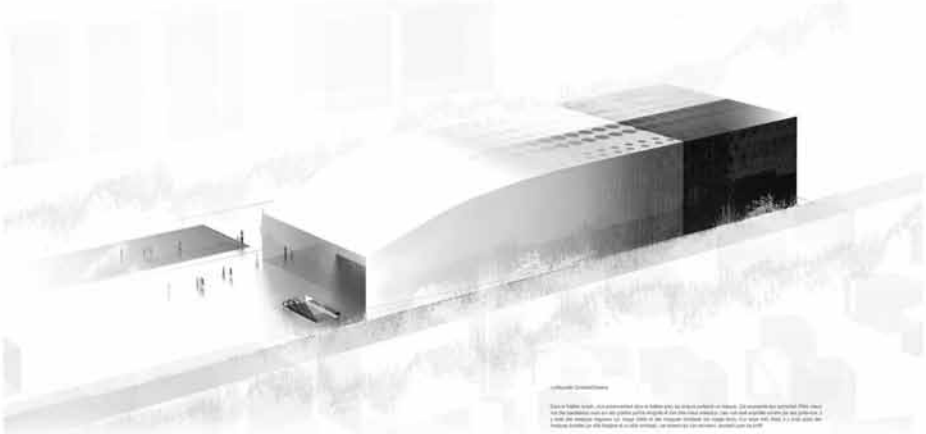

LA NOUVELLE COMÉDIE DE GENÈVE 2761013055133

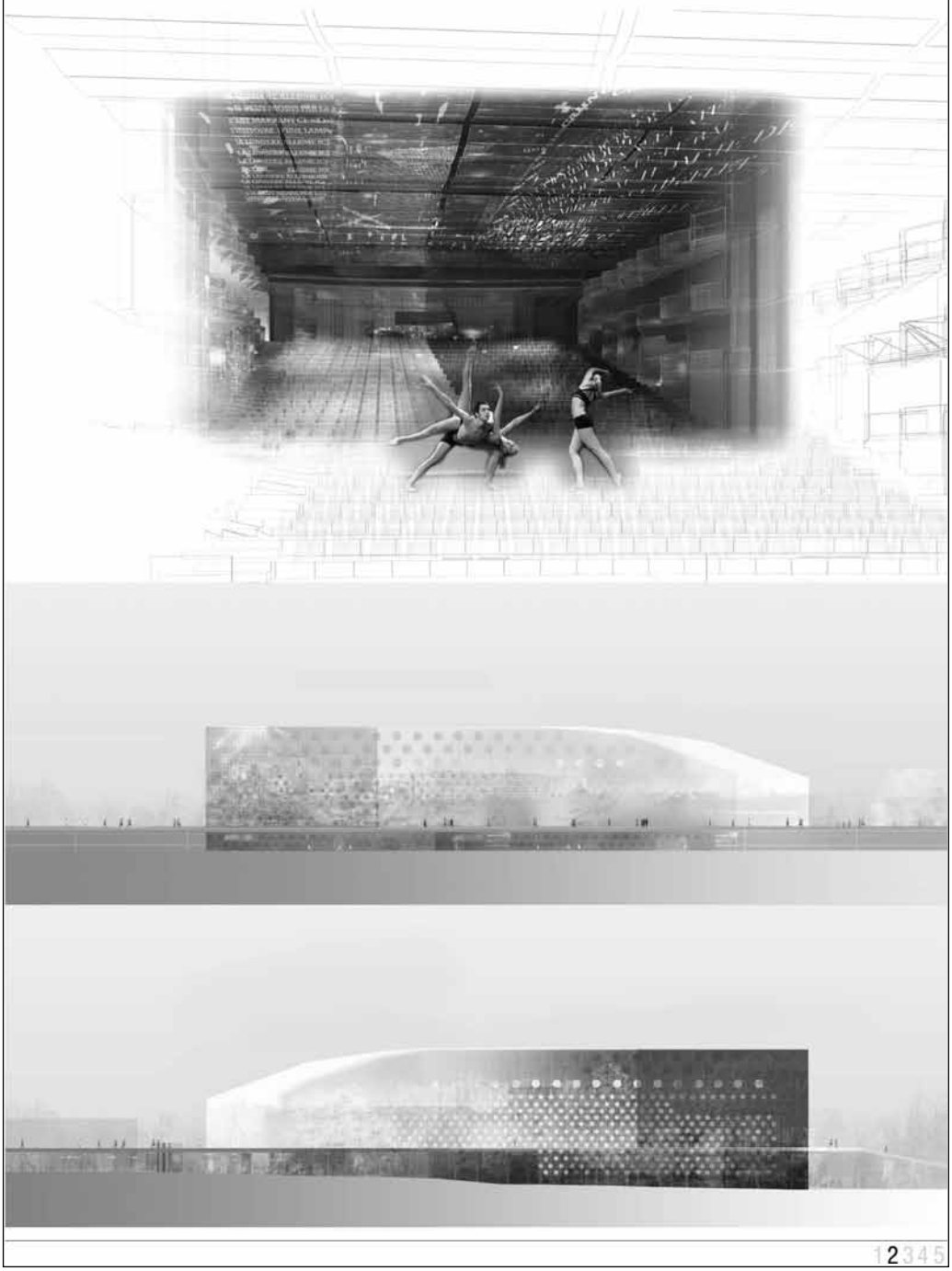

LA NOUVELLE COMÉDIE DE GENÈVE 2761013055133

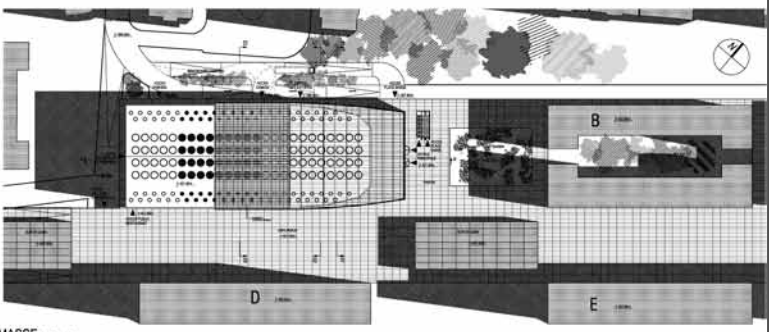

PLAN MASSE éch. 1/500

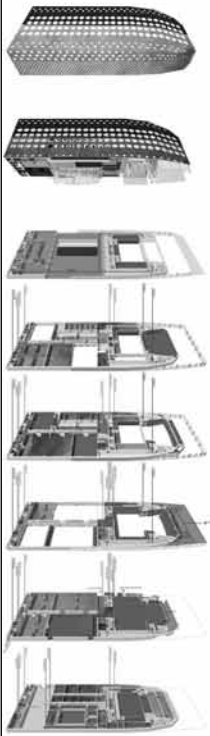

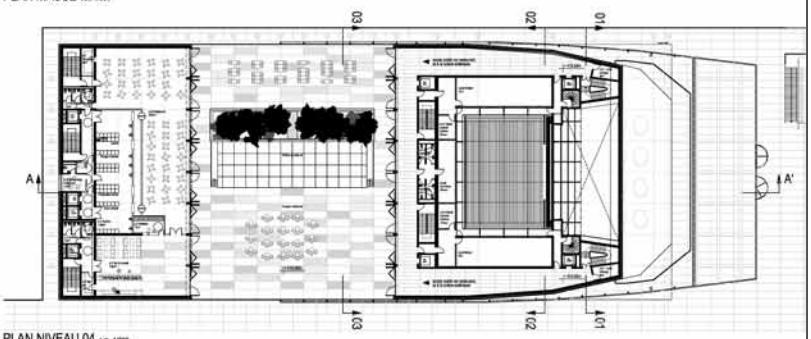

PLAN NIVEAU 04 éch. 1/200

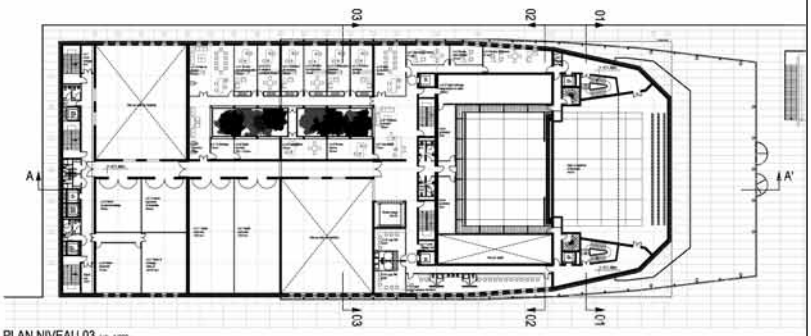

PLAN NIVEAU 03 éch. 1/200

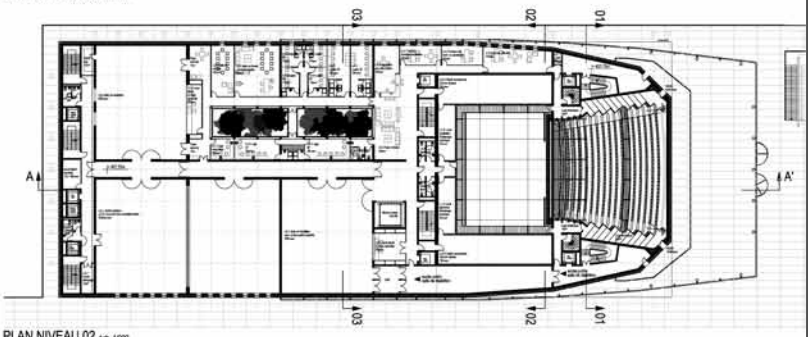

PLAN NIVEAU 02 éch. 1/200

AXONOMETRIE

LA NOUVELLE COMÉDIE DE GENÈVE 2761013055133

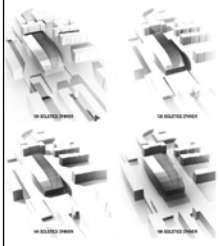

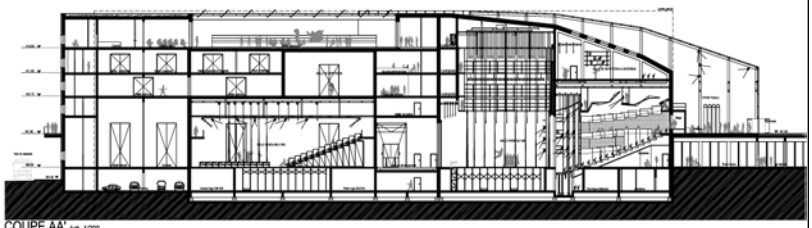

COUPE AA' éch. 1/200

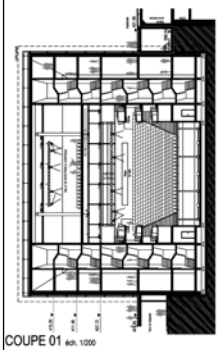

COUPE 01 éch. 1/200

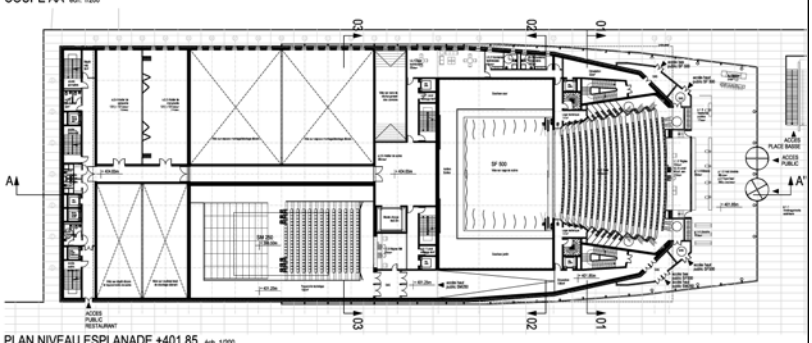

PLAN NIVEAU ESPLANADE +401.85 éch. 1/200

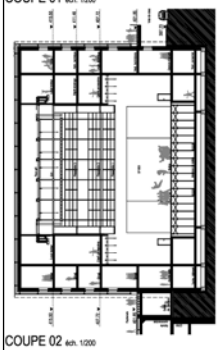

COUPE 02 éch. 1/200

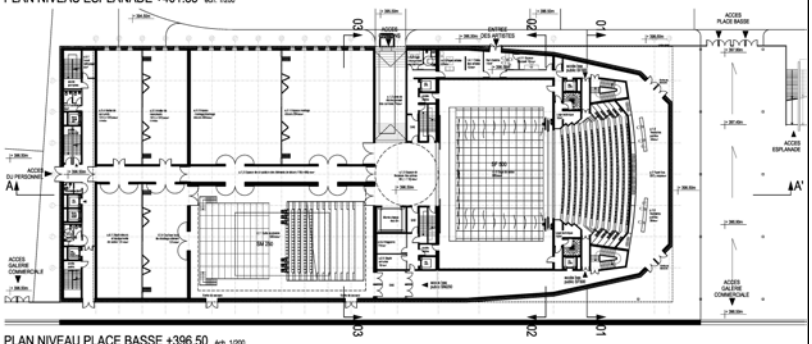

PLAN NIVEAU PLACE BASSE +396.50 éch. 1/200

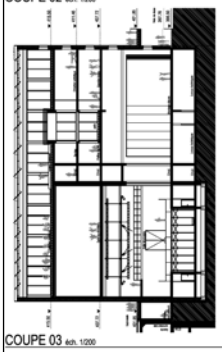

COUPE 03 éch. 1/200

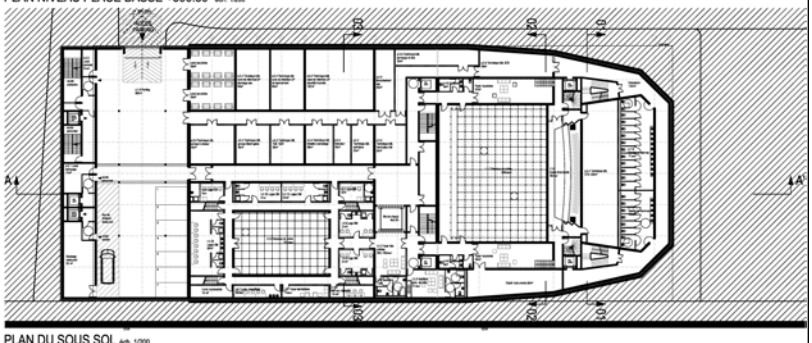

PLAN DU SOUS SOL éch. 1/200

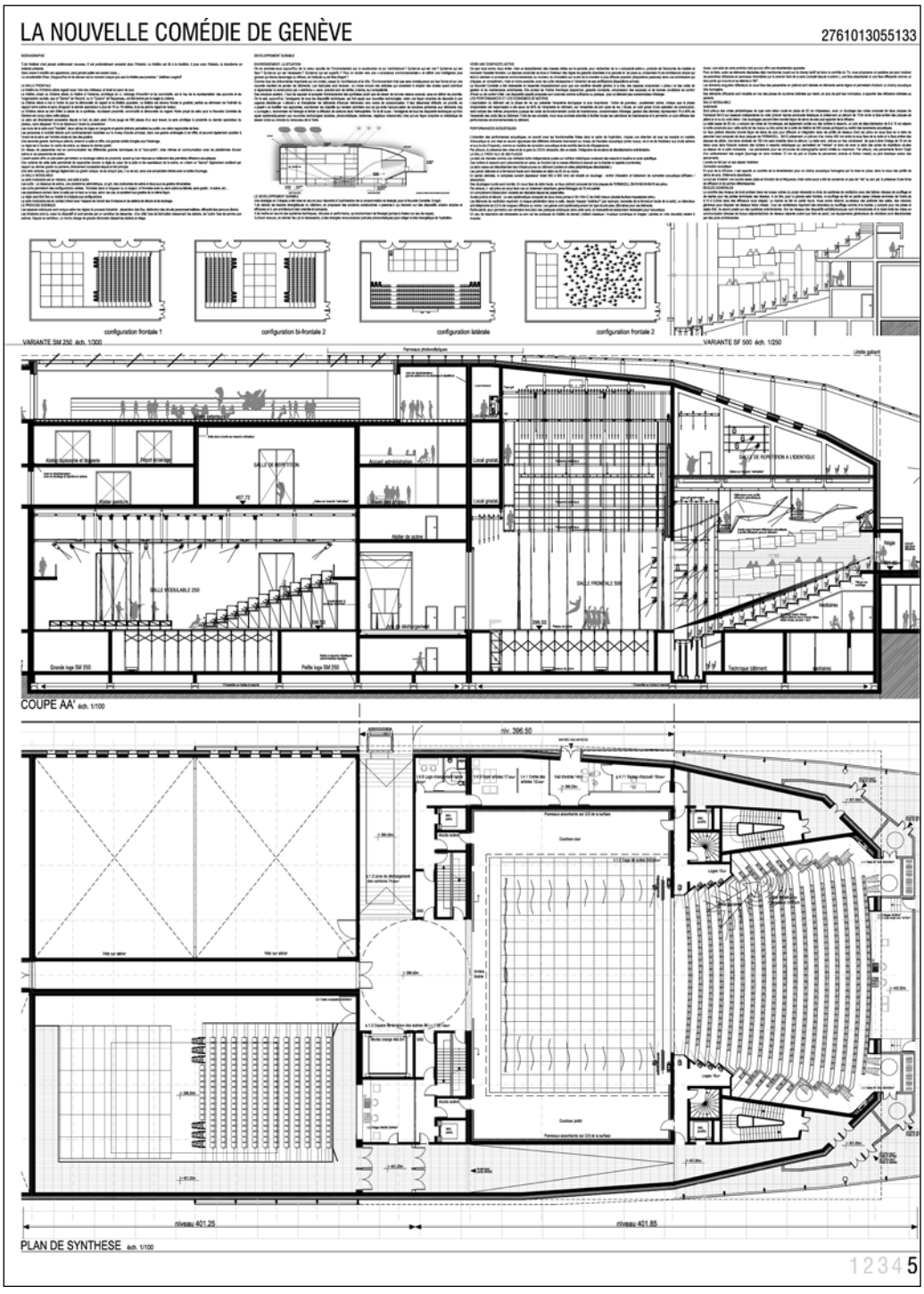
LA NOUVELLE COMÉDIE DE GENÈVE
2761013055133
configuration frontale 1
configuration bi-frontale 2
configuration latérale
configuration frontale 2
VARIANTE SM 250 éch. 1/200
VARIANTE SF 500 éch. 1/250
COUPE AA' éch. 1/100
PLAN DE SYNTHESE éch. 1/100
niv. 396.50
niveau 401.25
niveau 401.85
1 2 3 4 5

Projet n° 54

popocatepetl

Bureau d'architectes

Fuehauf Henry & Viladoms GmbH

St. Johann Vorstadt 19 | 4056 Bâle | Suisse

Collaborateurs

Claudius Fruhauf | Guillaume Henry | Carlos Viladoms

Scénographe

Plannungsgruppe AB Ingenieurbüro

Aescherweg 22 | 5725 Leutwil | Suisse

Collaborateurs

Ernst Schulthess

Commentaire du jury

Le projet propose une volumétrie différenciée découlant des spécificités du programme. Cette découpe volumétrique perpendiculaire à l'esplanade permet une bonne relation avec le quartier de logements. La relation et le rapport théâtre-esplanade n'ont pas convaincu le jury. Un sentiment de ne pas vouloir s'approprier et créer un espace public de qualité se dégage de cette insertion dans le site.

Proposer un parvis avec quelques marches pour accéder au théâtre et à son foyer crée une barrière préjudiciable à la convivialité et à l'ouverture souhaitées par les utilisateurs auprès de la population et du public. Ce léger surélevé par rapport à l'esplanade permet d'éclairer les ateliers de travail situés en contrebas mais a des conséquences pour la qualité de l'espace public et des relations théâtre-ville.

Le restaurant situé du côté sud-est en prolongement du foyer ne peut que se développer dans l'espace du foyer. Il se privera de toute extension vers l'esplanade, élément essentiel de l'espace public et de l'animation qu'il peut générer dans ce lieu. Ce sentiment d'obstacle est accentué dans l'espace du foyer, organisé comme un long couloir parallèle à l'esplanade desservant les accès aux salles et aux différents niveaux.

Le fonctionnement et l'organisation des espaces dédiés aux activités du théâtre ne sont pas convaincants dans leur souplesse de circulation et d'utilisation. La matérialité proposée pour identifier l'institution, le concept structurel sont en parfaite adéquation avec la matérialité que souhaite exprimer le projet dans ce lieu.

Un concept énergétique et des propositions argumentées pour répondre aux critères du développement durable ont été intégrés dans le projet. L'analyse des paramètres économiques situe ce projet dans la catégorie basse des évaluations. Le concept urbanistique et architectural proposé participe à conforter cette analyse.

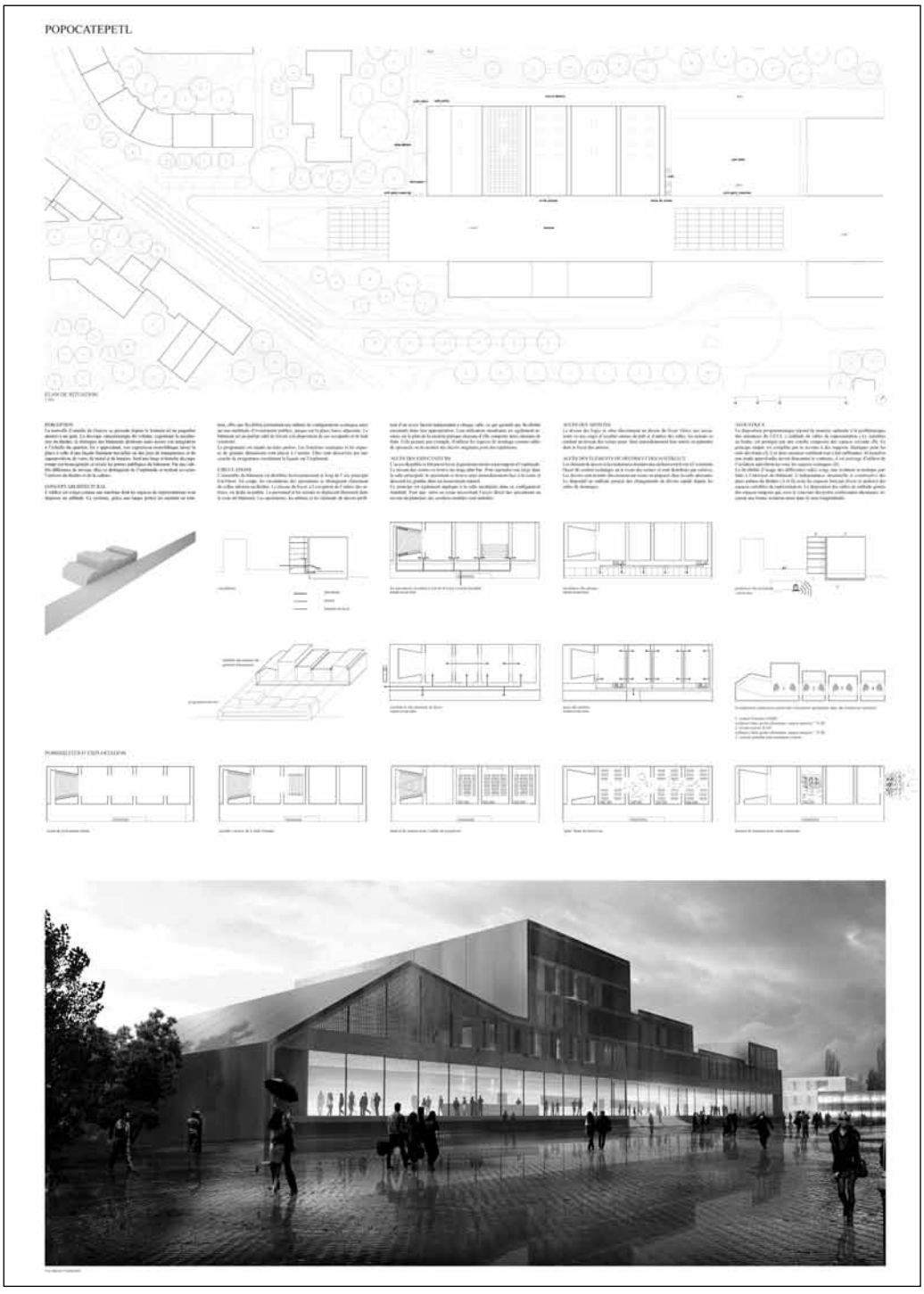
POPOCATEPETL

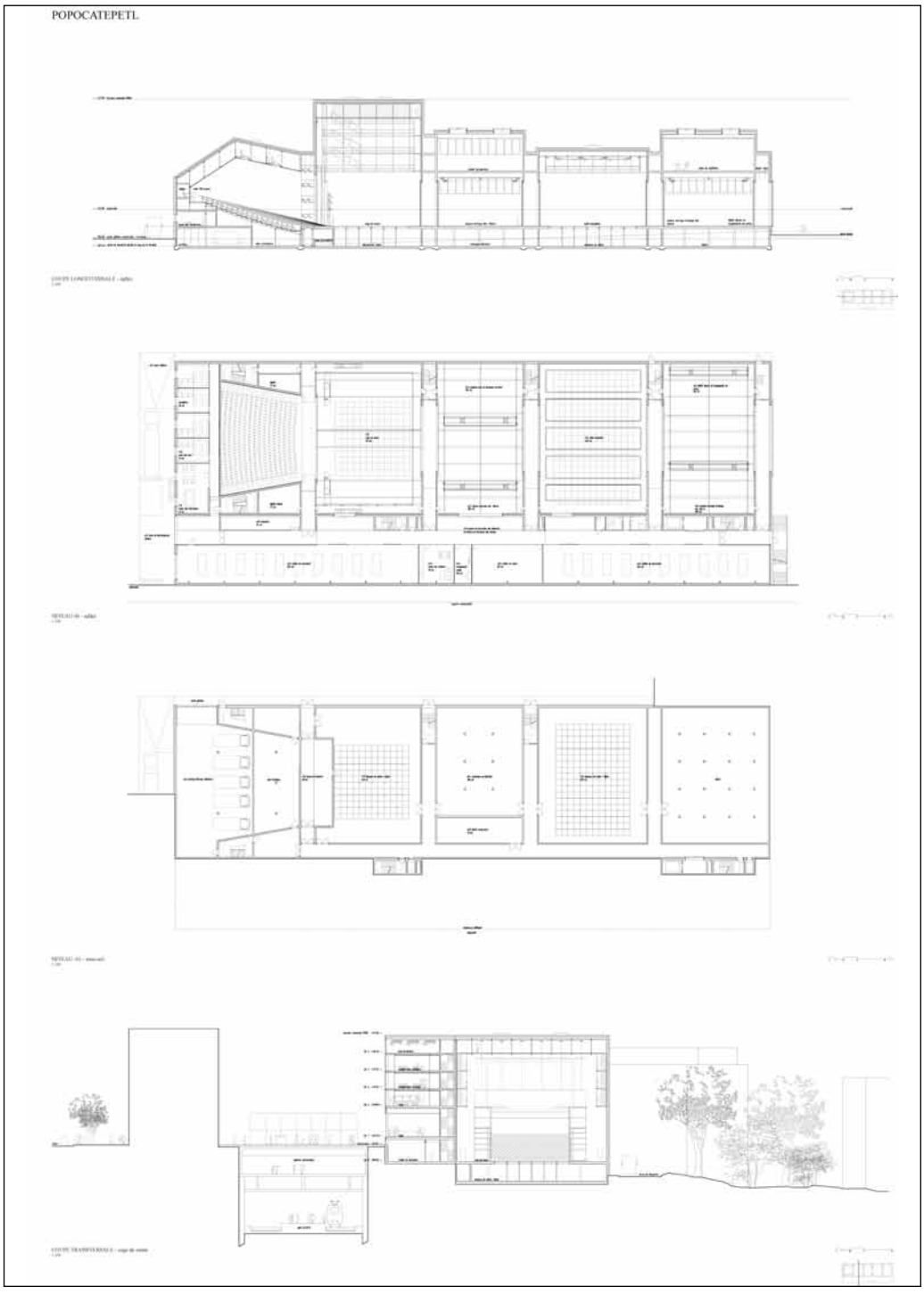
POPOCATEPETL

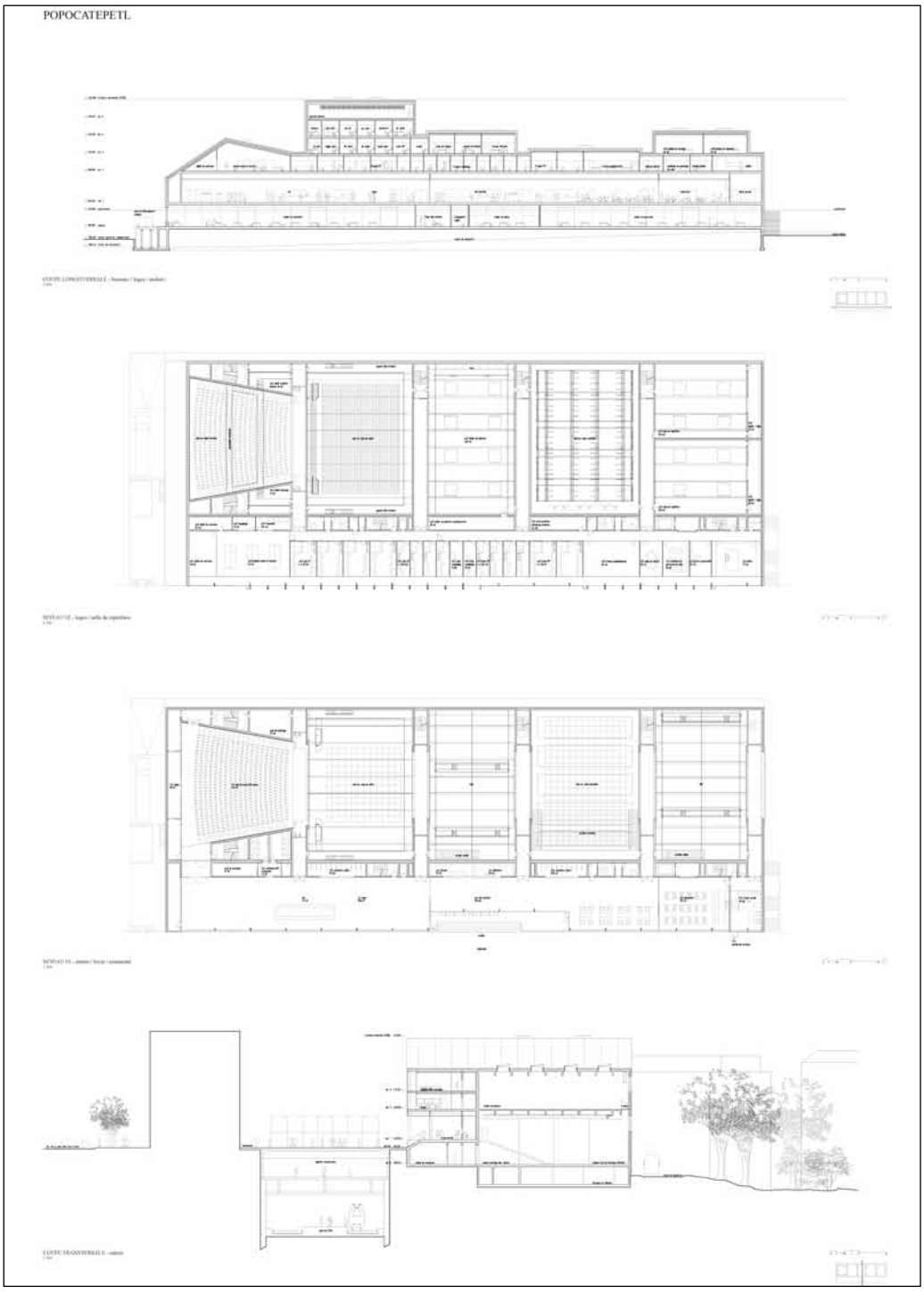
POPOCATEPETL

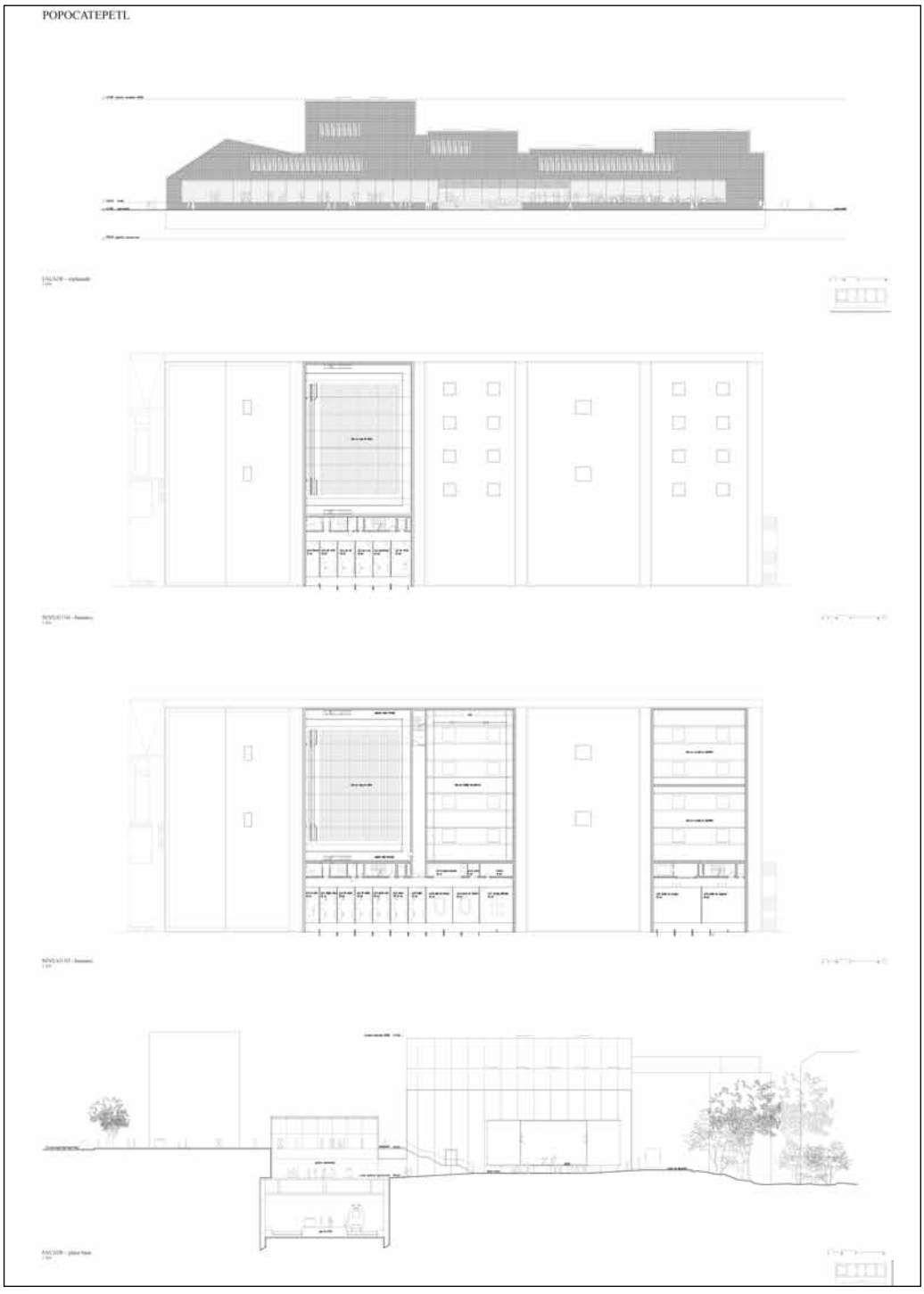
POPOCATEPETL

POPOCATEPETL

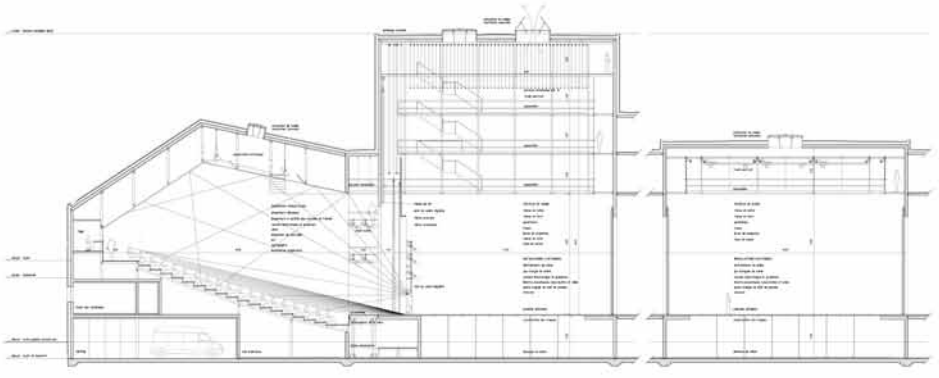

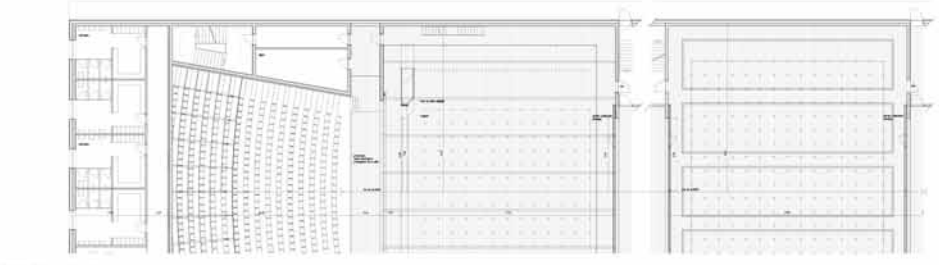

Projet n° 63

c'est un plancher de scène, du bois...

Bureau d'architectes

Marchi architectes

Rue Ste-Croix de la Bretonnerie 20 | 75004 Paris | France

Collaborateurs

Nicola Marchi | Adélaïde Marchi | Federico Kraus | Marc Rihouey

Scénographe

SCENE Jean-Hugues Manoury

Rue Doudeauville 20 | 75018 Paris | France

Collaborateurs

Andja Stoïca

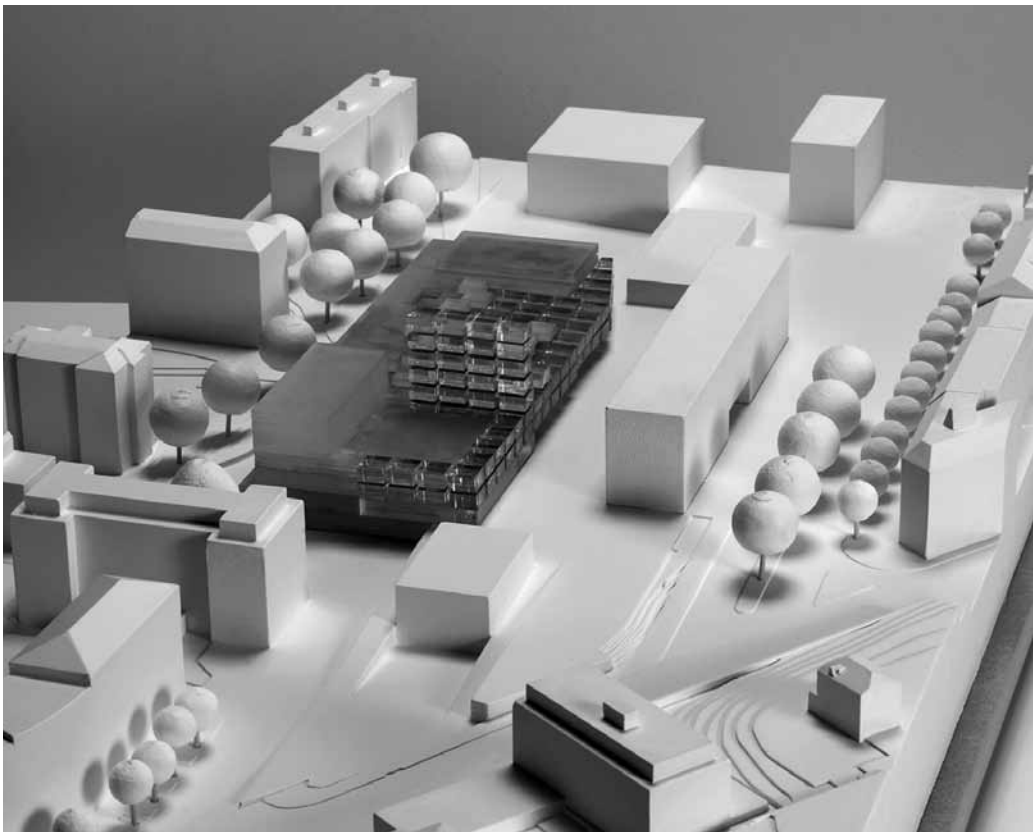

Commentaire du jury

Le projet s'insère dans le site avec une volumétrie compacte mais très représentative pour le théâtre. Le projet évoque l'iconographie du monde du théâtre et séduit par ce langage à références multiples : le théâtre antique avec son espace vide de plein air, le théâtre élisabéthain avec sa rotonde à ciel ouvert, le théâtre du moyen-âge avec l'ouverture de la salle modulable.

Cet aspect séducteur continue avec son expression architecturale qui, avec ses structures en bois et acier, évoque un chantier en permanente évolution, tel un décor de théâtre. Le jury a apprécié cette représentation du théâtre et l'identification de l'institution qui en résulte.

L'entrée du public, l'accueil au théâtre, l'accès à la galerie commerciale, disposés en relation directe avec l'esplanade, favorisent l'appropriation de l'espace public et donne un caractère convivial au lieu. L'organisation et la fonctionnalité des espaces intérieurs du théâtre, complexes dans la gestion de ses circulations et flux, n'ont pas convaincu le jury. L'accès au restaurant public situé en toiture par un ascenseur extérieur en façade sud ne contribue pas à faire de ce lieu un espace convivial ouvert au public.

Cette volonté de créer un bâtiment souple, modulaire, en y introduisant des espaces complémentaires au programme tel le théâtre élisabéthain ou le théâtre en plein air et d'offrir des espaces sans fonction dans la tour au dernier étage, contribue à crédibiliser le concept du projet, sans convaincre dans l'appropriation de celui-ci : « Une énorme machine à spectacle, performante, fonctionnelle comme une salle de spectacle aux entrailles retournées vers dehors avec ses cintres, ses grils, ses passerelles, toute une machinerie à ciel ouvert ».

D'un point de vue structurel et constructif, un travail très cohérent en parfaite adéquation avec le concept du projet a été proposé. Matérialité et identité de théâtre sont parfaitement lisibles dans l'expression architecturale développée.

Le jury a apprécié toute l'argumentation prise en compte pour les aspects énergétiques et pour ceux liés au développement durable. L'analyse des paramètres économiques situe ce projet dans la catégorie moyenne des évaluations. Le concept architectural et urbanistique du projet participe à conforter cette analyse.

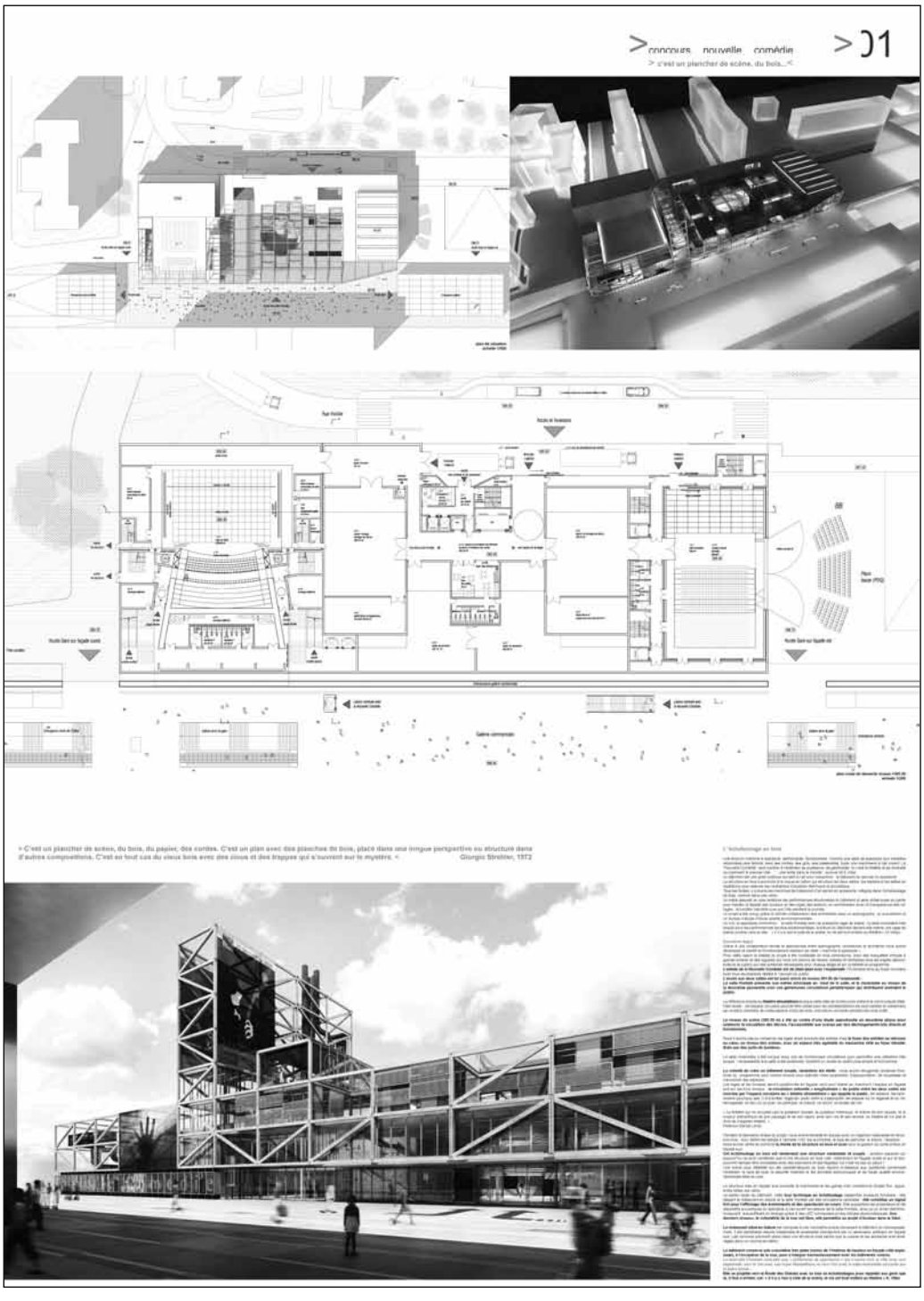
> concours nouvelle comédie
> c'est un plancher de scène, du bois...<
> 01
> C'est un plancher de scène, du bois, du papier, des cordes. C'est un plan avec des planches de bois, placé dans une longue perspective ou structuré dans d'autres compositions. C'est en tout cas du vieux bois avec des clous et des trappes qui s'ouvrent sur le mystère. <
Giorgio Strehler, 1972

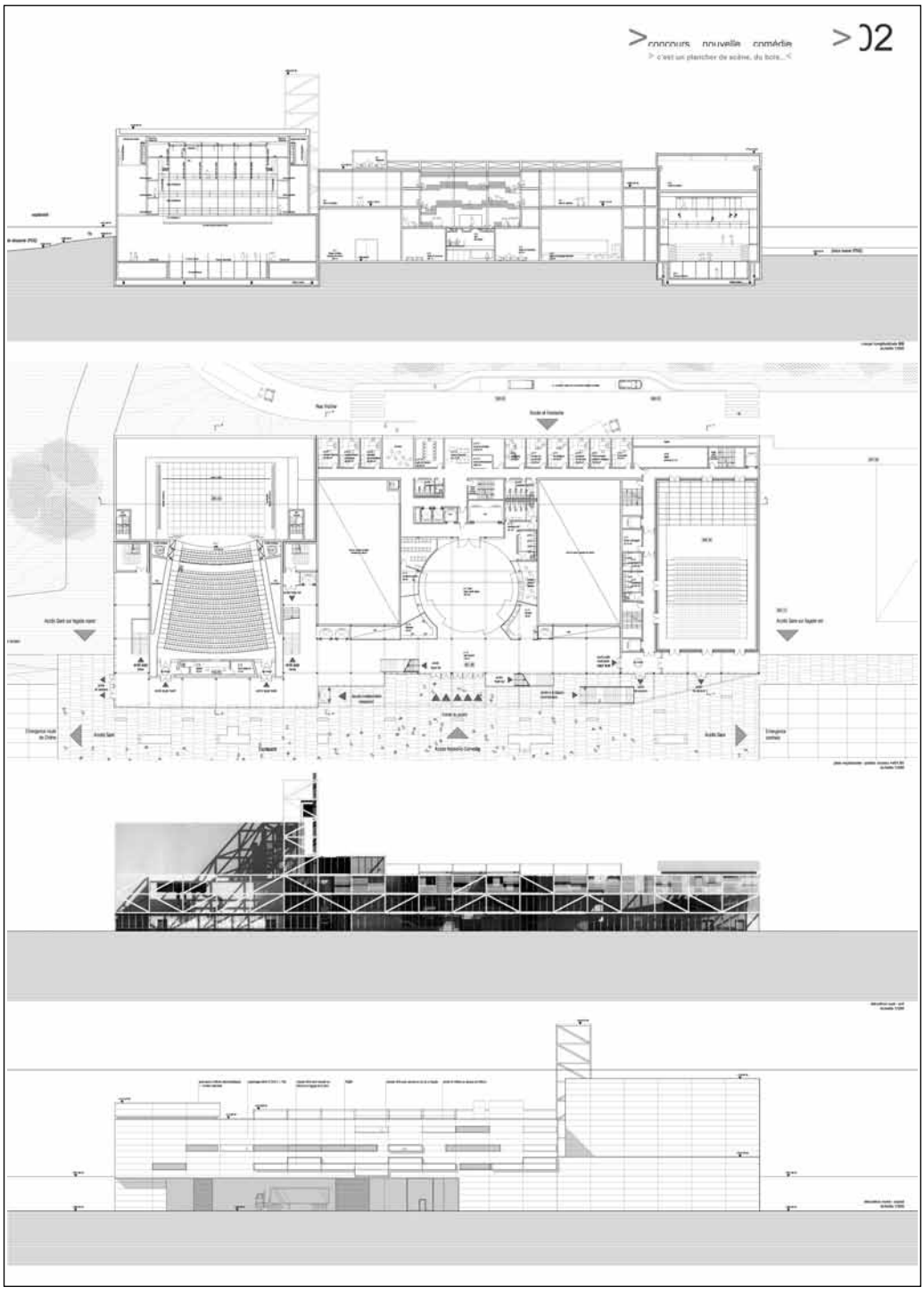
> concours nouvelle comédie
> c'est un plancher de scène, du bois... <
> 02

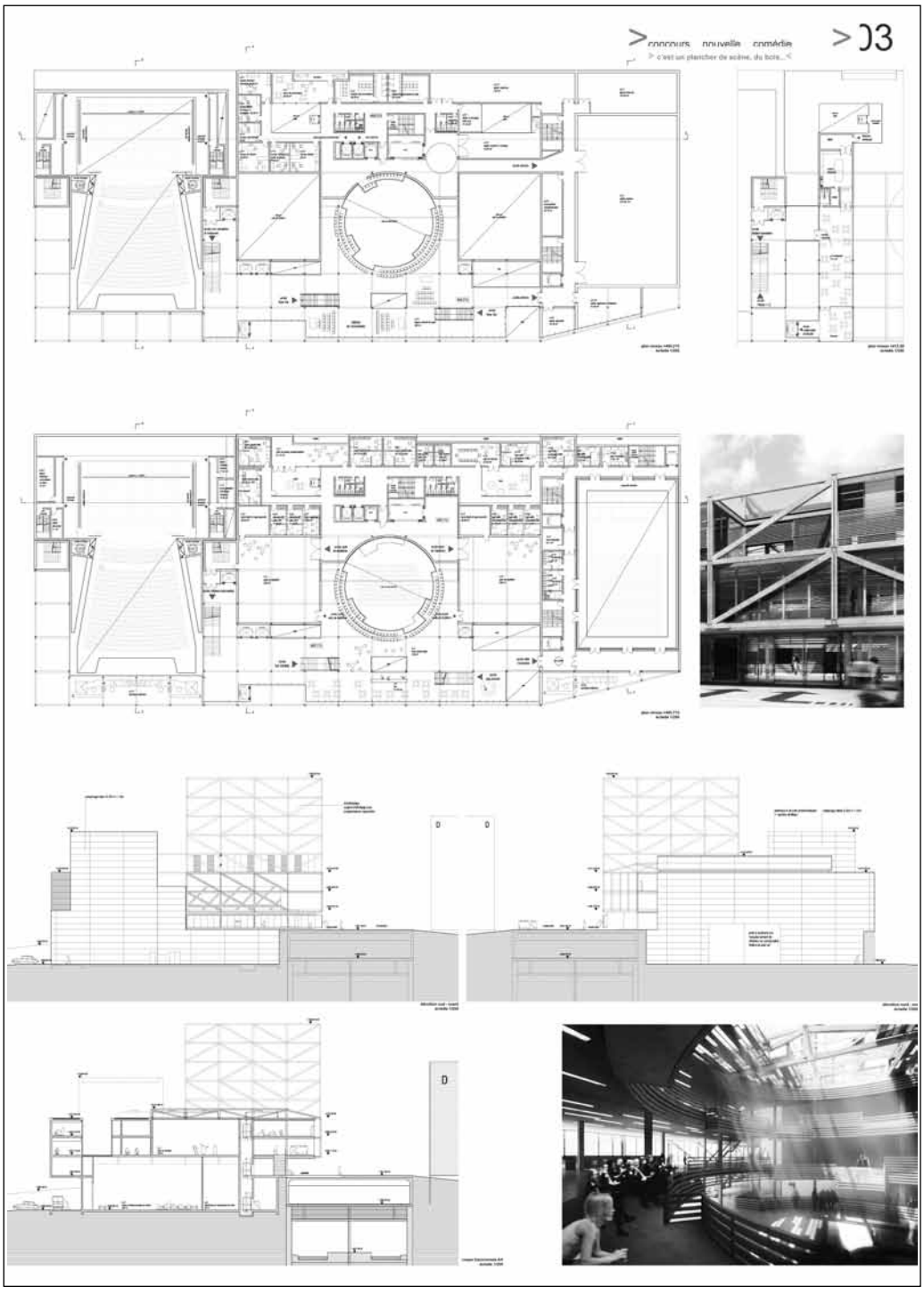
>concours nouvelle comédie
>03
D
D
D

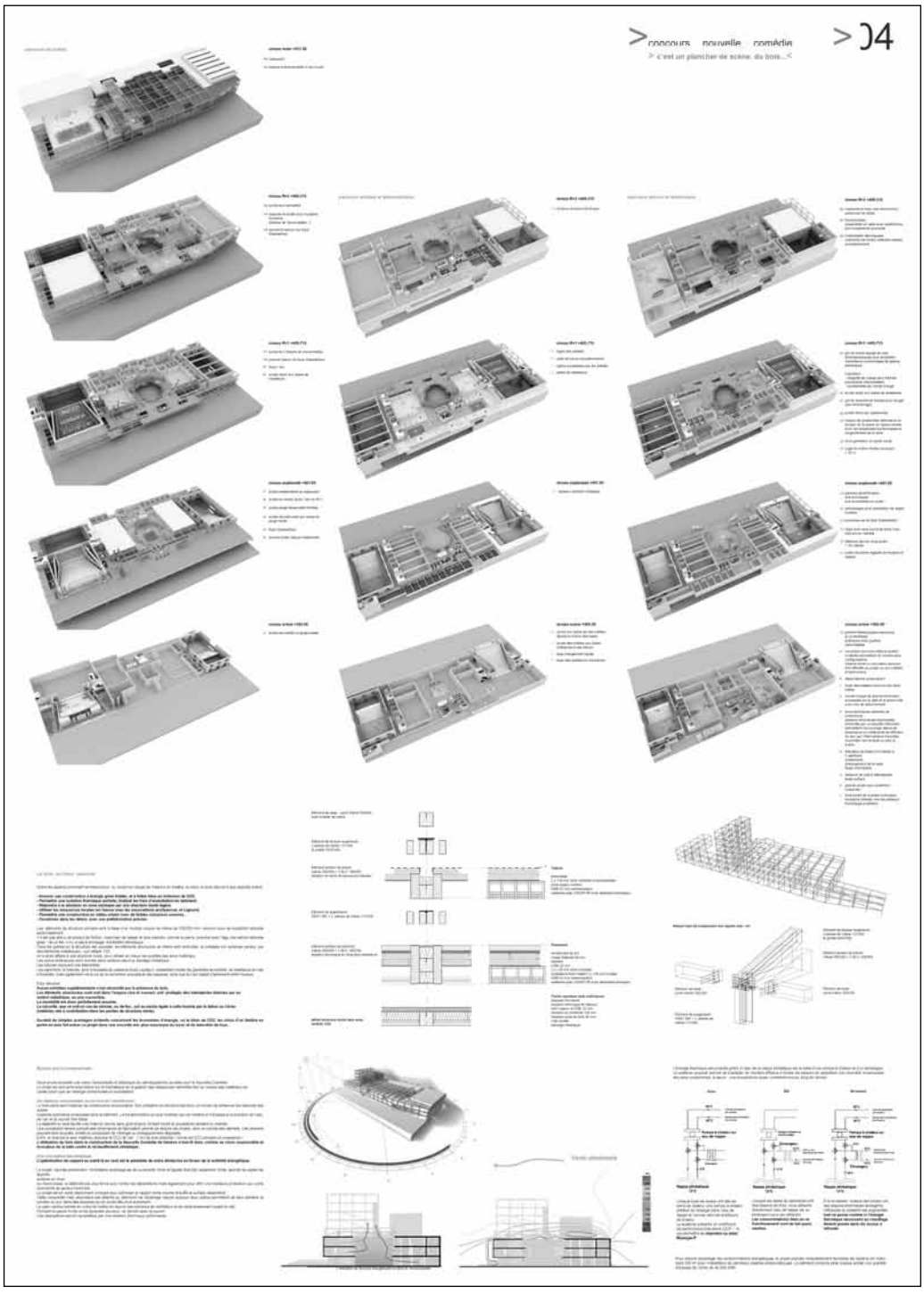
> 04

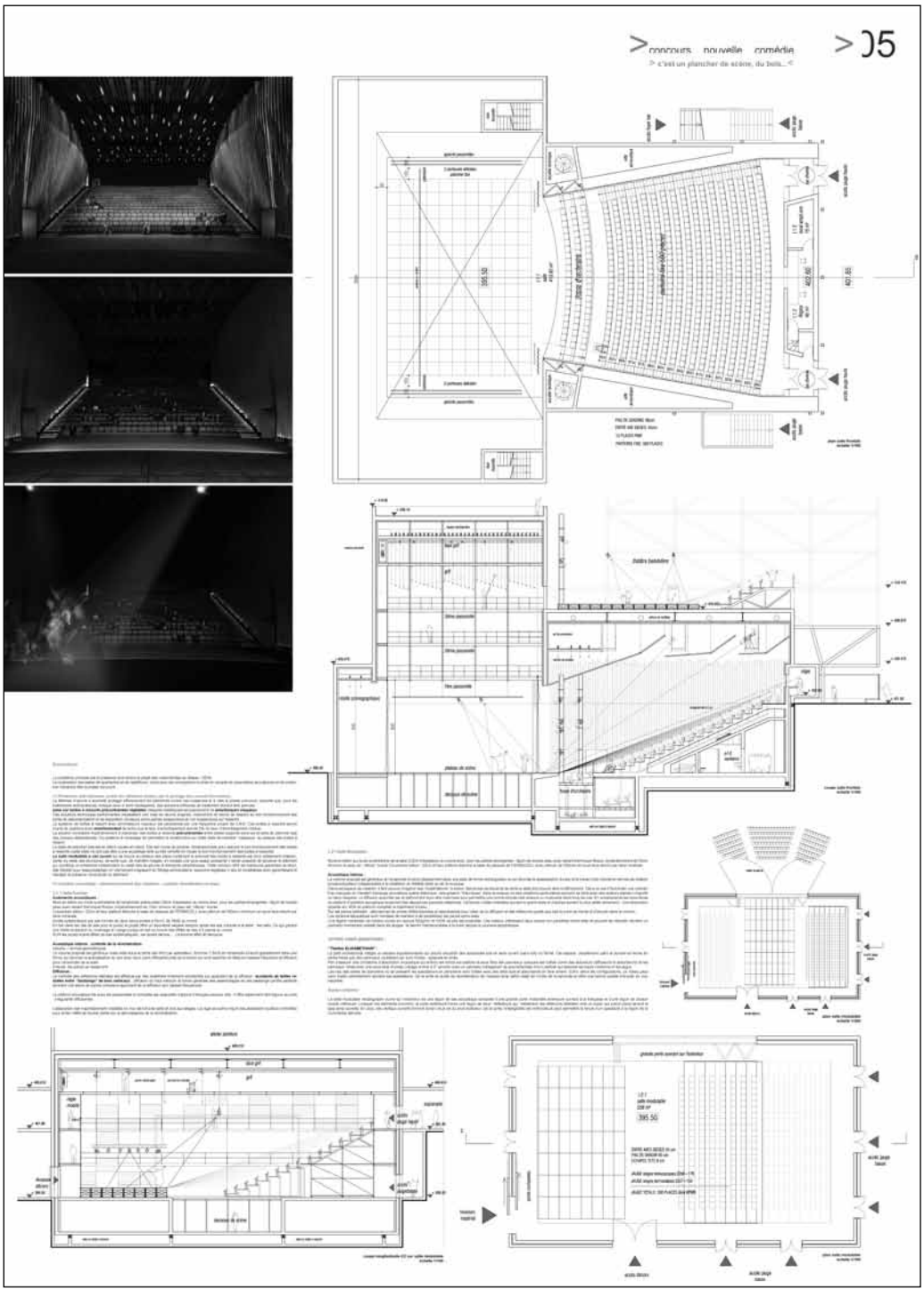
> concours nouvelle comédie
> 05
> c'est un plancher de scène, du bois...<

PROJETS 1er DEGRÉ

Projet n° 1
opening night

Bureau d'architectes
Aeby & Perneger SA
Rue de Carouge 116 | 1205 Genève | Suisse

Collaborateurs
Patrick Aeby | Jan Perneger

Projet n° 2
RIDEAUENVERRE

Bureau d'architectes
Karolyi Istvan Architecte
Füzfö utca 13 | 1145 Budapest | Hongrie

Collaborateur
Karolyi Istvan

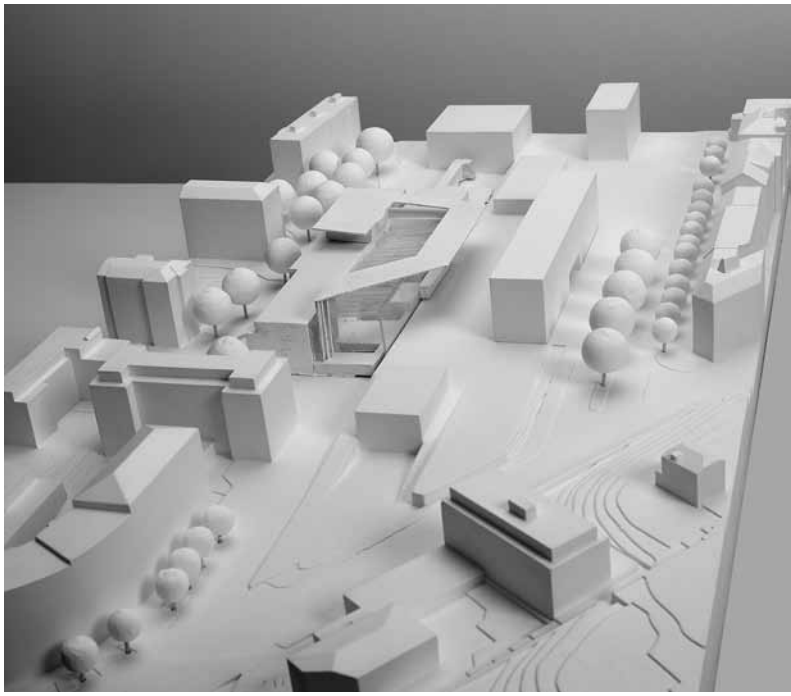

Projet n° 3
LE FORUM

Bureau d'architectes
Flore Stuby et Stéphane Guberan
Grand-Rue 2 | 1268 Begnins | Suisse

Projet n° 5
VIRTUALITE

Bureau d'architectes
Christian Kennerknecht Architekt
Kaiser-Friedrich-Strasse 17a | 10585 Berlin | Allemagne

Collaborateur
Christian Kennerknecht

Projet n° 6
PASQUEBEAU

Bureau d'architectes
Croubalian Delacoste Neerman Architectes
Rue du Beulet 4 | 1203 Genève | Suisse

Collaborateurs
Marcel Croubalian | Bernard Delacoste | Louis Neerman

Projet n° 10
JARDINCOURT

Bureau d'architectes
archmp moosbrugger pfandl zt gmbh
Am Kehlerpark 1 | 6850 Dornbirn | Autriche

Collaborateurs
Bertold Moosbrugger | Helmut Pfandl | Sükran Kurt | Martin Hämmerle

(maquette endommagée)

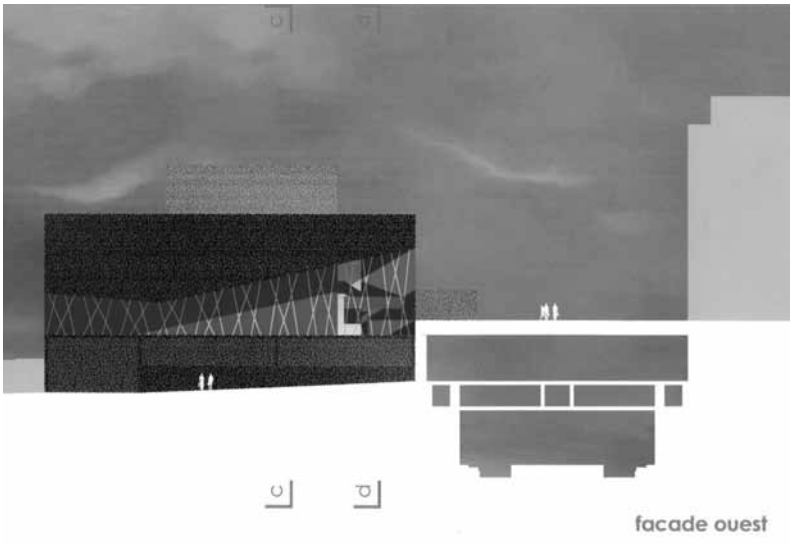

Projet n° 11
Pleatboxes

Bureau d'architectes
WHAD Winkler Hervé
Rue Boulle 7 | 75011 Paris | France

Collaborateurs
Julie Rosier | Hervé Winkler

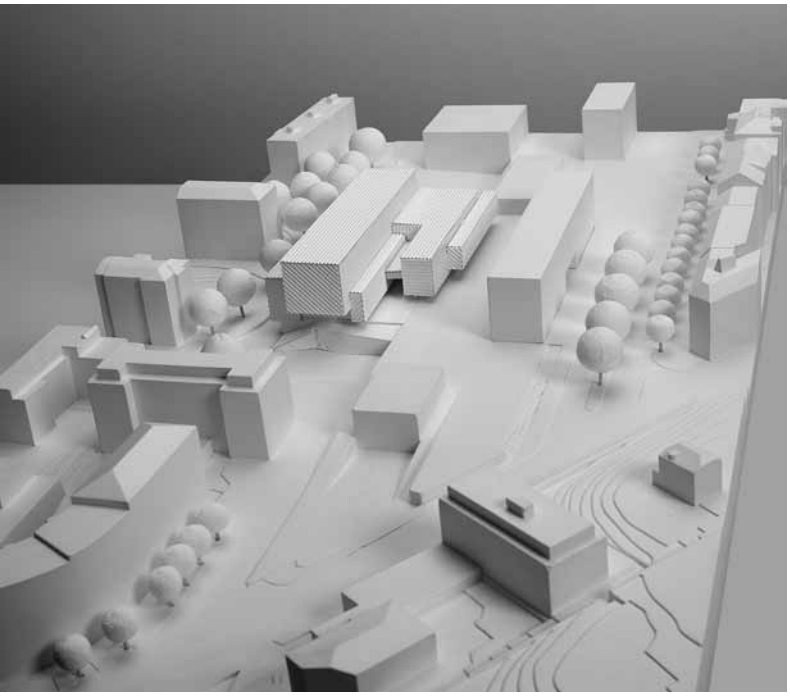

Projet n° 12
UPKSCAM

Bureau d'architectes
Camilo Rebelo Arquitecto Unipessoal Lda.
Rua Arrabida 189 | 4150-110 Porto | Portugal

Projet n° 13
ANTIGONE

Bureau d'architectes
Agps.architecture Ltd
Zypressenstrasse 71 | 8004 Zürich | Suisse

Collaborateurs
Marc Angélil | Hanspeter Oester | Reto Pfenninger | Manuel Scholl | Julia Rubin | Rico Traxler | Tobias Biegger

Projet n° 14
0333678

Bureau d'architectes
Iodice Giuseppe | Iodice Francesco | Silvestre Marcello | Pezone Orsola
Via Sanfelice 52 | 81031 Aversa | Italie

Collaborateurs
Francesco Maisto | Giovanni Di Santo | Milena Fusco | Donatello Diana | Mario Cavagnuolo | Stefano Sembiante

Projet n° 15
PSRB1509-58

Bureau d'architectes
Lands Architectes Sagl
Piazza Besso 5 | 6900 Lugano | Suisse

Collaborateurs
Emanuele Saurwein | Andrea Silvagni | Ivan Sboarina | Valentina Guerrini | Matteo Pietrantonio

Projet n° 16
UN AUTRE REGARD

Bureau d'architectes
Mauro Turin Architectes
Rue Louis-Curtat 7 | 1005 Lausanne | Suisse

Collaborateurs
Mauro Turin | Alice Weilguni | Miguel Lange

Projet n° 17
DUB SIDE

Bureau d'architectes
JLCG Arquitectos, Lda
Calçada Marquês de Abrantes 48 - 2dto |
1200-719 Lisbonne | Portugal

Collaborateurs
Joao Luis Carrilho da Graça | Francisco Freire |
Pedro Ricciardi | Federico Santos |
Nuno Pinhi | Guilherme Carrilho da Graça |
Nuno Gusmao

Projet n° 18
HMGK 222

Bureau d'architectes
FRPO Nolaster | Rodriguez
Y Oriol Arquitectos SLP
Rue Francisco Silvela 77, 6ºD | 28028 Madrid | Espagne

Collaborateurs
Cornelius Schmitz | Pastora Cotero

Projet n° 19
ENTRE ACTES

Bureau d'architectes
Fabrice Jactard & Kheang Tan Architectes
Boulevard du Temple 18 | 75011 Paris | France

Collaborateurs
Fabrice Jactard | Kheang Tan

Projet n° 20
traversez-svp

Bureau d'architectes
Studio Semerano
Via Cavazzana 5 | 35100 Padova | Italie

Collaborateurs
Stefano Antonello | Stefano Zanardi | Fabiano Sano | Paolo Trovato | Enrico Crobu | Alfonso Pezzi | Berardo Matalucci

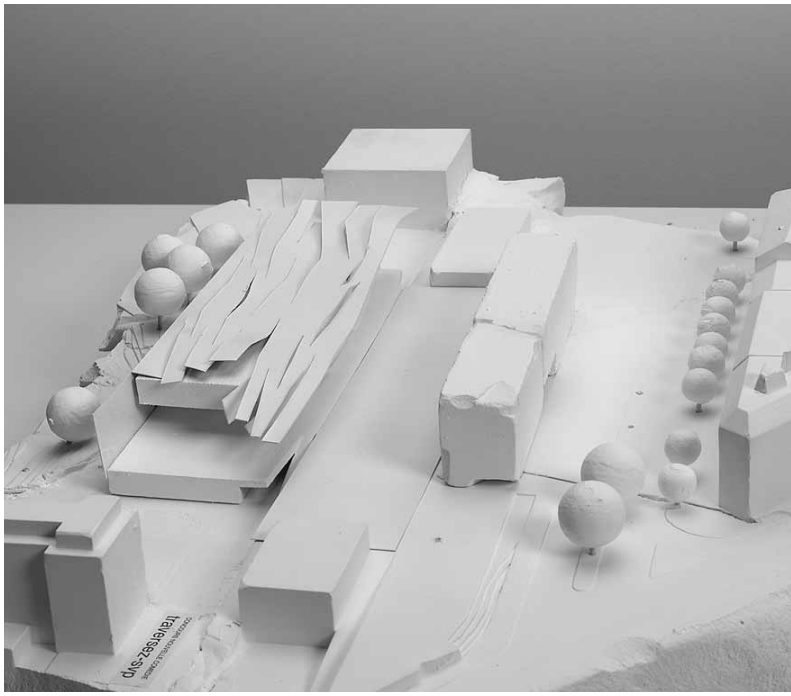

Projet n° 21
montageS

Bureau d'architectes
Claden Andermatt Architectes
Boulevard des Promenades 10 | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs
I. Claden | K. Andermatten | F. Asani | H. Loichemol | P. Annen | Y. Bach | M. Sapin | M. Götz | F. Meyer

Projet n° 22
611TGC110

Bureau d'architectes
Ian Ritchie Architects Ltd.
111 Three Colt Street | E 14 8AZ Londres | Grande-Bretagne

Projet n° 23
PROSPERO

Bureau d'architectes
Studio Andrew Todd Ltd.
Quai des Grands Augustins 55 | 75006 Paris | France

Collaborateurs
Andrew Todd | Lisa Charron | Neill Woodger |
Luca Dellatorre | Jolyon Smith | Ed Clark

Projet n° 24
OOIIOIIO

Bureau d'architectes
Riccardo Vannucci
Via Marianna Dionigi 43 | 00193 Roma | Italie

Projet n° 25
coup de théâtre

Bureau d'architectes
Graeme Mann & Patricia Capua Mann
Chemin de Monribeau 2 | 1005 Lausanne | Suisse

Collaborateurs
Cristina Gonzalo | Pedro d'Orey Marchand

Projet n° 26
... NUR SPIELEN !

Bureau d'architectes
Werner Francesco Architecte
Chemin du Pré-de-Lug 4 | 1258 Certoux | Suisse

Collaborateurs
Igor Francesco

Projet n° 27
BRILLANTES

Bureau d'architectes
Marazzi Architetti
Vicolo Del Carmine 3 | 43100 Parma | Italie

Collaborateurs
Davide Marazzi | Federico Pompignoli | Matteo Budel | Matteo Francesconi | Andrea Montironi | Simona Rossi | Stefano Soro

Projet n° 28
INTERFACE

Bureau d'architectes
NAT office
Christian Gasparini Architetto
Vicolo Trivelli 6 | 42100 Reggio Emilia | Italie

Collaborateurs
Marta Sole | Cristina Martinelli

Projet n° 29
L3R1D34U

Bureau d'architectes
Jacques Ferrier Architectures
Rue Pascal 77 | 75013 Paris | France

Collaborateurs
Delphine Migeon | Ana Monteiro | Corentin Lespagnol

Projet n° 31
ATTILIUS

Bureau d'architectes
Lacroix Chessex
Rue des Mouettes 11 | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs
Hiéronyme Lacroix | Simon Chessex |
Léonhard Kanapin | Yafiza Zorro

Projet n° 32
APOIDEA 401

Bureau d'architectes
AS Architecture Studio
Rue Lacuée 10 | 75012 Paris | France

Collaborateurs
Martin Robain | Rodo Tisnado | Jean-François Bonne | Alain Bretagnolle | René-Henri Arnaud | Marc Lehmann | Laurent-Marc Fischer | Roueïda Ayache | Gaspard Joly | Marica Piot | Mariano Efron | Amar Sabeh El Leïl

Projet n° 33
1XVOLT7

Bureau d'architectes
Sàrl Fabre/Speller Architectes
Rue Jean-Rochon 5 | 63000 Clermont-Ferrand | France

Collaborateurs
Xavier Fabre | Vincent Speller | Stefan Knörnshild | Yulia Dorina | Jean-Hugues Manoury | Camille Portier | Antoine Fontaine

Projet n° 34
La Servante

Bureau d'architectes
Sophie Marée Architecture
Rue Voltaire 24 | 1201 Genève | Suisse

Collaborateurs
Valentine Bärg

Projet n° 35
EROSION

Bureau d'architectes
Christoph Schmid
Costa Brava 45, 2ºD | 28034 Madrid | Espagne

Collaborateurs
Jesus Garcia | Majda Lamarty

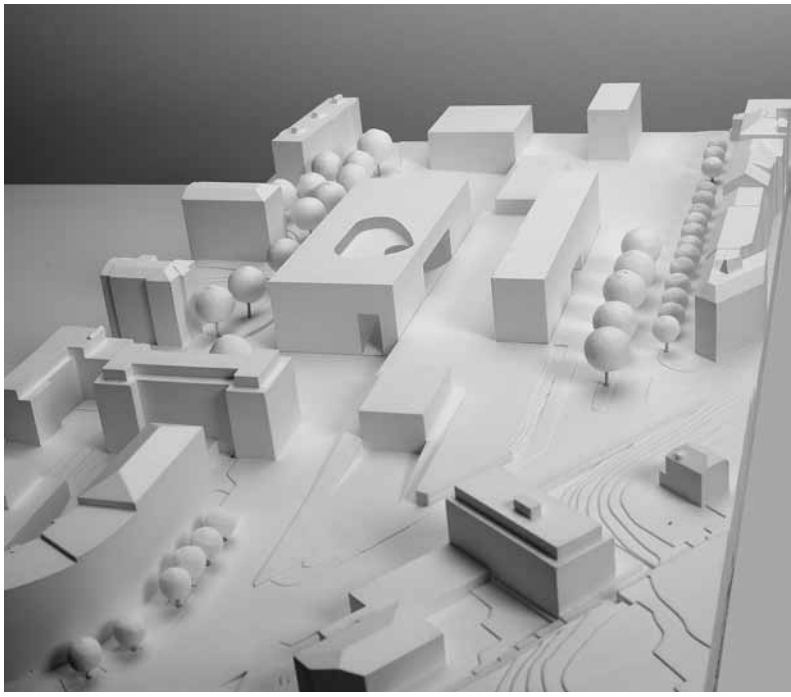

Projet n° 36
BEE... OR NOT

Bureau d'architectes
Mentha & Rosset Architectes SA
Avenue Sainte-Clotilde 13
Case postale | 1211 Genève 8 | Suisse

Collaborateurs
Eric De Meo | Stéphane Bussard

Projet n° 37
THEATREVERT

Bureau d'architectes
Jesus Sanz Castro
Can Brondo 7-3º | 07001 Palma de Mallorca |
Iles Balears | Espagne

Projet n° 38
294578994

Bureau d'architectes
Querkraft architekten zt gmbh
Mariahilferstrasse 51 | 1060 Wien | Autriche

Collaborateurs
Jakob Dunkl | Gerd Erhartt | Peter Sapp |
Mathis Osterhage | Birthe Habdank

Projet n° 39
RROSE SELAVY

Bureau d'architectes
PARK Architekten AG
Feldstrasse 133 | 8004 Zürich | Suisse

Collaborateurs
Peter Althaus | Jan Kinsbergen | Markus Lüscher |
Augusta Meyer

Projet n° 40
BALLET MECANIQUE

Bureau d'architectes
Dürig AG
Feldstrasse 133 | 8004 Zürich | Suisse

Collaborateurs
Jean-Pierre Dürig | Verena Nelles | Simon Kempf

Projet n° 41
GNC260109

Bureau d'architectes
Blond & Roux Architectes
Rue des Petites-Ecuries 56 | 75010 Paris | France

Collaborateurs
Marie Agnès Blond | Stéphane Roux | Lucien Pérochon | Jean Frizzi | Monique Rousselot | Laïla Moqni | James Bolton | Jens Arnold

Projet n° 42
SA1441AS

Bureau d'architectes
S. Area Alain Sarfati
Rue Maurice Ripoche 43 | 75014 Paris | France

Collaborateurs
Alain Sarfati | Cristiana Milea | Ovidiù Milea

Projet n° 43
MICROMEGAS

Bureau d'architectes
Guillermo Garcia Gomez Architecte
Rue Cler 14 | 75007 Paris | France

Projet n° 44
FABRICA

Bureau d'architectes
Nicolò Privileggio & Marialessandra Secchi
Via L. Papi 10 | 20135 Milano | Italie

Projet n° 45
NCG2104

Bureau d'architectes
Andrea Perego | Francesco De Felice | Fabrizio Lampis
Via Fornace 19 | 20040 Carnate | Italie
Via Degli Imbriani 25 | 20158 Milano | Italie
Loc. Sa Gruxi De Is Bias | 09039 Villacidro | Italie

Projet n° 46
5652878

Bureau d'architectes
Sàrl Brossy & Associés
Rue de Meaux 60 | 75019 Paris | France

Collaborateurs
Vincent Brossy | Régis Salomé | Yvan Icart | Hermine Artigny

Projet n° 47
PAPILLON

Bureau d'architectes
Manuelle Gautrand Architecture
Boulevard de la Bastille 36 | 75012 Paris | France

Collaborateurs
Manuelle Gautrand | Cuong Nguyen | Simon Dauwe

Projet n° 48
F19011974Q

Bureau d'architectes
Fiszer Atelier 41
Rue de Jarente 4 | 75004 Paris | France

Collaborateurs
Stanislas Fiszer | Grazina Janiak | Sébastien Bory | Piotr | Julia Coquelle

Projet n° 49
AMPBHTDEM

Bureau d'architectes
Archidev
Rue du Dr. Gosselin 6 | 94230 Cachan | France

Collaborateurs
Blandine Roche | Patrick Fagnoni

Projet n° 50
625240209

Bureau d'architectes
Maurizio Targa
Via Padova 5 | 20127 Milano | Italie

Projet n° 52
malaparte

Bureau d'architectes
Ro.ma. roeoesli & maeder gmbh
Bundesstrasse 9 | 6003 Lucerne | Suisse

Collaborateurs
Philipp Röösli | Christian Maeder | Jsabelle Weibel | Joseline Sierro

Projet n° 53
FRACTALE

Bureau d'architectes
KARV architecture & design LLC
33 Flatbush avenue | NY 11217 | USA

Collaborateurs
Aurel von Richthofen

Projet n° 55
HAPPYCULTURE (a)

Bureau d'architectes
Agence d'architectures Nicolas C. Guillot
Rue Louis Thévenet 17 | 69004 Lyon | France

Projet n° 56
PARADIS

Bureau d'architectes
Thibault Wirz Architecte
Avenue du Lapin Blanc 22 | 13008 Marseille | France

Projet n° 57
COM3DI3

Bureau d'architectes
Marc Ruetschi SA
Avenue du Rond-Point 6 | 1006 Lausanne | Suisse

Collaborateurs
M. Ruetschi | F. Schmid

Projet n° 58
PROJECTIONS

Bureau d'architectes
ASS – Architectes associés SA
Avenue du Lignon 40 | Case postale 117 | 1219 Le Lignon | Suisse

Collaborateurs
Felix Stämpfli | Carlo Zumbino | Donato Pinto | Ruben Semadeni | Dimitri Beghin

Projet n° 59
GODOT2.0

Bureau d'architectes
Sibylle Kössler & Sara Formery Architectes
Rue du Clos-de-Bulle 8 | 1004 Lausanne | Suisse

Collaborateurs
Sibylle Kössler | Sara Formery

Projet n° 60
7825632229

Bureau d'architectes
Empeyta & Alberi Architectes
Chemin Frank-Thomas 26ter | 1208 Genève | Suisse

Collaborateurs
Christophe Empeyta | Corrado Alberi | Marta Paternain

Projet n° 61
transmission

Bureau d'architectes
ptarchitekten & Miriam Jörn
Auf dem Grethel 28 | 30457 Hannover | Allemagne
Kanzleistrasse 119 | 8004 Zurich | Suisse

Collaborateurs
Tobias Jörn | Philipp Eichstädt

Projet n° 62
Hippocastanum

Bureau d'architectes
B29-Thomas Bregman
Rue du Pré-Jérôme 12 | 1205 Genève | Suisse

Collaborateurs
Thomas Bregman | Wynd Vanderwoulde | Germain Brisson | Anne Chantal Ruffer

Projet n° 64
SUISSE1207

Bureau d'architectes
BaksvanWengerden Architecten
Tolstraat 129 A2.16 | 1074 VJ Amsterdam | Pays-Bas

Collaborateurs
G. R. Baks | J. M. C. van Wengerden | A. Mandeville | R. N. H. Versteeg

Projet n° 65
sotie

Bureau d'architectes
Jean-Marie Bondallaz Architecte
Rue Alexandre-Gavard 16 | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs
Hanh Nguyen | Jacques Guglielmetti | Frédéric Jorg

Projet n° 66
ARLEQUIN

Bureau d'architectes
MPH Architectes
Rue Pré-du-Marché 44 | 1004 Lausanne | Suisse

Collaborateurs
Olaf Hunger | Nicolas Monnerat | Franck Petitpierre | Julia Ruisinger | Daphnis Lalot

Projet n° 67
NCG 2020

Bureau d'architectes
Atelier d'architectes
Athanase Spitsas & Dominique Zanghi
Rue Muzy 10 | 1205 Genève | Suisse

Collaborateurs
Maud Dreyfuss Prod'Hom | Paola di Romano

Projet n° 68
lever de rideau

Bureau d'architectes
Atelier Oï SA
Moïtel | Route de Berne 31 | 2520 La Neuveville | Suisse

Collaborateurs
Aurel Aebi | Armand Louis | Patrick Reymond | Dominique Racine | Daniel Gonzalez | Olivier Hallet | Marius Andrey | Arno Poroli

Projet n° 69
PANTALEON

Bureau d'architectes
Schmid Schärer architekten GmbH
Hardstrasse 81 | 8004 Zürich | Suisse

Collaborateurs
Patrick Schmid | Roger Schärer | Vladimir Vlajnic

Projet n° 70
happyculture (b)

Bureau d'architectes
Association temporaire de bureaux Andrea Calanchini & Véronique Favre
Rue de Montbrillant 28 | 1201 Genève | Suisse

Collaborateurs
Nuria Greub | Paolo Calanchini | Mingbo Wang

Projet n° 73

BC3GKL2MS

Bureau d'architectes

Atelier d'architecture Chatillon

Rue de Versoix 25 | 01210 Ferney-Voltaire | France

Collaborateurs

François Chatillon | Noël Luzzi | Evelyne Sanselone | Eric Gauthier | Sébastien Budor | Géraldine Glas | Aline Guerre-Genton | Rita Kordzadze | Pierre Mariette

Projet n° 74

Charlotte et Véronique, ou Tous les garçons s'appellent Patrick

Bureau d'architectes

Burckhardt Partner SA

Rue du Port-Franc 17 | Case postale 5491 | 1002 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

Nicolas Vaucher | Chau To Boi | Nuno Byrne | Leticia Hirikuchi

Projet n° 75
box-it

Bureau d'architectes
Meier + Associés Architectes
Rue du Môle 38bis | 1201 Genève | Suisse

Collaborateurs
Rafael Eloi | Patrick Flum | Linda Serra | Amalia Jimenez

Projet n° 77
montera

Bureau d'architectes
UNDEND Architektur AG
Schöntalstrasse 21 | 8004 Zürich | Suisse

Collaborateurs
Raffael Baur | Dieter Vischer | Dieter Dietz |
Christian Meili | Urs Egg | Eleanor Lee

Projet n° 78
magellan

Bureau d'architectes
Alberto Sanchez Corral-Arquitecto
Calle Viollin, 22, bloque 1, 3ºC | 29620 Torremolinos | Espagne

Projet n° 79
AMLJKCSGN

Bureau d'architectes
Local Architecture
Côte de Montbenon 30 | Case postale |
1002 Lausanne | Suisse

Collaborateurs
Kristina Hellhake | Julien Graves | Sylvain Morvant | Guillaume Trubert | Cecilia Terrone | Nicolas Palchine | Damien Chang | Manuel Bieler | Laurent Saurer | Antoine Robert-Grandpierre

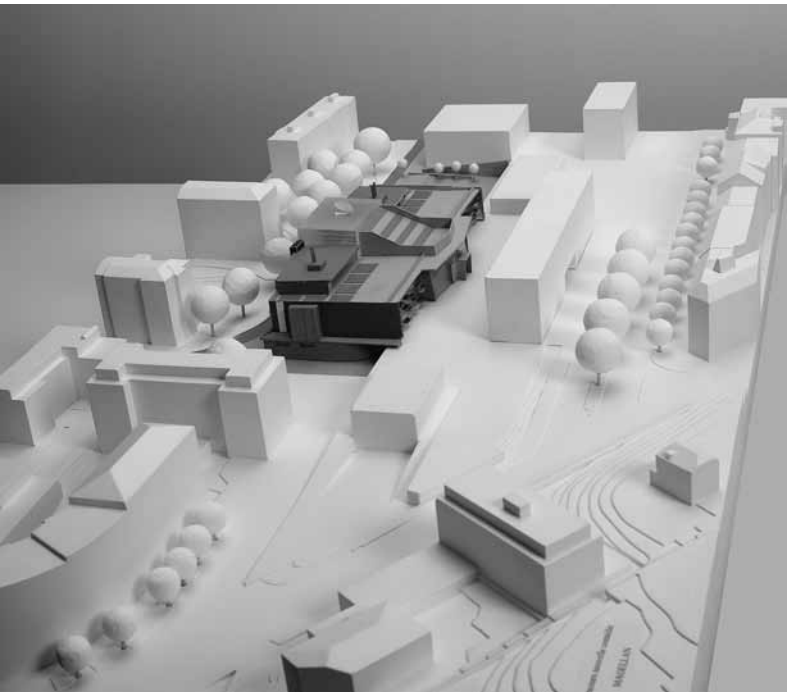

Projet n° 80

ARLETTY

Bureau d'architectes
Atelier d'architecture 3BM3 SA
Bénédicte Montant & Carmelo Stendardo
Rue des Maraîchers 8 | 1205 Genève | Suisse

Collaborateurs
Maria Teresa Federico

IMPRESSUM

Editeur
Ville de Genève
Département des construction
et de l'aménagement

Graphisme et mise en page
Giuseppe Bivacqua | gbivacqua.com

Impression et reliure
SRO-Kundig

Nombre d'exemplaires
550

Crédits photographiques
Couverture | Luxigon
Pages 2-3 | Alain Granchamp | Documentation photographique VdG
Maquettes 2ème degré | Nicole Zermatten | Documentation photographique VdG
Maquettes 1er degré | Rezo